



Tu peux mettre de côté ton boniment de vendeur, Georges. Tu es à la maison.

93e année — No 187

QUEBEC, MERCREDI 23 DECEMBRE 1959

5 CENTS LE NUMERO

AUJOURD'HUI

Table of contents listing sections like Décès, Finance, Illustrés, etc.

DES ACCIDENTS DE LA ROUTE FONT TROIS MORTS A ST-MICHEL ET UN A NEUVILLE

Collision de deux avions au Brésil : plus de 60 morts !

Rio de Janeiro, Brésil (PC) — Plus de 60 personnes auraient trouvé la mort lorsqu'un avion de ligne et un avion militaire d'entraînement entrèrent en collision au-dessus de la ville hier, semant la destruction et le feu sur les maisons en dessous.

Les 32 personnes qui étaient à bord de l'aerobus furent tuées et quatre maisons furent détruites par la chute des débris des deux avions.

On rapporte que 30 personnes ont perdu la vie dans la destruction des maisons.

Six enfants, pour une seule maison, sont portés disparus. On sait que dix personnes ont été brûlées sous les débris. Sept avions furent transportés à l'hôpital; deux sont sérieusement blessés.

De plus, il y a ceux dont on a pas eu de nouvelles, y compris les personnes de la rue qui ont été frappées quand les premières pièces d'acier enflammées commencèrent à tomber.

L'aerobus, un Viscount propriété de Viaçao Sao Paulo, venait de Sao Paulo avec 32 personnes à son bord, passagers et membres d'équipage, y compris un bébé, quand il entra en collision avec l'avion d'entraînement.

Le pilote militaire sauta en parachute et fut le seul survivant.



TROIS MORTS ET SIX BLESSES A ST-MICHEL : Une collision entre un camion-remorque et deux autos s'est avérée des plus tragiques, hier après-midi, à St-Michel.



gaient dans la petite voiture ci-haut, à droite, pendant que le mastodonte de la route arrachait un arbre et s'immobilisait contre une maison, à gauche.

Un camion-remorque tamponne deux automobiles à St-Michel. — Trois personnes tuées sur le coup et six blessées, dont une gravement. — Lourds dégâts matériels. — Maison déplacée sous le choc. — Circonstances de l'accident encore imprécises. — Collision de trois voitures à Neuville. — Un mort et quatre blessés. — Deux personnes s'en tirent indemnes.

A ST-MICHEL (par Jos.-L. HARDY)

A NEUVILLE (Par Lucien Latulippe)

Une affreuse tragédie de la route s'est produite, hier après-midi, à la jonction de la vieille route avec la Trans-Canada, à l'est du village de St-Michel de Bellechasse, quand un camion-remorque du Transport R. St-Hilaire de Québec-Ouest, est entré en collision avec deux automobiles, l'une occupée par six citoyens de Paspébiac, comté de Bonaventure, et l'autre par des citoyens de St-Paul de Montmagny. Trois personnes — une femme et sa fille — ainsi qu'un homme — ont été tuées sur le coup. Un octogénaire a aussi encouru des blessures qui mettent sa vie en danger tandis que cinq autres ont subi un choc et des blessures plutôt légères.

Les victimes de cette tragédie sont :

Mme Josée Boudreau, née Hélène Delarosi, 45 ans, de Paspébiac.

Francine Boudreau, 10 ans, fille de M. et Mme Josée Boudreau, de Paspébiac.

M. Edgar Duguay, 23 ans, fils de Mme veuve Jos. Duguay, de Paspébiac.

Les blessés

Les six blessés ont été identifiés comme étant M. F. Boudreau, 88 ans, dont l'état est considéré comme critique, M. Marcel Duguay, 36 ans et M. Josée Boudreau, 47 ans, tous trois de Paspébiac; M. et Mme Fernand Talbot, de St-Paul de Montmagny ainsi que M. Roland St-Hilaire, 46 ans, camionneur, de l'avenue Gauvin, Québec-Ouest. Tous ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'exception de M. St-Hilaire qui a été conduit à l'hôpital de Montmagny.

Dans ce spectaculaire accident le lourd camion-remorque a fait une embardée et a laissé la route pour aller frapper un érable de 18 pouces de diamètre qu'il a cassé et même déraciné pour finalement s'arrêter contre le mur de la maison de M. Ernest Chamberland qui a été déplacée de six pouces en plus d'être ébranlée au point que l'un des murs a été enfoncé, la veranda et la galerie arrachées. (Suite à la page 6, 2e col.)

La tragédie

Selon l'enquête dressée par les agents de la route, la tragédie est survenue vers 6 h. 30 près du croisement de la route Québec-Montreal avec le chemin qui passe dans le village de Neuville, à la sortie du côté de Donnacona. Des témoins précisent qu'elle a donné lieu à des scènes des plus désolantes auxquelles de nombreux automobilistes, obligés d'arrêter sur les lieux, ont assisté.

La collision s'est déroulée dans des circonstances encore indéterminées. Mais la police laisse entendre qu'elle serait attribuable à un doublement dans une courbe. Se voyant pris à l'improvise, l'automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Ce sont les autos de M. Turgeon et M. Lacroix qui se sont heurtées le plus rudement. Le troisième automobiliste qui dominait a perdu le contrôle de son véhicule et sa voiture s'est mise à zigzaguer.

Le Canada est satisfait des entretiens de Paris

Par Alain HARVEY de la Presse Canadienne

Paris (PC) Des conférences entre hommes d'Etat de l'Occident se sont terminées hier à Paris. Elles y avaient débuté il y a deux semaines. Chacun est retourné

chez soi espérant quelque peu que les travaux qui viennent de prendre fin prépareront le terrain d'une nouvelle forme de diplomatie basée sur "le dialogue".

Le conseil ministériel de l'OTAN a émis à la fin des délibérations

un communiqué dans lequel il dit qu'il approuve la proposition que les Trois Grands de l'Ouest ont faite à M. Khrouchtchev relativement à une conférence au sommet Est-Ouest. M. Adenauer avait lui-même approuvé plus tôt cette proposition.

Le communiqué fait savoir que le conseil s'engage à ne reculer devant aucun effort pour assurer le succès d'une conférence entre MM. de Gaulle, Macmillan, Eisenhower et Khrouchtchev. Les chefs de des Etats-Unis ont proposé à M. Khrouchtchev que la réunion à l'échelon suprême ait lieu à Paris le 27 avril.

L'alliance occidentale n'est peut-être pas unanime sur les moyens d'atteindre le sommet. Elle laisse néanmoins la Russie décider si oui ou non aura lieu dans la ville lumière une conférence entre MM. Macmillan, de Gaulle, Eisenhower et Khrouchtchev.

Pensions contributives pour les échevins ?

(Par René LAGACE)

Nos églises ont décidé, hier, d'inclure dans le bill de la cité de Québec une demande pour une pension contributive pour les échevins qui ont servi au moins pendant trois termes.

Cette clause sera approuvée, cet après-midi, en même temps que toutes les autres demandes qui ont

été incluses à date dans le bill de la cité.

S. H. le maire Wilfrid Hamel a rendu visite au premier ministre de la province, l'hon. Jean-Paul Sauvé, alors que se poursuivait la séance du comité administratif.

Par la suite, une séance du comité plénier, commençant à 11 h. 30, compte de sa visite par la suite, disant qu'il était très satisfait de la rencontre.

Le premier magistrat a dit qu'il a mentionné au premier ministre qu'il avait retardé la préparation du bill de la cité parce qu'il voulait que la nouvelle administration prenne sur elle-même la rédaction du bill.

M. Hamel a ajouté que le premier ministre a été très compréhensif. On a discuté de plusieurs problèmes, dont le filtre, l'assainissement de la rivière Lairet, et la canalisation de la rivière du Moulin, etc. Le maire n'a rien relevé sauf de dire qu'il pense que tout va bien marcher maintenant.

LES PARRAINS

A la suggestion de MM. Gaston Filibotte et Jules Morency, le comité a décidé de demander, encore cette année, à l'hon. Gerald Martineau et le député Francis Boudreau d'être parrains du bill devant la Chambre haute et l'Assemblée législative, respectivement.

LA PENSION

Les échevins ont discuté longuement de la question d'une pension (Suite à la page 6, 3e col.)

Editorial

Le parachèvement du Musée Provincial

Après un quart de siècle d'existence, le Musée Provincial sera enfin parachévé en vertu d'un agrandissement qui était prévu dans les plans originaux comme formant partie intégrante de l'immeuble; les autorités de la province ont décidé de construire la section-arrière qui jusqu'ici était un édifice temporaire recouvert de brique et de bois qui jurait avec le style et l'architecture de l'ensemble. Une fois l'oeuvre terminée, le monument sera complet sur le site idéal où il repose, au centre du Parc des Champs de Bataille.

Le Musée s'agrandit finalement, et la chose n'est pas sans besoin; il combine dans le moment trois importants départements, à savoir le musée d'histoire naturelle qui occupe la majeure partie du deuxième étage, puis le musée des Beaux-Arts qui renferme les tableaux, les peintures et les sculptures du troisième, et les archives provinciales avec les collections d'imageries historiques, de pièces de monnaie et de vieilles reliques. Un jour ou l'autre chacun de ces "trois musées" devra s'installer dans ses propres meubles avec un immeuble bien approprié et une administration distincte. Le plus tôt l'événement se produira, le mieux ce sera.

C'est une excellente initiative que le Musée se développe et s'aère dans des salles d'expositions mieux disposées et des facilités diverses offertes aux visiteurs qui y viennent de plus en plus nombreux; il lui manquait un peu d'unité et de cohésion, à cause sans doute de l'espace restreint dont il disposait. Les nouvelles salles qui viendront s'ajouter remettront dans leur cadre définitif les pièces que l'on retrouvait un peu éparpillées jusque dans les corridors et les escaliers, et présenteront au public une vue d'ensemble qui lui manque aujourd'hui. Ainsi le seul musée des beaux-arts peut absorber l'immeuble actuel tout entier, si l'on veut bien rassembler toutes les oeuvres, peintures, tableaux et sculptures qui sont entreposés ici et là dans les immeubles de la province. Les archives provinciales méritent bien un édifice particulier qui leur soit strictement réservé, car elles s'entassent dans un local peu commode, et les documents, pièces historiques et autres reliques du passé offrirait un tout autre intérêt si elles étaient étalées dans des montres spacieuses, au milieu de salles où le public pourrait circuler à l'aise. Ce sont là d'autres entreprises en perspective.

Maisons historiques à protéger

Un violent incendie qui a éclaté dans le toit d'une vieille maison de cinq étages et l'a lourdement endommagé ainsi que deux autres immeubles a failli détruire tout l'aspect historique de la Place Royale. Fort heureusement, les occupants de ses treize logements ont eu la vie sauve. Ils devront cependant aller se loger ailleurs en attendant que l'on effectue des réparations que l'hiver retardera sans aucun doute.

Ces maisons font partie de l'ensemble de la Place Royale, l'un des endroits les plus historiques de Québec et sont placées sur la liste d'inventaire des monuments historiques. Elles entourent la chapelle de Notre-Dame des Victoires, lieu de pèlerinage et endroit de prédilection des touristes. Ces vieux immeubles sont à protéger et à conserver. Avant de permettre aux propriétaires de faire des réparations, la Commission d'urbanisme devra s'assurer que l'aspect extérieur de ces reliques du passé soit conservé. Les grosses cheminées avec renforts et les lucarnes ne doivent en aucune façon être extérieurement modifiées. Autrement, ces maisons perdront tout leur cachet d'ancienneté.

Dans le but de protéger cet ensemble dont une partie remonte aux

premiers temps de la colonie, la Société historique de Québec ferait bien d'entreprendre des démarches auprès des corps publics — les gouvernements fédéral et provincial — pour les inciter à consacrer des sommes importantes à la restauration et à la préservation de la Place Royale. Les autorités fédérales qui consacrent des sommes importantes à la conservation des Parcs Nationaux du Canada ne devraient pas oublier nos vieux monuments et nos ensembles historiques.

Elles ont de grands projets à l'étude en vue de la célébration du centenaire de la Confédération en 1967. Elles pourraient jeter un coup d'oeil sur cette place qui constitue le plus vieux marché du pays aménagé en 1676. A cette époque les eaux du fleuve, dit-on, venaient mourir à quelques verges de cette place et les navires à voiles s'y échouaient. Quant au gouvernement provincial, qui s'est déjà porté acquéreur de vieux immeubles dans cette partie de la basse-ville, il ne manquera pas, sans aucun doute, de secourir tous les efforts que l'on fera pour préserver ce lieu historique. Il appartient à la ville de veiller à ce que l'on écarte tout foyer d'incendie de ce secteur.

Sa mission de paix terminée, Eisenhower rentre à Washington

Washington (PA) Le président des Etats-Unis, M. Eisenhower, est arrivé à 11 heures 25, hier soir, à la base aérienne Andrews, dans le Maryland, au terme d'un voyage de 25.000 milles à travers le monde.

On estime à 9 millions le nombre de personnes qui ont vu le chef d'Etat américain dans 11 pays différents.

Une foule enthousiaste de 750.000 personnes l'a acclamé dans le nouveau royaume indépendant du



Maroc, hier, dernière étape de son voyage autour du monde.

Evacuation

En quittant le territoire marocain, le président Eisenhower a annoncé, de concert avec le roi Mohammed, du Maroc, qu'ils venaient de conclure une entente au sujet de la fermeture des bases américaines au Maroc.

Les deux chefs d'Etat ont annoncé dans un communiqué que l'évacuation sera terminée vers 1963. Ce qui signifie que les quelque 15.000 militaires américains installés avec leurs familles dans cinq bases construites au coût de \$400 millions après la guerre de Corée seront rapatriés du Maroc

d'ici ce temps-là.

Desir de paix

M. Eisenhower avait quitté Washington il y a 19 jours avec l'intention de démontrer le "desir le plus cher de l'Amérique: un monde dans lequel toutes les nations puissent prospérer dans la justice, la liberté et la paix, sans crainte d'être molesté".

Bon nombre de ceux qui ont voyagé avec M. Eisenhower croient qu'il a laissé une excellente impression partout où il a passé en saluant avec bonne grâce les nombreuses foules qui l'ont acclamé et en conversant avec les chefs de plusieurs nations.

Après l'Italie, la Turquie, le Pakistan, l'Afghanistan, l'Inde, l'Iran, la Grèce, la Tunisie, l'Espagne et les participants à la conférence occidentale "au sommet" à Paris, le Maroc a fait un accueil des plus ensoleillés au président Eisenhower pendant les quelques heures qu'il a passées dans ce pays.

A Ottawa

Ottawa (PC) Dans un message qui a fait parvenir hier soir au président des Etats-Unis, le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, acclame le "succès éclatant" de la tournée mondiale qu'il vient de terminer.

Le message du premier ministre canadien a été envoyé à Gander, à Terre-Neuve, où l'avion personnel du président américain devait faire escale sur le chemin du retour aux Etats-Unis, mais l'appareil présidentiel s'est posé à l'aéroport de Goose-Bay au Labrador à cause des mauvaises conditions atmosphériques.

Convocations

11 h. 30 p.m. — Club Kivani de Québec. Déjeuner hebdomadaire, au Château Frontenac. 12 h. 30 p.m. — Club Richelieu de Québec. Déjeuner hebdomadaire au Château Frontenac. Conférence: M. Pelletier. 6 h. 30 p.m. — Club Optimiste de Québec — Dîner à restaurant Ma-



TRAGEDIE A NEUVILLE : Un Montréalais a perdu la vie, hier soir, lors d'une collision entre trois autos sur la route Québec-Montreal, à Neuville Sa

voiture apparait ci-haut. Elle est éventrée de l'avant à l'arrière. La victime et sa compagne dont l'état est sérieux ont été projetées sur le pavé. Cette collision a fait trois autres blessés.

# En prenant votre café

avec Gregory Clark

C'est devenu une habitude pour l'auteur de cette chronique à cette période de l'année, d'effectuer une tournée des magasins pour observer comment les choses se passent sous le signe de la rue générale. C'est également l'opinion bien ancrée chez moi que les fêtes les plus heureuses au milieu de

toute cette cohue, sont les bébés profondément endormis, détendus des pieds à la tête, ignorants de tout dans le royaume ambulant de leurs estomacs.

Les grands magasins encouragent leurs mamans à amener leurs bébés et fournissent à cette fin de robustes voiturettes dans lesquelles les bambins peuvent être véhiculés en toute sécurité malgré le flot incessant des acheteurs.

L'ambiance de la période des achats de Noël, le bourdonnement qui s'élève de la foule, ce souffle bruyant qui emplit l'atmosphère et ce glissement des pieds sur les planchers, semblent produire un effet soporifique sur les bébés. Neuf sur dix de ceux que l'on peut observer dorment à poings fermés. Au milieu de cette population sans merci pour tout homme, toute femme ou tout enfant en état de se tenir sur ses pieds, les bébés dans le refuge assuré de leurs voiturettes, vont et viennent en tout confort et sécurité, lors même qu'ils dérangeraient toute l'humanité pour s'assurer un passage.

Les voiturettes pénètrent dans les ascenseurs? On voit les préposés à la manœuvre leur accorder la priorité. Chacun s'efforce pour laisser l'espace nécessaire. Et même le fracas des portes d'ascenseurs ne saurait éveiller ces chérubins.

Tout est différent cependant lorsque la mère monte dans l'autobus pour le retour à la maison. C'est alors que le bal commence!

"Jamais" de dire une mère désespérée, aux prises avec les hurlements d'un bambin de 2 ans dans un autobus bondé de voyageurs. "Je ne ramènerai ce marmot dans les magasins". Et pourtant tout ce que réclame l'enfant dans son desespoir, est le repos et la tranquillité des grands magasins à l'occasion de la période des achats de Noël!

## Le règlement de la grève de Magog serait encore éloigné

(Par Denis Paré)

On ne prévoit pas que le différend qui paralysait l'usine Dominion Textile à Magog puisse être réglé avant plusieurs semaines.

C'est ce que nous avons appris hier matin, alors que les représentants des deux parties concernées, ceux du syndicat des ouvriers du textile et ceux de la compagnie employaient dans la salle du comité des bills privés du Conseil législatif, pour y tenir une nouvelle séance de médiation sous la présidence de M. Jacques Casgrain, sous-ministre adjoint au ministère du Travail.

La salle du comité des bills privés du Conseil législatif est entièrement décorée en rouge et compte le tapis qui est d'un rouge vif. Un des délégués à la médiation a dit en blaguant comme il entrerait dans la salle qu'il n'avait pas de doute qu'on se montrera plus libéral de part et d'autre dans un local aussi rouge. Un de ses collègues a répondu: «Si cela peut aider la bonne cause, je n'y vois rien de mal d'inconvénients.»

Avant-hier, les séances ont eu lieu dans l'autre salle des bills privés, celle réservée aux membres de l'Assemblée législative. Deux séances ont eu lieu au cours de la journée. Mais on a enregistré très peu de progrès. Hier, on a tenu le même nombre de séances. Puis, les délibérations furent reportées après la fête de Noël. Il y aura alors trois jours de médiation, puis les séances seront

ajournées à l'année prochaine, au début de l'an nouveau.

La grève à la Dominion Textile dure depuis bientôt trois mois. Elle prive de travail quelque 1.500 employés de cette usine. M. René Gosselin se trouve à la tête de la délégation de la Fédération nationale du Textile, tandis que le chef des délégués de la compagnie, est M. R. Archibald.

(P.C.) — Des réunions qui visent à mettre fin à la grève des tisserands de Magog ont lieu à huis clos à Québec. Y assistent des représentants de la société Dominion Textile, d'un syndicat de tisserands et du ministère du Travail du Québec.

Ces réunions, qui ont débuté jeudi, ont été suspendues au cours de la dernière fin de semaine et ont repris lundi.

M. Jacques Casgrain, sous-ministre adjoint du Travail, les préside. Il refuse pour le moment de dire à la presse comment elles se déroulent. Il dit d'autre part qu'il ne sait pas du tout quand les réunions se termineront.

Mille cinq cents tisserands employés de Dominion Textile à Magog et membres de la Fédération nationale des ouvriers des textiles, organisme affilié à la C.T.C.C. sont en grève depuis le 27 septembre pour forcer leur employeur à leur accorder une rémunération plus élevée. Ils réclament une hausse de 11 centes l'heure. Avant la grève, leur salaire de base était de \$128 l'heure.

## Nouvelle annexe de \$500,000 adjointe à l'édifice actuel du Musée provincial

(par Denis Paré)

Le gouvernement a décidé de procéder à l'agrandissement du Musée provincial. L'annexe qu'on ajoutera à l'édifice déjà existant coûtera quelque \$500,000, avons-nous appris, d'excellentes sources.

L'honorable Yves Prévost, secrétaire de la province, favorisait depuis longtemps l'agrandissement du Musée provincial. Il y a deux mois environ il avait exposé la nécessité de procéder le plus rapidement possible à pareils travaux. Le ministère des Tra-

vaux publics a pris l'affaire en main. Plusieurs projets ont déjà été élaborés, dont l'un aurait obtenu l'approbation de toutes les personnes intéressées.

La nouvelle aile que l'on construira au Musée de la province s'élèvera à l'arrière de l'édifice actuel, précisément dans cette partie qui n'avait jamais été terminée.

Des la construction du Musée, il y a environ un quart de siècle, on avait prévu l'agrandissement que l'on apportera à cet édifice d'ici quelques mois. La partie arrière du musée constitue un édifice temporaire. Sa construction nure avec le reste puisqu'elle est en brique et bois, plutôt qu'en pierre comme le reste de cet imposant immeuble.

La nouvelle annexe comprendra cinq planchers, dont deux seront occupés par des bureaux, un étage servira aux archives, et les deux autres constitueront en deux vastes salles où on pourra tout à tour tenir des expositions et donner des cours.

On ne croit pas que les travaux d'agrandissement puissent être entrepris avant le printemps prochain. De tout façon, il s'agit d'un projet considérable puisque sa réalisation nécessitera des déboursés d'un demi-million de dollars. L'annexe nouvelle aura 62 pieds de large et une profondeur de 80 pieds. La nouvelle aile sera en pierre pour s'accorder avec la finition de l'ancienne partie de l'édifice.

## Accord relatif à la pose d'un câble entre le Canada et la G.-B.

Londres (Reuters) — On a rendu public hier à Londres un accord relatif à la pose d'un câble de 2.150 milles qui reliera sous l'eau à l'automne de 1967 le Royaume-Uni et le Canada.

Le câble servira notamment aux communications par téléphone et télégraphie. Il ira de Grosvenor-Wharf dans le Quai à Oman, en Russie.

L'accord a été conclu entre le ministère des Postes du Royaume-Uni, la société canadienne de télécommunications et la compagnie Eastern Telegraph, filiale de la société Cable and Wireless.

## Washington et Québec feraient un échange?

Une rumeur circule hier dans les rues de Québec où tous les médias ont actuellement rapporté qu'on tente de conclure un échange de très près. Il est dit que l'ambassadeur qui s'est à l'occasion du grand bal de la Reine de la dernière semaine, avant le mardi-gras, échangé entre un couple de Québec et un couple de diplomates du grand bal Bohème de Washington.

On se rappelle que, chaque année, cette manifestation éminemment mondaine de la capitale américaine donne lieu à un échange de costumes les plus étonnants et les plus originaux. Ce bal, est ordinairement fréquenté par la haute société de Washington et de nombreux couples de diplomates et même européens.

La rumeur serait-elle fondée? M. Louis Paré qui nous avons consulté n'a pas voulu faire de commentaires.

Pour renseigner nos lecteurs précisons que le Bal Bohème de Washington, est le 12 janvier et que le bal de la Reine de Québec a été fixé au 26 février.

## L'univers catholique a atteint cette année 520,369,000 âmes

La population catholique du monde a atteint pour l'année qui se termine le chiffre de 520,369,000. Si on établit le pourcentage d'après la population totale du globe, qui est de 2,710 millions d'habitants, l'établissement à 19,19. Cela marque une légère augmentation sur l'année 1965, alors que le pourcentage était de 19,1.

En Europe, la population catholique est de 243,835,000 sur 556,000,000 d'habitants, soit 43 pour cent. Elle est de 26,371,000 en Afrique sur 224,000,000 d'habitants, soit 11,7 pour cent. L'Asie compte 34,943,000 de catholiques sur une population totale de 1,543,232,000 d'habitants, seulement 2,25 pour cent.

Les catholiques de l'Océanie sont au nombre de 3,116,000 pour une population de 15,888,000 d'habitants (19,7 pour cent). L'Amérique compte 221,104,000 avec une population de 373,000,000, soit 59,2 pour cent.

Le nombre des catholiques en Europe a eu du mal à croître au rythme de l'augmentation de la population. La population européenne n'a pourtant monté qu'au taux moyen de 0,55 pour cent pour les quatre dernières années.

La population catholique a grandi plus vite cependant que la population globale partout ailleurs. Ainsi, en Asie, l'augmenta-

tion du nombre des catholiques s'évaluait à 4 pour cent alors que la population ne croissait que de 2,5 pour cent. En Amérique, le nombre des catholiques s'accroissait de 4 pour cent pour une augmentation de la population de 1,8 pour cent. L'Océanie a enregistré une augmentation du nombre des catholiques de 6,7 pour cent, quand la population n'augmentait que de 2,2 pour cent. L'Afrique est à l'honneur pour l'augmentation des catholiques qui atteignait 8 pour cent pour une augmentation annuelle de la population de 1,4 pour cent.

Dans les territoires de mission, les catholiques ont réalisé de gains appréciables au cours des deux dernières années. Le taux annuel de l'augmentation des catholiques dans ces territoires atteignait 4,6 pour cent. Dans les autres pays, il s'est limité à 2,5 pour cent. Voici d'ailleurs le tableau compilé pour chacun des continents:

Afrique	Asie	Océanie
Tunisie	370.000	Australie
Libye	194.000	Nouvelle-Guinée
Soudan	188.000	Nouvelle-Zélande
Ethiopie-Erythée	179.000	Archipels
Liberia	145.000	
Délégation de Dakar	145.000	
Délégation de Monrovia	145.000	
Délégation de Pretoria	145.000	

Délégation de	Amérique
Leopoldville	85.798.000
Territoires sous concordat	21.878.000
portugais	113.426.000
Ceuta et Tanger	1.000.000
Territoires espagnols	221.104.000
Total des catholiques	520.369.000
pour 224.000.000 habitants (11,7%)	

Asie	Europe
Pakistan	243.835.000 catholiques sur 556.000.000 d'habitants (43%)
Indes	
(dont 1.474.000 de rite syrien)	
Goa	
Formose	
Ceylan	
Birmanie	
Thaïlande et Malacca	
Viet-nam	
Cambodge et Laos	
Japon	
Corée	
Archipel indonésien	
Philippines	
Proche-Orient	
Hong-Kong	
Chine (?)	

Total des catholiques	Océanie
34.943.000	2.023.000
pour 1.543.232.000 habitants (2,25%)	325.000
	313.000
	455.000
	3.116.000
	pour 15.888.000 habitants (19,7%)

## Le prix des produits pharmaceutiques

Washington (PA) — Le sénateur Estes Kefauver a dit hier à Washington qu'il ressort d'enquêtes que les Etats-Unis et le Canada sont au nombre des pays où les produits pharmaceutiques coûtent le plus cher. Le Royaume-Uni et la France, ajoute-t-il, sont au nombre des nations où ils coûtent le moins cher.

Certains produits pharmaceutiques coûtent plus cher au Canada qu'aux Etats-Unis, où ils coûtent pourtant très cher, dit également le sénateur démocrate du Tennessee.

M. Kefauver est président d'une sous-commission qui a enquêté sur les prix des produits pharmaceutiques.

Il soutient qu'une partie de la publicité des produits pharmaceutiques est mensongère.



Hier



Aujourd'hui

**RIVE-SUD**  
NOUVELLES —  
PIERRE BELLEAU, 111, Côte du Passage, Lévis, Terminus 7-6086.  
ANNONCES CLASSEES —  
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis, TE 7-4863  
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lévis, Terminus 7-1801.  
ABONNEMENT —  
GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lévis, TE 7-5936  
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.  
Samedi 8 h. 30 à 12.00

**Service T.V.**  
sur toutes marques.  
Appelez  
**NOREAU ELECTRIQUE**  
Ino  
Le jour: TE 7-9321  
Le soir: TE 7-5589  
Satisfaction assurée

**W. E. BÉGIN**  
500 ST-JEAN, COIN STE-CLAIRE  
TEL.: LA 4-5271  
AUSSI A ST-ROCH: 520 DE LA SALLE  
ENTRE DE LA COURONNE & DU PONT  
TEL.: LA 9-1331

JAMBON FESSE FUMEE PRESQUE DESOSSÉE	47
CROUPE JAMBON FUME 5 A 7 LIVRES	39
JAMBON FUME MORCEAU DE CENTRE 2 A 4 LB	59
TRANCHE DE JAMBON FUME	59
JAMBON D'ÉPAULE FUMÉE	43
ROTI D'ÉPAULE PORC FRAIS	33
PORC HACHE	57
SAUCISSE	37
CROUPE DE BOEUF 8 A 12 LIVRES	67
ROTI DE BOEUF PRESQUE DESOSSÉE	53
ROSBIF DE SURLONGE PRESQUE DESOSSÉE	1.03
ROSBIF DE FILET PRESQUE DESOSSÉE	83
CHOPS DE BOEUF PRESQUE DESOSSÉS	87
JAMBON CUIT HACHE LB	57
JAMBON CUIT TRANCHE ONCES	48
CRETONS LB	57

**DINDE PAS GELEE 49** 10 A 25 LIVRES  
**DINDE PAS GELEE 47** 10 A 16 LIVRES  
**DINDE PAS GELEE 53**

# DINDES

## FRAICHEMENT ABATTUES

CAT. "A" GROSSE  
**38<sup>c</sup>**

CAT. "A" PETITE  
**44<sup>c</sup>**

### POULETS

Cat. A 6 lbs et plus **48<sup>c</sup>**      Cat. A 2 à 3 lbs **35<sup>c</sup>**

### POULES

Cat. A 5 lbs et plus **35<sup>c</sup>**

Nous vous remercions pour votre encouragement, nous offrons à notre nombreuse clientèle NOS MEILLEURS VOEUX A L'OCCASION DE NOEL

LIEVRES le couple \$1.45	OIES et CANARDS CAT. "A" <b>49<sup>c</sup></b>	LARD HACHE TOUJOURS MAIGRE 3 lbs pr \$1.35
--------------------------	--	--

## JAMBON

Fesse <b>45<sup>c</sup></b>	Cottage <b>50<sup>c</sup></b>
Epaule <b>37<sup>c</sup></b>	Bacon en 1/2 lb <b>25<sup>c</sup></b>

## JAMBON CUIT 74<sup>c</sup>

COMPLET ou MOITIE

Carrier: Coulet inc.	Carrier: Coulet inc.	Carrier: Coulet inc.	Carrier: Coulet inc.
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

345 rue Du Pont - Tél.: LA 2-5291      167 rue Commerciale - Tél.: TE 7-4754

QUEBEC      LEVIS

# La pensée canadienne

## Un héritage qu'il faut préserver

Le gouvernement canadien a une excellente occasion de prouver qu'il est sincère, remarque "Le Droit", lorsque par la voix du premier ministre et des membres du cabinet, il affirme publiquement la culture française, au Canada, est un héritage qu'il faut préserver, un trésor qui contribue à la grandeur de la nation.

L'occasion est celle-ci: favoriser les échanges entre étudiants canadiens-français et étudiants de France et d'autres pays de langue française, comme vient de le demander le Conseil national de l'Union culturelle française (section canadienne) et la Société St-Jean-Baptiste.

Le gouvernement s'est engagé récemment, on le sait, à distribuer annuellement quelque 200 bourses qui permettront à des étudiants canadiens tant de langue française que de langue anglaise de poursuivre des études dans diverses universités du Commonwealth. En échange, des étudiants du Commonwealth viendront étudier ici.

Le principe des échanges est excellent; personne ne s'y oppose. Le gouvernement a cependant oublié, dans le cas présent, le caractère biethnique et bicultural du Canada. Le Canada fait partie du Commonwealth, soit. Mais il a deux cultures à respecter et à conserver. S'il faut continuer le soutien au sein du Commonwealth, il faut également permettre aux étudiants canadiens de langue française d'aller étudier en France, s'ils le désirent, ou en d'autres pays de langue française; il faudrait, en échange, permettre à des étudiants étrangers, d'expression française, de venir étudier ici.

### Le taux d'intérêt

L'annonce récente de la hausse du taux d'intérêt sur l'habitation ne fera pas plaisir à tout le monde. Toutefois, dans les circonstances actuelles, le gouvernement n'avait pas d'autre alternative que de faire ce qu'il a fait. C'est du moins ce qu'affirme le "Ottawa Citizen" dans un éditorial récent.

Les taux d'intérêt sont si élevés aujourd'hui, qu'à 6 pour cent les prêteurs privés n'étaient pas intéressés aux premières hypothèques. Si, tel que le prévoit le gouvernement, on commença en 1960 la construction de 125.000 maisons, il est indispensable d'offrir aux institutions privées de prêt un taux d'intérêt alléchant. L'alternative serait que le gouvernement prête lui-même à un taux moins élevé.

En admettant la nécessité d'un taux d'intérêt accru, on devait faire quelque chose pour alléger le fardeau de l'emprunteur. Pour un prêt de \$10.000, payé sur une période de 25 ans, l'intérêt sera de \$4.52 par mois. Peut-être la période d'amortissement pourrait-elle être allongée jusqu'à 30 ans, car après tout, il n'y a pas plus de cinq ans, la période d'amortissement de 20 ans était considérée comme le maximum approprié.

Depuis, on a trouvé qu'une période de 25 ans était raisonnable, et sans danger d'inflation. Par la même occasion, ce geste a diminué le poids des paiements mensuels pour plusieurs familles.

### Le commerce avec le Japon

Le Canada peut-il continuellement demander au Japon de réduire volontiers ses exportations dans notre pays, et négliger de considérer que le Japon est son troisième client après les États-Unis et la Grande-Bretagne? C'est la question que pose le "Globe and Mail" après une brève revue de l'attitude canadienne à l'endroit du Japon.

Par deux fois cette année le gouvernement du Canada a persévéré le Japon de réduire ses exportations dans notre pays, à la suite des pressions exercées par les manufacturiers canadiens. Des rapports émanant d'Ottawa laissent prévoir de nouvelles démarches notamment par les manufacturiers canadiens de chaussures et autres associations qui réclament de plus en plus de protection contre les exportations du Japon. "Il ne faut pas oublier cependant", poursuit le Globe and Mail, "que si nous voulons continuer à vendre au Japon, nous devons acheter de ce pays qui déjà enregistre un déficit substantiel dans ses relations commerciales avec le Canada. En ce qui regarde le bié particulièrement, notons que le Japon pourrait se le procurer ailleurs et comment alors réagirait l'Ouest canadien? Considérons enfin que si le Japon ne peut trouver de marchés suffisants dans les pays de l'Ouest, il lui faudra pour sa survie propre, se tourner vers le débouché économique de la Chine".

### Liberation de 50 à 75 détenus

Ottawa, (PC) — Entre 50 et 75 détenus pour avoir violé une ou deux fédérations ont été libérés au cours des derniers jours aux termes de la prorogative royale du pardon. Ils pourront ainsi passer Noël chez eux. Leur peine aurait dû prendre fin normalement entre le 15 décembre et le 5 janvier.

Le solliciteur général du pays accorde les pardons.

Au cours des dernières années,

### Nouveau poste à M. Euclide Paré

(PC) — M. Euclide Paré, ingénieur en chef au ministère des Ressources hydrauliques du Québec, a été nommé président de l'Office de l'électrification rurale de cette province. Il succède à M. Joseph Deslongchamps. Formé en 1950, l'Office de l'électrification rurale aide des coopératives à avoir leur propre réseau d'électricité.

environ 200 prisonniers étaient libérés avant Noël aux termes de la prorogative royale.

### Joyeux Noël

Chers clients et amis, c'est avec une joie profonde que nous vous adressons nos meilleurs vœux de Noël et du Nouvel An. Que cette année soit pour vous 365 jours de joie et de santé.

### Marquette ELECTRIQUE INC.

1024 rue St-Jean LA 3-2114

### Des instants merveilleux de votre vie sur films...

Conservez à jamais vivants la joie, la gaieté de vos enfants, de vos invités au cours de vos fêtes, de vos réceptions, de vos soirées de Noël et du Nouvel An. Achetez votre équipement de prise et de développement et autres accessoires. Service de développement et livraison prompt et court.

19, rue Buade TEL: LA 2-3100

### Au Palais de Justice

## Un juge du Bien-Etre social témoigne aux Sessions de la Paix

### Les décisions d'un juge du Bien-Etre social sont intouchables. — Jeunes gens de Ste-Foy accusés de grossière indécence. — Une mère cherche un fils et trouve un protégé.

(Par Guy Lafrance)

Le juge Henri Bernatchez de la Cour du Bien-Etre social ainsi que le greffier de cette Cour, M. Simon Paradis, furent entendus comme témoins dans une cause concernant un adolescent de 18 ans accusé de deux délits dont un commis quelques jours avant qu'il n'atteigne sa 18e année et l'autre quelques semaines après qu'il eut atteint cet âge.

Il est plus que rare qu'un juge soit assigné comme témoin dans une cause entendue en Cour des Sessions de la Paix, mais la défense, représentée par Me Raymond Maher, a pris cette initiative en vue de tenter de faire renvoyer ces causes devant le Bien-Etre social pour éviter à son client d'avoir un casier judiciaire.

Le juge Laetare Roy a pris la motion faite par Me Maher, hier en délibéré et se prononcera sur cette motion le 12 janvier. Les faits dans cette cause qui sont d'ordinaire se résumant à ce qu'un adolescent de Ste-Foy n'avait jamais eu de démolie, mais le 8 décembre jusqu'au 9 décembre 1958. Entre cette date et le jour de son 18e anniversaire, le 26 avril 1959, le garçon fut traduit à cinq reprises devant le Bien-Etre et ne sembla pas s'améliorer.

A la barre, le juge Bernatchez a déclaré que, le 13 juillet cette année, il avait obtenu une place à Boscoville (centre de réhabilitation) pour le garçon même s'il avait passé 18 ans. A ce moment-là, le jeune homme d'une part, ne collabora pas et, d'autre part, la famille disait avoir besoin de lui parce qu'il gagnait \$75 par semaine et que cela les aidait. L'enfant fut donc remis aux siens.

"Aussi, de conclure le juge de la Cour du Bien-Etre social quand j'ai vu qu'il n'y avait pas plus de collaboration que cela, je me suis désintéressé du cas, car à notre cour les jugements ne sont pas exécutoires, mais sont basés sur la collaboration. De plus quand le jeune homme fut traduit devant notre Cour à nouveau après qu'il eut atteint l'âge de 18 ans, j'ai refusé d'entendre la cause parce que je n'avais pas juridiction".

A ce stade de la procédure, Me Raymond Maher fit remarquer aux deux juges que l'adolescent avait été déclaré "délinquant", le 9 avril 1959, avant qu'il n'atteigne l'âge de 18 ans. On sait que lors-

qu'un jeune de moins de 18 ans est "juge délinquant" par la Cour du Bien-Etre, il peut demeurer sous la protection de cette cour jusqu'à l'âge de 21 ans et qu'il peut ainsi bénéficier de ses avantages.

Le juge Bernatchez, toujours à la barre, fit alors remarquer à Me Maher que non seulement il avait déclaré le jeune "délinquant", le 9 avril dernier, mais qu'il l'avait fait même avant cela. De plus, ce juge déclara à la défense qu'il n'était pas obligé de garder sous sa protection un jeune qui a été "juge délinquant".

Ce même juge précisa que cela était laissé à la discrétion du tribunal du Bien-Etre. Il a même ajouté que non seulement un juge de cette Cour pouvait envoyer un individu, devenu adulte au sens de la loi, c'est-à-dire ayant atteint 18 ans, et qui est qualifié de "délinquant", aux Sessions de la Paix, mais qu'il pouvait même le faire pour un adolescent de 14 ans et plus qui se montre incorrigible.

C'est à ce moment que le juge Laetare Roy demanda au juge Henri Bernatchez si dans ce cas il avait tenu compte du passé de l'accusé pour le référer aux Sessions au lieu de le garder sous sa protection jusqu'à 21 ans, comme il aurait pu le faire puisqu'il avait été qualifié de "délinquant".

Le juge Bernatchez répondit au juge Roy que, dans ce cas, il avait exercé sa discrétion en la matière se basant non sur le dossier du jeune, mais en se basant sur un fait très simple. A savoir qu'il n'avait pas de place à Boscoville. Il précisa que cette institution ne reçoit pas de pensionnaire plus vieux de 18 ans, mais que l'été dernier, par faveur, une place, et qu'à la dernière minute le garçon n'avait pas collaboré et que par conséquent il ne pouvait plus recommencer ce jeu de réserver une place au détriment de d'autres plus coopératifs et plus jeunes.

Au cours de cette cause, la défense fit également entendre Mlle Yvette Morency, directrice du service de placement provincial, section de la réadaptation sociale. Elle déclara que le jeune est récupérable, mais qu'il a besoin d'être temporairement placé dans un centre où il n'aurait plus de contact avec sa famille et que par conséquent il se reportait sur un "sang".

Enfin, Mlle Morency déclara que depuis septembre elle suivait de près le jeune sur la recommandation de Me Armand Maltais député de Québec-Est qui était d'ailleurs dans l'assistance lorsque cette cause fut entendue. Elle ajouta que le jeune était récupérable et de trois mois dont le but était de l'aider à motiver sa vie. Selon cette personne, le garçon est parfaitement récupérable et depuis septembre il aurait repris de l'enthousiasme et serait devenu plus coopératif et aurait commis aucun délit depuis le début de sa cure.

Finalement, Me Maher déclara au juge que tout laissait prévoir que le garçon était récupérable et que depuis septembre il avait recommencé à travailler. L'avocat insista sur le fait que le jeune homme serait à jamais perdu s'il était condamné et avait un dossier criminel pour le restant de ses jours.

C'est alors que le juge Laetare Roy prit la parole pour dire: (Suite à la page 7, 2e col.)

### Bureau médical à l'hôpital du Parc Savard

Le Bureau Médical de l'Hôpital du Parc Savard compte maintenant 65 membres. La nouvelle en a été annoncée par le Dr Lucien Roy, secrétaire du Bureau.

Dans un communiqué, le Dr Roy dit avoir bon espoir que grâce à l'appui marqué des médecins de pratique générale ont été combinés, un nouvel hôpital pourra prochainement offrir aux malades de la région, de Québec des services améliorés et un "esprit nouveau".

"Il ne s'agit pas", dit le Dr Roy, "de prétendre supplanter les autres institutions hospitalières existantes de Québec, mais bien plutôt d'offrir un courageux désir de rivalité qui permettra aux médecins de pratique générale d'élever leur nouvel hôpital au plus haut niveau d'efficacité possible".

On sait que l'hôpital est réservé aux médecins de pratique générale et que le bureau de direction formé le 19 novembre dernier, est en étroite relation avec tous les praticiens de la ville.

L'hôpital actuel peut traiter 150 malades, et dans un avenir rapproché, on espère améliorer sensiblement l'établissement.

### Protestation de l'AGEL adressée à Me W. Bhérier

Le comité exécutif de l'Association Générale des Étudiants de l'Université Laval vient d'adresser une protestation à Me Wilbrod Bhérier, c.r., président de la Commission scolaire de Québec à propos d'une déclaration faite par lui à l'issue de la campagne annuelle du Prêt d'Honneur. Me Bhérier présidait cette campagne. Il avait notamment exprimé l'avis que le jeune d'aujourd'hui ne peut prétendre avec un droit à l'éducation et qu'il ne s'agit pas pour les étudiants de réclamer mais de construire. Me Bhérier s'en est également pris au "carabin", organe officiel de l'AGEL.

La déclaration communique hier par l'AGEL proteste contre le fait que Me Bhérier ait profité de ce dîner-causerie du Prêt d'Honneur pour exprimer ses propres opinions sur l'activité passer de l'AGEL, et de son journal, "Le Carabin". Elle ne nie toutefois pas à Me Bhérier le droit à ses opinions.

"Nous ne pouvons que déplorer le fait que vous vous soyez servi de cette campagne du Prêt d'Honneur pour mener la lutte contre ce que vous avez cru être l'attitude "passer" de l'AGEL. Pour notre part, nous continuerons à parler du "droit" à l'éducation et à réclamer la diminution progressive des frais de scolarité, sachant bien qu'il se trouvera toujours quelqu'un pour nous rappeler nos obligations", souligne la protestation.

On dit également: "Vous savez sans aucun doute qu'en acceptant la "grande visite étudiante" comme mode de participation à la 9e année campagne du Prêt d'Honneur, l'AGEL ne voulait pas pour autant renier les principes qu'elle avait défendus dans le passé. Nous continuerons à croire que notre journal, tout agressif qu'il ait été, n'est pas étranger au fait qu'aujourd'hui on se préoccupe de plus en plus de trouver une solution au problème de l'éducation à tous les niveaux".



TRAVAUX INTERROMPUS JUSQU'EN MARS 1960: Comme on peut en juger par la photo, la construction du quai 19 est fort avancée. Les travaux ont débuté à la fin de l'été, et déjà on achève la pose des piliers d'acier. Toutefois, les travaux seront interrompus jusqu'en mars 1960, et après le remplissage auquel travaillent présentement deux pelles mécaniques, on attendra le départ de la glace et la couverture du bassin Louise pour terminer la construction du quai et commencer celle du hangar 19. Plusieurs centaines de tonnes d'acier venant d'Allemagne entrent dans la construction du nouveau quai.

### M. A. O. Dufresne à sa retraite après 45 ans de service aux Mines

Le ministre des Mines de la province, l'hon. William M. Cottingham, vient d'annoncer que le sous-ministre du département, M. A. O. Dufresne, quittera son poste pour prendre sa retraite le 1er avril prochain.

M. Dufresne a lui-même pris cette décision après quarante-cinq années de service. Le conseil exécutif a favorablement accueilli sa demande et a adopté un arrêté ministériel à cet effet.

Lorsque M. Dufresne entra au service des Mines en 1914, il n'y avait que sept employés. A ce moment, il n'existait pas de ministère des Mines, mais un Bureau des Mines relevant du ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, alors dirigé par l'honorable Mevius M. Dufresne, a accompli sa carrière sous dix ministres différents. D'inspecteur, il devint chef du service technique, puis directeur du Bureau. Il fut promu sous-ministre en 1941.

### Nos collèges classiques comptent maintenant 39,855 étudiants dont 8,848 sont des filles

(Par Joseph Voisard)

Le nombre des inscriptions dans les collèges classiques de la province de Québec atteint cette année 39.855. Les filles figurent pour un peu plus d'un cinquième avec le chiffre de 8.848. Cela marque un sommet cette année pour les inscriptions féminines. On a d'ailleurs enregistré chaque année, surtout depuis une dizaine d'années, une augmentation dans le nombre des candidates au baccalauréat des Arts.

Ces chiffres découlent de statistiques compilées sous les auspices de la Fédération des collèges classiques, des Arts des universités du Québec. Ils valent surtout pour les institutions de langue française. Les services de renseignements de la Fédération ont pu obtenir les effectifs étudiants de la plupart des universités et des collèges anglais. Seuls les élèves de Loyola et Marianopolis sont comptés. On ne comprend pas non plus dans ces chiffres les élèves inscrits au Brevet "A", les élèves des Instituts familiaux, les élèves inscrits au baccalauréat en commerce ou au baccalauréat en sciences, même si ces étudiants fréquentent des institutions affiliées aux facultés des arts.

Dans les collèges affiliés à Laval qui ont au moins une année de niveau collégial, les garçons sont au nombre de 11.500 à comparer à 11.969 pour les collèges du même groupe affiliés à l'université de Montréal, à 1.180 pour ceux affiliés à l'université de Sherbrooke et 478 dans les collèges de même niveau affiliés à l'université d'Ottawa.

Dans les collèges féminins de la même catégorie affiliés à Laval, les inscriptions atteignent 1.587. Elles sont de 2.319 pour l'université de Montréal, 295 pour l'université de Sherbrooke. On compte de plus 396 candidates inscrites pour le baccalauréat français.

Chez les filles, pour les mêmes institutions, la faculté des Arts de Laval sanctionne les études de 766 candidates; celle de l'université de Montréal en compte, pour sa part, 2.187, et celle de Sherbrooke, 152.

Pour les collèges anglais du Québec, on ne possède que les chiffres de Loyola et de Marianopolis. Au Collège Loyola, les garçons sont inscrits au nombre de 810. Le collège Marianopolis accueille 176 jeunes filles.

### Echos de l'hôtel de ville

L'échevin Gérard Moisan a laissé entendre, hier, qu'il n'a rien de personnel à l'égard de la question des allocations payées pour les voitures de certains employés municipaux.

Au cours de la séance régulière du comité administratif, il a déclaré qu'il sait que certains employés reçoivent des allocations mais qu'ils ne les emploient pas au service de la cité. Certaines allocations vont jusqu'à \$1.000 par année. M. Moisan a expliqué qu'un employé est malade depuis deux mois et que l'allocation est payée quand même, alors que seule l'huile de l'employé se sert du véhicule.

Le maire Wilfrid Hamel a demandé des précisions afin que les mesures qu'il s'impose de prendre, M. Médéric Robichaud a dit avoir entendu parler de la chose lui aussi.

Le chef de police Roger Lemire, O.B.E., devra donner son opinion, à savoir si un détective qui a été blessé en devoir il y a trois ans peut remplir certaines petites fonctions dans le département. Le grand biessé recevra une offre de règlement final de la part de la cité s'il n'est point en mesure de travailler.

Le maire Hamel et les échevins se sont d'avis que les comptes de taxe foncière des citoyens qui protestent de la nouvelle évaluation technique de leurs propriétés ne devraient pas être soumis à l'impôt sur les arrérages de la partie des taxes que ces citoyens ne croient pas être tenus de payer. M. Moisan a expliqué qu'il ne peut pas être tenu de payer. M. Moisan a expliqué qu'il ne peut pas être tenu de payer.

Le maire Hamel et les échevins se sont d'avis que les comptes de taxe foncière des citoyens qui protestent de la nouvelle évaluation technique de leurs propriétés ne devraient pas être soumis à l'impôt sur les arrérages de la partie des taxes que ces citoyens ne croient pas être tenus de payer. M. Moisan a expliqué qu'il ne peut pas être tenu de payer.

Le maire Hamel et les échevins se sont d'avis que les comptes de taxe foncière des citoyens qui protestent de la nouvelle évaluation technique de leurs propriétés ne devraient pas être soumis à l'impôt sur les arrérages de la partie des taxes que ces citoyens ne croient pas être tenus de payer. M. Moisan a expliqué qu'il ne peut pas être tenu de payer.

Le maire Hamel et les échevins se sont d'avis que les comptes de taxe foncière des citoyens qui protestent de la nouvelle évaluation technique de leurs propriétés ne devraient pas être soumis à l'impôt sur les arrérages de la partie des taxes que ces citoyens ne croient pas être tenus de payer. M. Moisan a expliqué qu'il ne peut pas être tenu de payer.

Le maire Hamel et les échevins se sont d'avis que les comptes de taxe foncière des citoyens qui protestent de la nouvelle évaluation technique de leurs propriétés ne devraient pas être soumis à l'impôt sur les arrérages de la partie des taxes que ces citoyens ne croient pas être tenus de payer. M. Moisan a expliqué qu'il ne peut pas être tenu de payer.

Le maire Hamel et les échevins se sont d'avis que les comptes de taxe foncière des citoyens qui protestent de la nouvelle évaluation technique de leurs propriétés ne devraient pas être soumis à l'impôt sur les arrérages de la partie des taxes que ces citoyens ne croient pas être tenus de payer. M. Moisan a expliqué qu'il ne peut pas être tenu de payer.

Le maire Hamel et les échevins se sont d'avis que les comptes de taxe foncière des citoyens qui protestent de la nouvelle évaluation technique de leurs propriétés ne devraient pas être soumis à l'impôt sur les arrérages de la partie des taxes que ces citoyens ne croient pas être tenus de payer. M. Moisan a expliqué qu'il ne peut pas être tenu de payer.

### TERRAINS à QUEBEC

Derniers terrains à QUEBEC situés sur la 22ième Rue, St-Pascal de Malzerets. Conditions faciles. Conditions faciles. SIGNELEZ LA 2-2532

### Une hospitalité cordiale A NEW YORK

Dans le faste et la gaieté du Times Square, l'hôtel Astor offre l'ambiance accueillante d'une hospitalité cordiale avec tous les confort modernes, 750 chambres à air climatisé, chaque chambre avec TV et radio. Une superbe cuisine et un service impeccable.

Frank W. Krüdel, grand général

HOTEL Astor

Un hôtel Zerkendorf

ROYAUME DE NOËL

625 ST-JEAN — TEL: LA 3-7662

### ENTREPRENEURS - CONTRACTEURS

Que ce soit pour donner ou recevoir un cadeau, rappelez-vous toujours qu'une caméra, ciné-caméra, projecteur ou écran, photo-mètre, triplé, loupe ou encore longue-vue, lentille, "viewer", s'achète AU ROYAUME DE LA CAMERA, 1195 rue Saint-Jean, Québec — LA 9-2557. Attention spéciale aux commandes postales.

### CADEAUX PRATIQUES

avec Roger De Blois ENR

CARRE D'YVOUILLE TEL: LA 2-2587

### HACHE-VIANDE ELECTRIQUE

Vous pouvez maintenant hacher facilement et rapidement avec ce puissant hache-viande électrique. Idéal pour des repas économiques et savoureux. Hache aussi les noix et les amandes les plus dures servant dans les pâtisseries et confiseries. Très solide, ne vibre pas, n'a pas besoin d'être fixé.

Prix: \$58.95

775-777, côte d'Abraham Québec TEL: LA 2-4934

Victor Butchers' Supply Inc. Jean-R. POLIQUIN



## Le Noël des petits enfants des pays du sud

Par la Presse Canadienne

Les enfants sont toujours curieux de connaître comment leurs petits camarades des autres pays célèbrent la Noël. La Noël des petits mexicains les étonne tout spécialement.

Aux soirées du Noël mexicain, c'est la pinata qui est la vedette. La pinata est une cruche en terre cuite, remplie de bonbons et de noix, et pendue au plafond par une poutre à corde. Chaque enfant a droit d'essayer à trois reprises, les yeux bandés, de casser la cruche. Comme la cruche peut être remontée ou descendue sur le câble, il faut du temps avant que le vainqueur l'attrape. Dès que la cruche est cassée, par des foules d'enfants hurlant de plaisir et se précipitant à la chasse aux

noix et bonbons dont le sol est jonché. En Argentine le réveillon a lieu avant la messe de minuit. Le réveillon offre un menu composé de poulet ou de dinde, oiseaux rares en ce pays dont la nourriture officielle est le bœuf. Comme Noël tombe à la saison douce, le réveillon a souvent lieu dans le jardin.

On décore les appartements avec des arbres de Noël et quoiqu'on ne connaisse la neige que dans l'hémisphère-sud du pays, on y a des flocons de neige, des flocons de neige, des flocons de neige.

Les Indiens du Brésil sont très religieux. On célèbre souvent la messe de Minuit à l'extérieur. Les parcs publics sont envahis par des foules pieuses. Des garçons enroulés dans leurs ponchos, des fem-

mes indiennes portant bébé sur le dos, d'autres couples plus riches et mieux vêtus se mêlent dans la foule agouillée sous les palmes et les énormes hibiscus, dans l'atmosphère parfumée de chevres-feuille. Après la messe on fait des feux d'artifice comme au carnaval.

En Espagne, la coutume est un peu la même quoique là aussi la température est élevée.

du côté de la Méditerranée, fait que les sapins ont un petit air exotique. Pour Noël, on achète aux enfants des colliers faits de bonbons, de biscuits et tresses de papier aux couleurs vives. Comme la Navritte arrive un peu après la cueillette des ramandons, on fait une délicieuse pâte d'amandes appelée "turron", composée d'amandes écrasées ou pilonnées, de miel et de nougat.



Mme Vanier s'amuse à Rideau Hall

Mme Georges Vanier, épouse du gouverneur général se dispose à être un "pater" avec Lew Thomson, 7 ans, l'un des 210 membres du "Boys' Club" d'Ottawa qui étaient les invi-

tes des Vanier à la réception annuelle de Noël à Rideau Hall. Le Général a confié à ses jeunes hôtes, "Je passe la plus grande partie de mon temps ici à nourrir les écoliers." (Photo P.C.I.)

## La serviette sous le bras: symbole du succès en Allemagne de l'Ouest

Francfort, Allemagne — Si vous voulez réussir en Allemagne, il suffit de vous procurer une serviette d'affaires.

Peu importe son contenu, un paquet de sandwiches, une paire de souliers de rechange, ou un journal, le seul fait d'avoir sous le bras une serviette de cuir est devenu un symbole de succès en Allemagne de l'Ouest d'après-guerre.

Presque tout le monde en a une. Le conducteur de tramway, sa journée terminée, rentrera chez lui allègrement, la serviette sous le bras. Le policier, après sa ronde, échangera son revolver et son bâton contre une serviette d'affaires.

Les écoliers soupirent après le jour où ils seront assez grands pour échanger leur sac d'école à courir contre un article plus adulte. Et les adolescents sentent qu'ils sont acceptés dans le groupe seulement quand ils en ont une.

Que transportent les Allemands dans leur serviette? Seulement un citoyen sur dix s'en sert pour ranger des papiers. On l'utilise à toutes sortes d'usages. Les mari s'en ser-

vent pour apporter le marché à la maison; les célibataires, pour apporter leurs chemises sales à la buanderie; les mécaniciens de garage y logent des pièces de rechange. Et plusieurs employés de bureau arrivent à l'ouvrage la serviette sous le bras. Ils y déposent habituellement quelques sandwiches, des fruits et une bouteille de bière remplie de thé froid.

Les serviettes recèlent les objets les plus inattendus. Un homme d'affaires de Francfort en a surpris plusieurs l'autre jour lorsqu'il s'est arrêté au bureau d'un orage subit et a ouvert sa serviette pour en tirer... un parapluie!

Les farceurs vont même jusqu'à dire: "Si vous cherchez un emploi, achetez d'abord une serviette neuve, même si vous n'avez rien à mettre dedans".

## Héritière débutante

Detroit (UP) — Charlotte Ford, fille du roi de l'automobile Henry Ford II, a vu commencer ses débuts ces jours derniers dans une soirée qui réunissait près de 1 000 noms très cotés dans la société américaine.

Charlotte, une radieuse blonde de 18 ans est l'héritière de la plus grande fortune du monde de l'automobile.

Quand John Gordon, président de la General Motors et sa femme vinrent la saluer, Henry Ford II dit à sa fille: "Voici M. et Mme Gordon, ce sont nos adversaires".

Charlotte dit qu'elle a "aimé chaque minute de cette soirée magnifique".

## Votre horoscope...

(suite de la page 4)

ains de vos intérêts. Vous vous réjouirez d'une initiative prise par quelqu'un à qui vous unissent des liens étroits.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous comportez pas comme un enfant. Endossez vos responsabilités avec générosité. Un petit malentendu est à prévoir sur le plan sentimental.

20 février au 20 mars (Poissons) — Contrairement à ce qu'on pensait, la flatterie n'aura aucun effet sur vous, est considérable sur certaines personnes de votre entourage.

L'enfant ne aujourd'hui sera doué d'une intelligence vive, d'une grande sensibilité et d'une volonté bien trempée. Orgueilleux et indépendant, il aura confiance en son vaste talent pour atteindre son but. Ambitieux, il prendra tous les moyens pour réaliser son idéal, lequel sera très élevé. Il aimera les honneurs, la gloire, qu'il recherchera.

**RESTAURANT BASTOGNE**  
Salles pour banquets  
Réceptions  
Mariages  
Hôtel Métropole, Lévesque/McGill  
500 Rue St-Antoine — MO 5-7881

**L'hôtesse du Welcome Wagon Service**  
frappera à votre porte avec des cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux mariés.

Les hôtesse sont :  
Mme M. Lepine Tel: LA 7-5487  
Mme Noëlla Tremblay Tel: MU 1-1505  
Mme M.-A. D. de St-Pierre Tel: MO 3-3735  
Mme Lucille Tremblay Tel: LA 4-1867  
Mme B. Doherty Tel: OL 3-3992  
Mme Rolande Nadeau Tel: LA 7-1581

**Nouvelles lumières**  
New York (UP) Une nouvelle armoire à pharmacie présente un éclairage quadruple fourni par quatre lumières fluorescentes installées sur les quatre côtés du miroir. Un commutateur sélec-

teur permet d'utiliser ou les lumières du côté du haut et du bas séparément, ou toutes à la fois. Lorsque les quatre lumières sont allumées, on n'a besoin d'aucune autre lumière pour éclairer toute la salle de bains, a affirmé le fabricant.

# Comprimé exclusif à trois couches pour soulager LES MALAISES DU RHUME et LA CONGESTION des SINUS



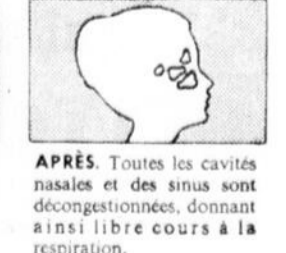
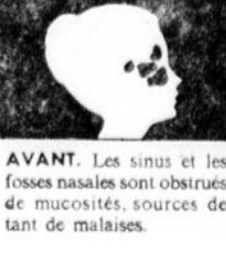
## AIDE À DÉGAGER LES 8 CAVITÉS DES SINUS (foyers de l'infection du rhume)

**DÉCONGESTIONNANT**  
**ANTI-ALLERGÈNE & CALMANTS**  
**VITAMINE C**

**EXCLUSIF! DRISTAN est le médicament exclusif, formé de trois couches, qui pour la première fois réunit plusieurs ingrédients médicinaux éprouvés en un seul comprimé non enrobé à action rapide.**

Les comprimés décongestionnants DRISTAN, acheminés par les vaisseaux sanguins, soulagent les malaises du rhume, la congestion des sinus et les allergies causées par les pollens. DRISTAN contient: (1) un décongestionnant scientifique qui atteint en quelques minutes toutes les régions congestionnées... réduit l'enflure des membranes des sinus... favorise l'écoulement... rétablit la respiration libre. (2) un anti-allergène qui enraie les réactions allergiques souvent associées aux rhumes, ainsi qu'un

groupe de calmants très efficaces qui soulagent les courbatures et autres malaises dus aux rhumes et qui diminuent la fièvre. (3) de la vitamine C. Jusqu'à présent, les gouttes nasales, inhalateurs, vaporisateurs, anti-histaminiques ont apporté un soulagement. Mais aujourd'hui, vous pouvez vous attendre à un soulagement beaucoup plus efficace, grâce aux Comprimés Décongestionnants DRISTAN. Vous pouvez les acheter sans prescription. Et... surtout... n'acceptez pas d'imitations.



**AVANT.** Les sinus et les fosses nasales sont obstrués de mucosités, sources de tant de malaises.

**APRÈS.** Toutes les cavités nasales et des sinus sont décongestionnées, donnant ainsi libre cours à la respiration.

Rien n'égale **DRISTAN**, le comprimé décongestionnant

**ENTRE NOUS**  
par MARIE ROBERT

MONTREAL 17 décembre — Servez un bol fumant de petits pois avec la succulente dinde de Noël et pour être sûrs qu'ils sont dignes de votre festin, choisissez les PETITS POIS FANCY AYLMER — GROSSEURS ASSORTIES. Vous verrez que ces petits pois sont les plus tendres, les plus sucrés, les plus savoureux que vous ayez jamais mangés. Ce sont de vrais artistes! Ils ont été cultivés sur des fermes canadiennes choisies pour la qualité de leur sol, cueillis à point, cuits et mis en boîte moins d'une heure après. Faites une bonne provision de Petits Pois Fancy Aylmer — Grosseurs assorties, dans les boîtes blanches. C'est le légume idéal avec une belle dinde dodue et dorée!

Vous allez bientôt composer les plats traditionnels qui figureront à vos réceptions de fin d'année, mais avez-vous pensé aux vins que vous servirez? Je crains qu'en ces jours de Jasse le rose mousseux Du Barry de BRIGHT est tout indiqué. Moelleux et piquant à la fois, il sera l'esprit pétillant des Fêtes, source de joie et de bonne humeur. Et n'oubliez pas que ce délicieux vin canadien coûte bien moins cher que vous pourriez le croire. Servez-le donc à vos amis et vous verrez avec quel enthousiasme il sera accueilli! Notez bien sur votre liste d'achats quelques bouteilles de vin rose mousseux Du Barry de Bright.

Goûtez - y! Je sais que vous régèleriez des MARINADES SUGRÈES MELANGÈES ROSE BRAND. Tout d'abord, le plus grand soin est apporté au choix des meilleurs ingrédients. Tous les légumes sont frais cueillis et préparés à la main. Des experts y ajoutent alors les proportions exactes de sucre, vinaigre et épices qui donnent à ces marinades le bon goût qui fera la joie et les délices de votre famille et de vos hôtes. Ayez-en un bocal à portée de la main — pour vous — pour faire plaisir à votre famille — et pour réchauffer le goûter contenu dans la boîte à lunch. Les Marinades Sucrées Melangées Rose Brand sont de toute première qualité. Achetez-en un bocal dès cette semaine.

Tout le monde aime un condiment qui réchauffe le bon goût d'un mets sans le dominer. C'est justement la saveur de la vogue de Miracle Whip! En effet, le MIRACLE WHIP de Kraft possède une saveur unique qui répond au goût de la majorité des gourmets. L'en ajoute une bonne quantité à mes salades et tous les membres de ma famille me complimentent sur mes sandwiches assaisonnés de Miracle Whip. Ayez toujours sous la main un bocal de 32 onces de Miracle Whip... vous vous en servirez souvent.

Valoir épicer renouveler sans cesse ses approvisionnements de Miracle Whip pour répondre aux demandes de ses clients. Aussi Miracle Whip est toujours frais!

Un moment captivant le jour de Noël (après que les enfants ont découvert et dépoilé l'arbre de Noël) est sans conteste celui où la mère de famille apporte triomphalement sur la table la dinde dorée et croustillante! Vous êtes bien récompensé du mal que vous vous êtes donné quand vous entendez leurs exclamations admiratives. Et pour être sûr que l'oiseau sera aussi bon que son plumage est beau, achetez votre dinde au magasin DOMINION. Des dindes de grain Dominion. Et régalez votre famille, commandez dès maintenant une dinde au Dominion.

Est-ce que vous êtes en train de penser qu'il ne reste plus que six jours pour faire vos emplettes? Ne vous en faites pas. Offrez des Mandats ou des chèques de la BANQUE DE MONTREAL quiement décorés de motifs de Noël. Dans leurs étuis et enveloppes aux couleurs vives ils sont toujours bien accueillis. Et vous ferez un immense plaisir aux jeunes enfants en leur offrant un livre de banque de la B de M. Ils apprendront du même coup le plaisir qu'il y a à épargner, et ils seront ébahis des décorations de Noël sur l'étui de leur nouveau compte de banque. Évitez les démarches et les soucis... passez à la B de M et offrez à vos amis les moyens de se procurer ce qu'ils désirent depuis longtemps.

Voici qui éveillera l'appétit de vos convives et qui les mettra en verve! S'ils vous demandent la recette, ce qui est fort probable, révélez leur secret! Dites-leur comment vous réchauffez le goût de vos plats en y ajoutant des Cubes de Bouillon de Poulet Maggi. Les Cubes Maggi font merveille. C'est si facile!

Voici comment préparer un consommé exquis: Amener à ébullition le bouillon de Poulet Maggi, ajouter le cube de Bouillon de Poulet Maggi. Faire mijoter et remuer pour faire dissoudre les cubes. Verser dans des tasses ou des bols à soupe et servir de préférence au beurre. Les Cubes de Bouillon de Poulet Maggi réchauffent le goût des soupes, des sauces et des mets et donnent un vrai plaisir.

OFFRE SPECIALE  
L'un des grands plaisirs de Noël consiste à régaler les membres de votre famille et vos amis. Si vous voulez réussir, suivez mon conseil: faites vos pâtisseries avec le SHORTENING DOMESTIC. Vous obtiendrez un véritable succès. A tout autre, je préfère le shortening Domestic blanc comme neige parce qu'il s'incorpore si bien, même glacé! Et en ce moment, je vous conseille de profiter comme moi de l'offre spéciale et d'économiser 3¢ sur chaque paquet d'une livre et 8¢ sur le contenant en plastique de 2 1/2 lbs re-utilisable. Ce contenant vous sera très utile pour conserver des friandises ou des restes. Bon succès avec le shortening Domestic et joyeux Noël!

Voici une recette bien spéciale pour une délicieuse tarte à la Mincement... le secret de sa réussite est l'EXTRAIT DE RUMINATION SHIRIFF. Les ingrédients de cette Tarte dorée à la Mincement...

3 oeufs 1 tasse Mincement  
1/2 tasse sucre 1/2 tasse pomme hachée  
1/2 tasse sel 1/2 tasse beurre fondu  
1/2 tasse farine 1/2 tasse sucre  
1/2 tasse lait de (Greenleaf, hachée)

Batire les oeufs, le sucre, le sel et le beurre avec un batteur électrique. Incorporer le sucre haché. Verser le mélange dans une assiette à tarte recouverte de pâte à tarte. Faire cuire dans un four de 375 degrés de 40 à 45 minutes, ou jusqu'à ce que la garniture prenne. Servir tout de suite chaud.

Vous avez bien entendu, l'intention de beaucoup recevoir à l'époque des Fêtes. C'est donc le moment de faire vos provisions de Manor St-David's, cet excellent vin de table canadien qui fera la joie de vos amis. Blanc ou rouge, le Manor St-David's de BRIGHT s'harmonise merveilleusement avec tous les mets; il crée immédiatement une ambiance de bonne humeur et ensoleille tout le repas! N'oubliez pas que vous pouvez aussi faire d'excellentes sauces au vin qui feront du plat le plus simple un véritable délice! Si vous désirez recevoir gratuitement le livre de recettes "La cuisine au vin", écrivez à ENTRE-NOUS, 1411, rue Crémartin, Montréal.

"Je suis bucheon", écrit un homme des Maritimes. "Par mon travail dans les bois, je suis exposé au froid, à l'humidité, aux refroidissements et parfois j'ai très chaud. Pendant des années j'ai souffert de douleurs dans la cuisse et la hanche. Puis quelqu'un me recommanda les TRC de Templeton. En moins de quelques semaines mon état s'était grandement amélioré et maintenant je puis travailler et dormir sans douleur." Voici un homme qui, comme des milliers d'autres gens, a trouvé du soulagement en prenant les capsules TRC. Si vous souffrez — ou si vous connaissez quelqu'un qui est atteint de ces douleurs — n'oubliez pas les TRC.

# Plus de 730 permis accordés cette année, à Ste-Foy

Par Yvan Couture

La Cité de Ste-Foy a accordé, jusqu'à date, plus de 730 permis différents au cours de l'année, dont la valeur se chiffre à \$11,825,000.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Gérard Rénay, gérant de la ville, au cours d'une entrevue qu'il accorda au représentant de ce journal.

De ce nombre de 733 permis, 535 ont été accordés pour des habitations unifamiliales, 58 pour maisons de rapport comprenant 415 logements, 20 ont été alloués pour des commerces, 5 pour des fins industrielles et 4 pour des communautés ou pour des écoles.

Pour ce qui concerne les 26 permis commerciaux, M. Rénay a précisé qu'il s'agissait dans ces cas-là d'un centre d'achat, d'un terrain où on peut pratiquer le golf, d'un hôtel, d'un magasin et d'un restaurant, entre autres.

La construction du centre biologique du Pont de Québec, celle du Collège Marquand et de 2 écoles est comprise dans les permis accordés aux communautés.

M. Rénay a ajouté que, le 15 janvier, le rapport annuel sera soumis au conseil et que le budget sera discuté.

## A Neuville...

(Suite de la première page)

ont été conduites à la maison de M. Romeo Hardy ou les soins que requerront leur état ont été fournis.

L'auto de M. Lacroix a tout l'avant aplati. Elle a été remorquée avec celle de M. Turpin au curage Béland, de Neuville. Le véhicule de M. Gosselin a été endommagé à une aile seulement et il a pu poursuivre sa route. M. Gosselin et son compagnon, M. Jos. Turpin, demeurant de St-Luc-de-Dillon, comté de Dorchester, s'en sont très indennés.

Les premières constatations de cette tragédie ont été dressées par l'agent de la route Mosar. Ses

confères M. Plante et Jos. Hamel sont accourus pour lui prêter main forte. De nombreux automobilistes s'étaient massés sur les lieux. L'agent judiciaire Fernand Baskien, de la Sûreté provinciale, a pris en main la poursuite de l'enquête.

## A St-Michel...

(Suite de la première page)

Sous le choc, l'automobile des voyageurs de Paspébiac a été entièrement démolie et il n'en reste plus qu'un amas de ferraille. L'autre véhicule a eu tout le flanc gauche arraché.

Cette tragédie a été produite quelques minutes avant 3 heures, hier après-midi. A ce moment-là, le lourd camion-remorque conduit par M. R. St-Hilaire, de Québec-Ouest, faisait route vers Montmagny. Il était vraisemblablement précédé de la voiture occupée par M. et Mme Fernand Talbot tandis que la petite voiture de marque anglaise occupée par les citoyens de Paspébiac faisait route vers Québec. M. Edgar Duguay, le conducteur de l'auto, et ses compagnons de voyage avaient laissé leur véhicule au comté de Bonaventure lundi midi pour venir passer la Noël chez des parents à Québec.

La fatale collision s'est produite dans des circonstances que les agents provinciaux sont actuellement à établir. Rien de précis n'a encore été révélé aujourd'hui. On a cependant mentionné par ailleurs que l'accident se serait produit au moment où le camionneur aurait voulu dépasser l'automobile conduite par M. Talbot, de St-Paul de Montmagny. En voyant approcher l'autre voiture en sens contraire, le chauffeur du lourd camion aurait cherché à l'éviter. Il aurait alors labouré le flanc gauche de l'automobile de Talbot pour ensuite traverser la route vers sa gauche, à un angle de 45 degrés environ, bloquant ainsi le passage à la petite voiture occupée par les citoyens de Paspébiac. Cette dernière serait venue se démolir sur les roues jumelles droites à l'arrière. Dans l'embarras, le camion alla frapper un gros érable qu'il cassa et déracina pour ensuite aller s'arrêter contre la maison de M. Ernest Chamberland. Cette habitation n'est heureusement habitée que durant la belle saison. Les dommages qu'elle a subis sont très lourds.

Les agents judiciaires Marcel Bernier et Fernand Jean du bureau de Montmagny ont pris charge des recherches pour établir les circonstances exactes de l'accident. Ils sont assistés des agents Charles Breton et J.-Ch. Godbout, de la police de la route. Ce matin tous les témoins n'avaient pu encore être interrogés en raison même de leurs conditions de santé.

M. André Mathurin, voyageur de commerce de Québec, dit que M. Les Langlois, employé de la voirie à St-Michel, ont été les premiers arrivés sur les lieux de la tragédie. En attendant le choc de la collision, ils se rendirent en vitesse sur les lieux et se trouvant en présence du « plus affreux des spectacles » ont déclaré M. Langlois, disait hier soir, qu'en arrivant sur les lieux il aperçut le corps d'une fillette qui gisait sans vie au milieu du pavé. Deux des occupants de la petite voiture anglaise étaient morts sur la banquette avant du véhicule tandis qu'un vieillard était sérieusement blessé à l'arrière.

Quant aux occupants de l'autre automobile ils descendirent d'eux-mêmes de la voiture. Ils souffraient de coupures et de contusions multiples. MM. Mathurin et Langlois et quelques autres citoyens allèrent chercher le camionneur, M. Roland St-Hilaire, à descendre de sa remorque immobilisée contre le mur de la maison. Le chauffeur était légèrement blessé mais subissait un violent choc.

MM. Mathurin et Langlois ont aussi expliqué que l'automobile de Paspébiac était immobilisée sur la neige à la jonction même des deux routes tandis que celle de M. Talbot avait pris le feu. Ils ont aussi remarqué des traces de freinage sur la chaussée. Ces marques seraient celles du camion.

A leur arrivée, le Dr Prevost constata la mort de la fillette et de deux autres personnes tandis que M. Fabre Irène Royer, curé de la paroisse administré les derniers sacrements aux victimes. Plusieurs des blessés — qui avaient été conduits à la maison de M. Edmond Bouchard — furent aussi les soins reçus avant d'être dirigés vers les hôpitaux par les ambulanciers de la maison Gréber & Turpin, de Lévis dans la

voiture de la police et dans celle du Dr Prevost.

## M. Mme Diefenbaker ont quitté Ottawa

Ottawa (PC) — Accompagné de son épouse, le premier ministre du Canada a quitté la capitale fédérale hier soir à bord de son train privé, pour aller passer la Noël chez sa mère aînée et son frère Elmer, à Saskatoon.

M. et Mme John Diefenbaker se dirigent ensuite vers leur maison de Prince-Albert et reviendront à Ottawa, samedi soir ou dimanche.

## Pension...

(Suite de la première page)

pour les serviteurs du public.

Me Benoit Pelletier, contentieux de la cité, soumettra aujourd'hui un texte de la cause projetée afin que le bill puisse être adopté immédiatement après par le conseil.

Il s'agit d'établir le mode de la pension. On a assuré le comité de la pension sera contributive, qu'elle sera de \$1,500 après trois termes et de \$2,000 après quatre termes, ce qui sera le maximum. Mais on a discuté aussi d'un pourcentage de l'indemnité qu'elle recevrait, soit 75% après un certain nombre d'années de service. Quant au remboursement par les échevins pour les années passées, il s'échelonnait tout probablement seulement sur une période de 10 ans.

Si un échevin obtient la pension et que, plus tard, il brigue les suffrages, et est élu, cette pension serait suspendue pendant son ou ses termes d'office.

Certains échevins ont soulevé le point que la pension serait élevée selon le projet actuel. Mais, Me Henri Beauré, leader du conseil, a mentionné que les échevins tiennent des séances trois ou quatre fois par semaine et cela à l'heure soumise, tandis que les députés provinciaux et fédéraux ne s'assemblent que pendant quelques mois. Même à Montréal, les administrateurs municipaux ont des séances hebdomadaires.

M. Isidore Deschênes a dit qu'il s'opposerait au projet si la pension n'était pas contributive. A cela, M. Jos. Matte, doyen des échevins, a dit qu'elle sera contributive tout comme au parlement provincial. Au parlement fédéral, la contribution est de six pour cent par le député et autant par le pays. Après 10 ans, le maximum de pension est atteint. Au provincial, le système est sensiblement le même.

Et M. Matte a signalé que les maires qui ont obtenu la pension dans le passé n'avaient jamais rien contribué. A Montréal, où le salaire des conseillers est de \$800, la pension elle est de \$1,500. Et puisque les échevins voient leur commerce ou profession déprimer pendant qu'ils sont au service du public, il n'est que juste qu'une pension convenable leur soit accordée.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

Me Beauré ajoute que les officiers du département des incendies ont des pensions de \$2,000 par année avec cette contribution minimale de 55 cents par semaine.

D'ailleurs, de lancer M. Matte, le public est sous l'impression que la pension des échevins existe depuis des années.

leurs ne se réunissent qu'une fois par mois.

## Le conseil de Ste-Foy endosse les opinions de ses évaluateurs

(Par Yvan Couture)

Le conseil de la Cité de Ste-Foy a décidé à l'unanimité, hier soir, d'accepter les recommandations des évaluateurs en ce qui concerne deux plaintes adressées à la ville à la suite de la rédaction d'un nouveau rôle d'évaluation.

Par cette décision, une somme de \$5,190 a été retranchée du rôle. Dans deux des cas, il s'agit d'une diminution de la valeur imposable des terrains. Dans le premier cas, la valeur du terrain passe de \$2,100 à \$1,750 et, dans le second, de \$16,210 à \$9,000.

Les autres plaintes ont été étudiées et, à chacune des occasions, c'est la valeur imposable de la maison érigée sur le terrain qui a été diminuée.

La première évaluation de ces douze terrains et maisons se chiffrait à \$198,580, tandis qu'avec les coupures qui ont été apportées par les évaluateurs à la suite d'une révision de leurs données, elle n'est plus maintenant que de \$193,390.

Au cours de l'assemblée spéciale d'hier soir, le cas d'un médecin

traité, de tous les points de vue, ceux dans l'entreprise privée; ils ont de bons salaires, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

Me Beauré ajoute que les officiers du département des incendies ont des pensions de \$2,000 par année avec cette contribution minimale de 55 cents par semaine.

D'ailleurs, de lancer M. Matte, le public est sous l'impression que la pension des échevins existe depuis des années.

de la ville a également été étudié. A la suite de plusieurs lettres, où le propriétaire protestait de la valeur donnée à sa résidence et à son terrain, il avait systématiquement refusé de payer ses taxes, tant que l'évaluation n'aurait pas été ramenée au chiffre qu'il préconisait.

Le maire Carter a expliqué que ces achats avaient probablement été faits, dans des cas d'urgence, pour répondre à des besoins pressants dans le département de l'ingénieur de la cité et que, à l'avenir, il verrait à ce que la situation se régularise.

Un cas discuté

La question de savoir si un propriétaire de Ste-Foy avait droit à un renouvellement de son permis de construire a suscité un débat au cours de l'assemblée.

Voici les faits: Le requérant a obtenu un permis, en novembre 1958, pour la construction d'une maison de rapports à Ste-Foy. En mai 1959, le conseil lui accordait une extension de ce permis, valable à l'origine pour une période de 6 mois. Une semaine plus tard, le

conseil a amendé un règlement, changeant en zone résidentielle l'endroit où il se proposait de construire son édifice.

Aucun travail n'avait encore été effectué sur ce lot et, en octobre 1959, lorsque le propriétaire demanda une nouvelle extension de son permis, elle lui fut refusée. Me Noël Perron, greffier de la cité, a émis l'opinion que le conseil avait bien agi dans la circonstance et que, par surcroît, la première extension n'aurait pas dû être accordée, elle non plus.

Le cas a été différé pour qu'on en fasse une étude plus approfondie.

La prochaine réunion du conseil, assemblée régulière, aura lieu le lundi, 4 janvier.

Le conseil de Ste-Foy a décidé à l'unanimité, hier soir, d'accepter les recommandations des évaluateurs en ce qui concerne deux plaintes adressées à la ville à la suite de la rédaction d'un nouveau rôle d'évaluation.

Par cette décision, une somme de \$5,190 a été retranchée du rôle. Dans deux des cas, il s'agit d'une diminution de la valeur imposable des terrains. Dans le premier cas, la valeur du terrain passe de \$2,100 à \$1,750 et, dans le second, de \$16,210 à \$9,000.

Les autres plaintes ont été étudiées et, à chacune des occasions, c'est la valeur imposable de la maison érigée sur le terrain qui a été diminuée.

La première évaluation de ces douze terrains et maisons se chiffrait à \$198,580, tandis qu'avec les coupures qui ont été apportées par les évaluateurs à la suite d'une révision de leurs données, elle n'est plus maintenant que de \$193,390.

Au cours de l'assemblée spéciale d'hier soir, le cas d'un médecin

traité, de tous les points de vue, ceux dans l'entreprise privée; ils ont de bons salaires, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

Me Beauré ajoute que les officiers du département des incendies ont des pensions de \$2,000 par année avec cette contribution minimale de 55 cents par semaine.

D'ailleurs, de lancer M. Matte, le public est sous l'impression que la pension des échevins existe depuis des années.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

Le conseil de Ste-Foy a décidé à l'unanimité, hier soir, d'accepter les recommandations des évaluateurs en ce qui concerne deux plaintes adressées à la ville à la suite de la rédaction d'un nouveau rôle d'évaluation.

Par cette décision, une somme de \$5,190 a été retranchée du rôle. Dans deux des cas, il s'agit d'une diminution de la valeur imposable des terrains. Dans le premier cas, la valeur du terrain passe de \$2,100 à \$1,750 et, dans le second, de \$16,210 à \$9,000.

Les autres plaintes ont été étudiées et, à chacune des occasions, c'est la valeur imposable de la maison érigée sur le terrain qui a été diminuée.

La première évaluation de ces douze terrains et maisons se chiffrait à \$198,580, tandis qu'avec les coupures qui ont été apportées par les évaluateurs à la suite d'une révision de leurs données, elle n'est plus maintenant que de \$193,390.

Au cours de l'assemblée spéciale d'hier soir, le cas d'un médecin

traité, de tous les points de vue, ceux dans l'entreprise privée; ils ont de bons salaires, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

Me Beauré ajoute que les officiers du département des incendies ont des pensions de \$2,000 par année avec cette contribution minimale de 55 cents par semaine.

D'ailleurs, de lancer M. Matte, le public est sous l'impression que la pension des échevins existe depuis des années.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

Le conseil de Ste-Foy a décidé à l'unanimité, hier soir, d'accepter les recommandations des évaluateurs en ce qui concerne deux plaintes adressées à la ville à la suite de la rédaction d'un nouveau rôle d'évaluation.

Par cette décision, une somme de \$5,190 a été retranchée du rôle. Dans deux des cas, il s'agit d'une diminution de la valeur imposable des terrains. Dans le premier cas, la valeur du terrain passe de \$2,100 à \$1,750 et, dans le second, de \$16,210 à \$9,000.

Les autres plaintes ont été étudiées et, à chacune des occasions, c'est la valeur imposable de la maison érigée sur le terrain qui a été diminuée.

La première évaluation de ces douze terrains et maisons se chiffrait à \$198,580, tandis qu'avec les coupures qui ont été apportées par les évaluateurs à la suite d'une révision de leurs données, elle n'est plus maintenant que de \$193,390.

Au cours de l'assemblée spéciale d'hier soir, le cas d'un médecin

traité, de tous les points de vue, ceux dans l'entreprise privée; ils ont de bons salaires, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

Me Beauré ajoute que les officiers du département des incendies ont des pensions de \$2,000 par année avec cette contribution minimale de 55 cents par semaine.

D'ailleurs, de lancer M. Matte, le public est sous l'impression que la pension des échevins existe depuis des années.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si cette décision d'obtenir une pension était justifiable devant les employés municipaux qui eux n'ont pas une pension convenable ou aucune du tout.

Me Beauré a rappelé que les autorités municipales avaient tout fait de bon salaire, des tas de congés payés, etc. Au chemin de fer, les employés paient 75 cents par jour pour leur pension tandis que ceux de la cité ne paient que 55 cents par semaine.

M. Deschênes a demandé si

## Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

Mesdames, voyez le joli petit chien que vous pouvez faire vous-mêmes. Il servira de jouet pour les enfants et de mascotte pour les adolescentes. Le patron vous indiquera la façon de procéder.



Envoyez libéralement votre nom et votre adresse et mentionnez encreusement le numéro du patron ainsi que le grandeur qui vous convient. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL QUÉBEC, P. Q.

Prix: 50c

Reçu les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

## Le Canada a en réserve plus de blé que durant la même période en '58

Winnipeg (PC) Les réserves de blé canadien en transit ou en entreposage s'élevaient à 376.500.000 de boisseaux dans la semaine qui a pris fin le 16 décembre au regard de 372.400.000 la semaine précédente, rapporte la Commission des grains du Canada.

Le blé emmagasiné dans les éleveurs des Prairies forme un total de 249.000.000 de boisseaux, soit 8 millions de plus que la même période, l'an dernier.

Par contre, les expéditions de blé canadien outre-mer se sont élevées à 2.700.000 boisseaux pour la semaine qui a pris fin le 16 décembre au regard de 2.800.000 la semaine précédente.

## Un avocat de Regina présidera l'enquête sur le transport

Ottawa (PC) M. M.A. MacPherson, brillant avocat de Regina qui est particulièrement versé dans les questions ferroviaires, a été nommé hier, président de la Commission royale d'enquête sur le transport par chemin de fer.

C'est le premier ministre, M. Diefenbaker, qui a annoncé la nomination de M. MacPherson comme successeur de M. Charles P. McTague qui a résigné ses fonctions la semaine dernière après avoir été victime d'une crise cardiaque.

Ancien procureur général et trésorier de Saskatchewan, M. MacPherson avait présidé les dernières sessions de la Commission en l'absence de M. McTague.

En nommant ce nouveau commissaire, le gouvernement n'avait cependant pas l'intention de rétablir la Commission dans sa composition originale de sept membres. La dernière commission du genre, qui avait siégé de 1948 à 1951 sous la présidence de M. Turgeon, n'était composée en effet, que de trois membres.

M. Diefenbaker a souligné que M. MacPherson était tout spécialement qualifié pour succéder à M. McTague dont la résignation a été acceptée avec un profond regret.

### Précieuses expériences

M. MacPherson s'est occupé de plusieurs années d'étudier différents aspects du transport par chemin de fer. Depuis la fin du dernier conflit mondial, il a agi comme procureur du gouvernement de la Saskatchewan au cours de la longue série de requêtes soumise à la Commission des transports par suite des hausses du tarif-marchandises.

Il avait également représenté cette province devant la Commission Turgeon.

Il est particulièrement bien qualifié pour s'occuper dans la commission de l'Accord du Pas du Nord-de-Corbeau établissant des tarifs statutaires pour le transport des grains des Prairies, un sujet de la plus haute importance dans les présentes audiences de la Commission.

En 1938 et 1942, il avait pour sa candidature au poste de chef national du parti conservateur.



**RALLIEMENT DES JUNEAU. EN 1960:** Les familles Juneau de toute l'Amérique se réuniront à Notre-Dame-du-Cap et à Champlain, le 31 juillet 1960. C'est en effet à Champlain que s'établissait, il y a trois cents ans, Pierre Juneau, le premier de la lignée des Juneau en Amérique du Nord. Pour le ralliement, on s'attend de recevoir une délégation de la ville de Juneau, en Alaska, ainsi que quelques Juneau de

Milwaukee, au Wisconsin, où des membres de la famille ont fait leur marque. Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite: M. EMILY JUNEAU, du Cap-de-la-Madeleine, le R. P. ROMEO JUNEAU, o.m.i. du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, M. LEO-PAUL LANDRY-JUNEAU, de Mont-Carmel, le R. P. PAUL-HENRI BARNABÉ, o.m.i., supérieur de Notre-Dame-du-Cap, M. ROMEO JUNEAU, de Ste-Thérèse, Debourg, M. PAUL-AIME JUNEAU, de St-Etienne-des-Gres.

## Au Palais de...

(Suite de la page 3)

Nous sommes en face de deux dossiers différents. L'un, confidentiel, qui provient du Bien-Être social et sur lequel je n'ai pas à me prononcer. Mon collègue avait la discrétion de garder l'individu ou de me l'envoyer. Il a déclaré, il y a un moment, qu'il avait jugé

le garçon comme un adulte lorsque le second dossier a été porté devant lui et il m'a référé la cause. Quant à me demander de violenter la discrétion de mon collègue sur la décision qu'il avait prise, il ne faudrait même pas songer à cela. Tout de même, je vais réétudier le tout et je rendrai ma décision sur la motion de la défense le 12 janvier.

Actuellement le garçon est accusé d'avoir, le 22 avril, organisé un vol dans l'édifice Boutin et d'avoir volé une auto en juillet. Les deux coups furent faits en collaboration avec son gang de St-Roch.

**Grossière incécence**  
Six jeunes gens avant à peine 20 ans ont subi leur enquête pré-

liminaire hier, et ils sauront demain s'ils seront envoyés aux Assises pour leur procès en marge d'un acte de grossière incécence. Cinq d'entre eux sont sous cautionnement et un est détenu depuis son arrestation qui remonte à un mois.

La jeune fille a témoigné, hier au cours de l'enquête qui a été

menée par le juge Laclaire Roy. Le sixième accusé dans cette affaire est un pseudo-sportif qui n'est pas entré dans le chalet mais qui avait fixé le rendez-vous. Son avocat a prétendu qu'il ne savait pas ce qu'il arrivait à ce chalet et que lorsqu'il le sut, il refusa d'y entrer. Son avocat a demandé qu'il soit purement et simplement libéré.

### Assaut

Un autre jeune a comparu devant le juge Gerard Simard aux Sessions, hier après-midi, sous une accusation d'assaut sur la personne de M. Ernest Armstrong du Buffet de la traverse de Lévis. Il a plaidé non coupable et il subira son procès en janvier.

Lundi après-midi, le prévenu Jean Morissette, âgé de 18 ans, du 751 rue Champlain, était dans ce restaurant et en état d'ébriété et il se prit de querelle avec un de ses voisins. Aussitôt le gérant Armstrong lui demanda de ne pas faire tant de bruit. Le résultat obtenu c'est que le jeune homme lui décrocha un coup de poing si violent qu'il lui cassa le nez.

Le jeune homme est cependant parvenu à retrouver sa liberté, d'abord, hier matin, en Cour municipale, pour des accusations de désordre et d'ivresse et hier après-midi, sous une accusation d'assaut. C'est son père qui a payé ses cautionnements.

### Fils recherché

Une mère recherche son fils depuis cinq ans, mais sans succès. Le dernier endroit où elle a tenté de le retrouver ce fut en prison. Elle rendit une visite à cet endroit récemment mais ne put y découvrir son fils. Cependant elle remarqua un jeune homme dans la vingtaine qui ressemblait étrangement à son fils et s'est appuyé sur son sort au point de vouloir l'alerter et même de lui faire un cadeau à Noël.

Précisément, ce jeune homme qui ressemble au fils disparu est venu devant le juge Alphonse Garon

## Nouveau poste à M. l'abbé J. Ambrose

Montréal (PC) — M. l'abbé Patrick J. Ambrose, directeur du Conseil catholique du bien-être de la fédération catholique des oeuvres de charité de Montréal, a été nommé au poste de directeur national du département de la vie sociale catholique du CCG en qualité de délégué du Québec.

Il passera donc ses fêtes dans la solitude de son cachot et recevra le cadeau que lui a promis la femme qui a perdu son fils qui lui

trient que dans le passé le jeune homme, qui portait des boîtes de pêcheur, avait été secouru mais qu'il ne parvenait à garder une situation et qu'il manifestait une grande tendance pour la solitude.

Le juge a demandé à des sociétés de réadaptation s'occuper du cas, mais les rapports non-

*Triomphe du Cognac*

GRANDE FINE "EXTRA VIEILLE" NAPOLEON

CLQ 120 I

**COGNAC Bisquit**

★★★ EN BOUTELLES DE 26 ON. . . . . CLQ 120 G  
TROIS ÉTOILES EN "FLASKS" COMMUNES DE 13 ON. . . . . CLQ 120 F

OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LIMITEE - MONTREAL



# Une féerie de styles nouveaux!



**STYLE NO 1—LA STARLINER** Pour 1960, Ford vous offre au choix trois pavillons distincts. Voici celui de la plus nouvelle des Ford, la Starliner. Cette hardtop à deux portières a une allure racée qui fait penser à une voiture sport et ses performances sont incomparables; mais elle est pratique et loge confortablement six personnes.



**STYLE NO 2—LA GALAXIE** On reconnaît la luxueuse série Galaxie à ce toit inspiré de la Thunderbird. De larges et hautes portières vous donnent accès à un intérieur magnifiquement décoré. Remarquez comme les sièges sont plus larges cette année et voyez le surcroît d'espace pour vos jambes et vos épaules.



**STYLE NO 3—LA FAIRLANE** Voici le toit sobre et dégagé des séries Fairlane et Fairlane 500. Peu coûteuses, elles offrent l'avantage de caractéristiques standard telles que freins plus gros, ressorts plus souples, caoutchouc-mousse dans le siège avant, silencieux aluminisés, changements d'huile moins fréquents et, comme dans les treize modèles Ford, choix d'un V-8 ou d'un 6-cyl. qui consomment de l'essence ordinaire.

La nouvelle **Ford 1960**  
La Ford de votre vie!

Voyez votre vendeur **FORD-MONARCH-FALCON**

**Laurentide Automobiles INC.**  
Distributeur pour la ville et le district — Jean Champoux, président  
25 rue Dorchester Tél.: LA 5-8181

**MOTORS LTD.**  
Le plus ancien vendeur d'automobiles à Québec  
Distributeur pour la ville et le district  
Eric Wade, président — Victor Page, gerant des ventes  
777 Boul. Charest Ouest — Tél.: MU 1-4626  
Centre industriel St-Malo

**Garage W. Martin LTÉE**  
Seul vendeur autorisé pour Lévis et la région  
André Champoux, président  
Rond Point, Lévis Tél. TE 7-4764

## L'OTAN trouvera sa vraie force dans un cadre économique commun

Les pays membres de l'OTAN n'ont pas de politique économique commune. C'est peut-être là l'une des plus grandes faiblesses du monde occidental.

Ces pays ont créé une organisation militaire en fonction des dangers qui court notre civilisation. Comme ces dangers s'exercent de toute part par des moyens militaires, l'OTAN n'est rien d'autre qu'un organisme de défense militaire, n'ayant pour mission que de s'opposer à la force par la force.

Les nations retirées derrière le Rideau de fer nous donnent l'exemple d'une singulière coalition. Ces pays communistes, bloqués sous l'égide de la Russie, ont au moins une politique économique commune qui s'inspire également d'une conception commune. Cette union forme une puissance qui a le mérite d'exister, en dépit du fait qu'elle soit éditée sur des théories fausses au départ. Cet accord de puissances en vue d'une action commune n'existe pas en occident, ou est-il tout simplement à l'état embryonnaire.

M. Marcel de Corte, professeur de philosophie économique et docteur en philosophie et lettres, a soutenu, hier après-midi, au cours d'une conférence donnée au Club Rotary de Québec, quelques lacunes dans l'organisation des forces du monde libre. M. de Corte, qui est professeur-visitant à l'Université Laval en vertu des accords culturels de l'OTAN, a déclaré qu'il avait choisi de parler de la "nécessité d'une politique économique commune entre les membres

de l'OTAN" parce que, selon lui, cette unité de pensée et de conception dans le domaine économique est capitale à l'heure actuelle.

Les efforts de coalition à l'heure actuelle ne font, en réalité, qu'accentuer le problème. L'Organisation de coopération économique européenne (O.E.C.E.), le Marché commun des "six" nations et la Zone de libre échange des "sept" n'ont apporté aucune solution. Toutes ces tentatives sont vaines, car elles ne sont pas orientées en vertu d'une même conception de l'économie.

Le problème fondamental repose sur le fait que la possibilité d'une politique commune a été sacrifiée au profit d'une spéculation de l'unité militaire de l'Europe.

Illustrant les quatre divisions fondamentales d'une véritable politique économique commune, M. de Corte a souligné l'importance pour le monde libre d'adopter, en premier lieu, une même politique salariale qui permettrait d'éviter l'inflation et la déflation. En second lieu, il importe également d'adopter une politique douanière commune afin d'éviter le "dumping" et protéger les producteurs des pays concernés. Et comme troisième point, poursuit M. de Corte, il faut songer à la possibilité de créer une politique fiscale qui permettrait aux hommes de ne plus être la proie du fisc, cette chose aussi inévitable que la mort. Enfin, il faudrait repenser la politique monétaire.



REMISE DE CHEQUE: Le Club Rotary de Québec a remis une somme de \$4,000 à la Clinique de réhabilitation de Québec, hier après-midi, au cours d'une manifestation tenue à la Clinique même. Cette somme a été recueillie à la suite des nombreuses souscriptions organisées par le Club Rotary du

rant l'année. De gauche à droite, MM. JEAN SAUCIER, vice-président de la Société du timbre de Pâques de la province de Québec; STAN ROCK, président de la Clinique de réhabilitation de Québec; GASTON SAUCIER, président du Club Rotary qui a remis le cheque et H. ROBERGE, vice-président du Club Rotary de Québec.

### La quote-part du fédéral

## La Cité entend effectuer des travaux d'hiver de \$572,540

(Par René Lagacé)

Les administrateurs de la cité de Québec demanderont au fédéral de contribuer sa quote-part pour des travaux d'hiver de l'ordre de \$572,540.

Lors d'une séance du comité administratif, hier, présidée par M. Gaston Pélissier, pendant que M. H. Wilfrid Hamel se rendait au parlement provincial et rencontrait le premier ministre, nos édiles ont discuté vivement de ces travaux d'hiver, surtout parce que l'on avait inclus deux piscines parmi les projets à mettre en chantier.

MM. David Burns et Gérard Moisan se sont opposés de même que M. Médéric Robichaud, à ce que les piscines soient incluses parmi les travaux d'hiver. Mais lorsque le vote fut pris, MM. Burns et Robichaud étaient les deux seuls à voter pour supprimer cet item. M. Moisan n'ayant pas droit de vote au comité.

Ainsi, lorsque l'on décida de prendre le vote sur l'ensemble des travaux, il n'y eut aucune opposition, le vote étant unanime.

On sait que du 1er décembre jusqu'au mois de mai, les municipalités peuvent entreprendre des travaux d'aqueduc et de drainage en obtenant l'approbation du provincial. Par la suite, le fédéral

contribue jusqu'à concurrence de 50% du coût de la main-d'œuvre, soit 10 à 15% du coût total des travaux. L'an dernier, la cité avait approuvé des travaux du genre de l'ordre de \$565,000.

### Le débat

M. Henri Beaupré a dit ne pas comprendre que la piscine du parc Dollard, dans St-Sauveur-Ouest, coûte \$78,000. Il préférait que la cité demande des soumissions pour tenter d'obtenir un meilleur prix. Mais il n'est point permis, selon la loi fédérale du chômage, d'entreprendre des travaux d'hiver si ces travaux sont accordés par contrat.

En plus de la piscine de St-Sauveur, il y en aurait une autre dans Champlain, ce qui porterait le coût total des deux piscines à \$110,000.

M. Moisan a dit que ces deux items lui font mal au cœur parce que la cité ne peut faire des dépenses du genre quand on connaît son état financier. M. Dumasse a répondu qu'il n'est point question de gaspiller de l'argent parce que les petits de son quartier ont besoin d'une deuxième piscine au parc Dollard. Ils ne doivent pas traîner les rues en été et les parents n'ont pas les moyens de se transporter à la campagne. M. Burns a persisté à

dire que ces deux items constituent un gaspillage d'argent.

L'échevin Moisan croit que les parents pourraient faire le sacrifice de se rendre à pieds là où des piscines existent déjà. Mais M. Jules Morency a rétorqué que les mamants perdraient un temps considérable à traverser le quartier tout entier. Et si les jeunes doivent s'y rendre seuls, ils risquent de se faire blesser ou tués en traversant les rues.

M. Pélissier a assuré ses collègues que le parc Dollard est un endroit des plus sécuritaires pour les enfants. Présentement il y existe une seule piscine pour recevoir quelque 2,500 enfants par jour. On se prépare à dépenser \$500,000 dans la cité, n'a-t-il ajouté Lamouche en recevant \$400,000 et St-Sauveur pas un cent.

M. Burns reprend ici que St-Sauveur a eu \$1,000,000 pour l'ouverture du boulevard Charest et que l'on s'apprête à en demander autant pour parfaire cette artère. A cela, M. Pélissier a répondu que le boulevard Charest sert la population toute entière et non seulement celle d'un quartier. M. Morency a ajouté que St-Sauveur est le quartier qui coûte le moins cher à la cité... même pas beaucoup de poteaux de lumière qui demande aux chefs de département plutôt qu'au comité.

## En lisant les dépêches

### Bombes communistes?

Munich, Allemagne (PC) - Deux explosions ont secoué les quartiers domiciliaires d'un groupe de Russes en exil. Personne ne fut blessé. Les Russes, membres de l'Organisation centrale des Emigrants russes, une association anti-communiste, vivaient avec leurs familles dans une maison en banlieue de Munich. La police croit qu'il s'agit de bombes lancées par des agents communistes.

### Sa 8e condamnation à mort

Los Angeles (PA) - Caryl Chessman, roubillard forcé de la prison de San Quentin aux États-Unis, a été condamné pour la huitième fois à mourir dans la chambre à gaz. Le juge Herbert V. Walker a fixé la date de l'exécution de la sentence au 19 février. Le bagnard-écrivain, âgé de 38 ans, évite la peine de mort depuis au delà de 11 ans, grâce à des appels et à des réclamations. Ni Chessman, ni son avocat n'étaient présents en Cour hier.

### Libéré par Castro

La Havane (PA) - Roberto Salas Hernandez, 44 ans, qui avait arrêté sous l'accusation d'avoir attenté à la vie du premier ministre Fidel Castro avec un long couteau, a été libéré. Salas Hernandez a été mis en liberté "après que Fidel Castro ait intercedé lui-même pour lui".

**Satisfaction Depuis 1871**

**Le Piano Willis**  
MODÈLE TRIANON

Grâce à sa grande variété de modèles le piano Willis peut être à la portée de chaque foyer canadien. Informez-vous à notre magasin.

**Facilités de paiement**

**WILLIS & CO. LIMITED**  
1095, rue St-Jean — Québec — Tél.: LA 4-3572

**Les vrais connaisseurs.**

**préfèrent**

**LANJOU PÉTILLANT**

**D'ACKERMAN**

**ROSE** — Un vin piquant, espiègle et tripon, à boire seul — à deux — ou en compagnie.

**BLANC DE BLANCS** — Un blanc doré, vivace — le vin idéal pour les mariages et les grandes occasions.

OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, L.T.E.E. - MONTREAL

**En coopération avec les marchands de la ville de Québec**

**LES MAGASINS DOMINION SERONT FERMÉS**

**toute la journée samedi 26 déc.**

**OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE**

**lundi 28 déc. de 8h. a.m. à 6h. p.m.**

S'il vous plaît magasinez de bonne heure

**DOMINION STORES LIMITED**

**Seven-Up**

**le préféré de tous!**

Rien de meilleur que Seven-Up!

**7up**

Les Indiens prennent leur revanche en gagnant 3-1



SABOURINADES SPORTIVES

par Roland SABOURIN

BATHGATE NE MÉRITE PAS CETTE AMENDE

Nous avons déjà écrit et répété dans cette chronique que la Ligue Nationale de hockey était une "pâte à modeler" dont le public qui paie pour la maintenir en existence doit en savoir le moins long possible.

Selon M. Campbell, cet article est domageable au sport du hockey. Personnellement, nous sommes d'avis que cet article ne nuira en rien aux assistances et à la popularité du hockey, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Dans la Ligue Nationale, il vous est permis de tout dire à un journaliste mais à la condition que ce soit "off the record", exactement comme l'a fait M. Campbell avec le confrère Bill Westwick d'Ottawa, dans l'affaire de l'arbitre Red Storey.

LES AUTRES NE JOUENT-ILS JAMAIS BIEN ?

Avec tous les experts, nous sommes entièrement d'accord que les Canadiens de Montréal ont l'équipe la plus puissante dans tout le hockey et que plusieurs autres championnats les attendent.

Cependant, malgré toute cette puissance, nous avons bien hâte de voir le jour où les Canadiens perdront une partie "parce que l'autre club joue mieux" et non "parce que les Canadiens ont joué mal".

Le pilote Toe Blake sait que ses patrons lui ont donné un "rouleau atomique" qui n'a pas raison d'être en panne très souvent. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il faut chercher une excuse après chaque défaite de ses hommes en trouvant ce qu'ils ont fait de mal au lieu de signaler ce que les adversaires ont fait de bien.

La dernière "explication" de Blake est le masque-protecteur de Jacques Plante. Quand les Canadiens jouèrent 18 parties consécutives sans défaite, il ne fut pas question du masque de Plante.

De toute façon, nous avons hâte de voir le jour où les Canadiens perdront une partie parce que le club adversaire a joué mieux qu'eux et non parce que les Canadiens ont joué mal.

POTINS DE L'AVANT-VEILLE DE NOËL...

Si vous ne voyez pas Yvan "Capine" Bouchard au Lac Beauport, particulièrement dans les activités du Redskins Ski Club dont il fut un fondateur, ne vous inquiétez pas...

Les As ne feront plus aucun effort pour obtenir les services du joueur de centre Skip Teal. Jack Toupin l'a vu à l'œuvre contre Kingston, samedi dernier, et est revenu très déçu...

(Suite à la page 11 1ère col.)

PLUS LE BARIL EST VIEUX, PLUS LE RYE A BON GOÛT, DISENT LES EXPERTS CALVERT

AMHERSTBURG, Ont. — Le meilleur whisky est celui qu'on fait vieillir dans un vieux baril, affirment les experts Calvert, qui présentent: "Plus le baril est vieux, plus le whisky a bon goût, et c'est du whisky vieillissant dans des barils vieux de 20 ans qui sert à la fabrication du Calvert Old Rye."

Plus doux, plus moelleux Plus satisfaisant Marié à du whisky distillé sous vide, le Calvert Old Rye



WORSLEY EST SANS CONNAISSANCE: BILL McCREARY (11) des Indiens de Springfield et quatre joueurs des AS, GARY COLLINS au premier plan, O'BIE O'BRIEN, NORM CORCORAN et GEORGES ROY transportent le gardien de buts LORNE WORSLEY à la chambre des premiers soins après l'accident dont fut victime Worsley vers la fin de la partie.

Après la pratique d'hier, l'instructeur Toe Blake a avisé Plante de voir le médecin de l'équipe et de prendre des arrangements avec lui pour les tests.

Jacques Plante, du Canadien, subira des examens visuels

Par W.-R. WHEATLEY de la Presse Canadienne

Montréal, 23 (PC) Jacques Plante, l'initiateur du port du masque chez les gardiens de buts de la Ligue Nationale, subira une série de tests de la vue afin de déterminer si l'objet en question nuit à son efficacité.

La direction des Canadiens a décidé hier qu'elle voulait avoir l'assurance, au moyen de tests scientifiques, que le masque n'in-

terfère pas avec la vision de Plante. Ce dernier soutient opiniâtement la négative.

Après la pratique d'hier, l'instructeur Toe Blake a avisé Plante de voir le médecin de l'équipe et de prendre des arrangements avec lui pour les tests.

L'opinion de Plante

Un peu plus tôt, dans la chambre des joueurs, Plante, manipulant son masque avec dévotion, avait parlé de son invention.

Le promoteur Bill Rosensohn vend ses intérêts au syndicat de Roy M. Cohn

New York, 23 (UPI) — L'association Featurez Sports Inc., qui est auparavant les "Rosensohn Enterprises Inc.", possède le contrat en vue du combat revanche qui sera disputé le 26 juin prochain à l'occasion de la bataille mondiale de la promotion de la boxe.

Le nouveau groupe est devenu propriétaire de tous les droits à 11:30 am hier matin quand les intérêts de Bill Rosensohn, qui de-

tenait le tiers des intérêts de la corporation, ont été achetés pour un montant substantiel mais qui n'a pas été dévoilé.

Vincent Velella, politicien du Harlem qui détenait les autres intérêts, a vendu toute sa part la semaine dernière. La corporation Rosensohn - Velella possédait le contrat en vue de la bataille revanche entre Johnson et Patterson mais se fit enlever sa licence par la Commission à la suite d'une enquête sur la promotion du combat de juin.

Luis Rodriguez est favori à 8-5 pour l'emporter sur Sugar Hart

Miami Beach, 23 (UPI) — Luis Rodriguez, un boxeur cubain de 22 ans qui ne possède pas beaucoup de puissance dans les poings,

Hart, qui était classé premier aspirant au titre mi-moyen avant d'être knock-outé par Scott à New York le mois dernier, pourrait également se qualifier pour une bataille pour le titre en l'emportant de façon impressionnante contre Rodriguez. En 34 batailles, Hart a remporté 28 victoires dont 21 par knock-out. Il a subi seulement quatre défaites et a annulé deux fois.

Rodriguez n'a pas beaucoup impressionné les experts américains avec la force de ses coups au cours des trois victoires qu'il a remportées aux États-Unis — contre Virgil Akina, Rudell Stitch et Isaac Lowart. Cependant, il continue de gagner régulièrement et son record est actuellement de 25-0. Il a knock-outé seulement huit adversaires.

L'entraîneur Angelo Dundee a déclaré à son sujet: "Il gagne avec de la vitesse, de la bonne boxe, de la détermination et de l'habileté à encaisser les coups. C'est le boxeur le plus énergique que j'ai jamais vu. Il ne se fatigue jamais."

Hart a 24 ans. Il suit Rodriguez dans la liste des aspirants au titre mi-moyen. Selon son entraîneur Lou Gross, Hart tentera d'ouvrir dès le début de la bataille Gross à ajouter: "Rodriguez est toujours prêt à commencer. Il est au meilleur dans les dernières rondes mais il commence toujours lentement. Nous voulons en finir au plus vite avec lui."

Humbert (Jack) Fugazy, promoteur de 72 ans de New York qui présentera la bataille, a dit que lui et Cohn doivent prendre l'air pour la Suède dimanche soir pour tracer les grandes lignes du prochain combat avec le champion et son conseiller Edwin Ahlqvist. Ils seront accompagnés de William D. Fugazy, le neveu du promoteur, et de Tommy Loughran, ancien champion mi-lourd et d'un grand ami de Johnson.

Rosensohn, qui avait refusé de vendre au prix qu'il lui avait offert lundi soir, a déclaré hier: "Il sont venus me voir cet après-midi et m'ont offert un bien meilleur prix. Je suis satisfait."

On dit que Velella a reçu \$150,000 pour les deux-tiers des intérêts qu'il possédait tandis que Rosensohn aurait demandé \$75,000 pour l'autre tiers.

Cohn et son associé légal Tom Boland se sont présentés aux bureaux de la Commission Athlétique pour annoncer que le marché avait été conclu. C'est une grande victoire pour Cohn, ancien procureur du sénateur Joseph McCarthy du sous-comité des enquêtes du sénat. Cohn, à la tête d'un groupe de riches citoyens de New York, s'est présenté avec de l'argent et a acheté tous les droits de la bataille pendant que d'autres groupes ne faisaient qu'en parler.

Cohn a déclaré: "Nous avons l'intention de présenter la bataille en juin au Yankee Stadium ou au Polo-Grounds."

La nouvelle met fin à la carrière tumultueuse de promoteur de Bill Rosensohn, un type de 39 ans Rosensohn avait commencé sa carrière de promoteur en août 1958 quand il présenta à Los Angeles la bataille entre Patterson et Roy Harris. En mai dernier, il aida à la promotion de la bataille de Sugar Hart.

Le 1er novembre, au Madison Square Garden, Plante fut attrapé à la figure par un lancer. Il fut sept points de suture pour refermer la blessure. Plante revint dans la partie portant le fameux (Suite à la page 11, 6e col.)

Bob McCord, Dennis Olson et Harry Pidhirny marquent les trois buts des visiteurs. — O'Bie O'Brien compte le seul but des As. — Worsley est blessé et revient au jeu après un repos de vingt minutes. — Dix sept punitions dont des majeures à Georges Roy et McCord.

Par Léonce JACQUES

Les Indiens de Springfield ont augmenté à six points leur avance en tête de la ligue Américaine de hockey quand ils ont triomphé des As de Québec par 3-1 hier soir devant 5.278 amateurs pour venger l'échec qu'ils avaient encaissé dimanche.

Bob McCord, Dennis Olson et Harry Pidhirny ont marqué les trois buts des visiteurs tandis que O'Bie O'Brien a privé Lorne Worsley d'un blanchissage moins de quatre minutes avant la fin de la partie.

Sur le jeu qui permit à O'Brien de compter le seul but des As, Worsley fut durement ébranlé en se frappant la tête sur la glace après avoir été accroché par l'un de ses propres coéquipiers. Il était sans connaissance quand on le transporta hors de la patinoire sur un brancard, souffrant d'une légère commotion cérébrale, mais il reprit finalement assez de force pour revenir continuer la partie après un repos d'une vingtaine de minutes.

À la recherche de leur dixième victoire de la saison, les As ont livré une belle lutte aux Indiens, particulièrement dans les première et troisième périodes, mais de façon générale, la fin de leurs attaques manqua de cohésion autour des filets de Worsley.

L'arbitre Dalton McCarthy imposa un total de dix-sept punitions dont neuf contre les As. Georges Roy et Bob McCord écoeurèrent de chacun une majeure vers la fin de la première période pour s'être battus tandis que Norm Corcoran se vit décerner une mauvaise conduite à la troisième période après que l'officiel lui eut collé sa troisième punition mineure de la période. Dennis Olson porta le compte à 2-0 en faveur des Indiens alors que Corcoran et Brian Kilrea étaient au banc des punitions.

Springfield en avant

Bob McCord ouvrit le pointage à la septième minute de jeu quand il dépassa Millar avec un lancer d'une vingtaine de pieds, après s'être échappé avec Floyd Smith.

Avant ce but de McCord, les As avaient réussi de dangereuses attaques mais Worsley avait tenu le coup.

Aucun but ne fut réussi à la deuxième période qui fut tout à l'avantage des visiteurs. O'Brien rata une belle chance de compter dès la première minute mais par la suite, les Indiens prirent l'initiative du jeu pour garder presque continuellement la rondelle dans la zone des As.

Millar empêcha les Indiens d'augmenter leur avance en sauvant principalement contre Art Straton au milieu de la période et contre Bill McCreary quelques minutes plus tard.

Avance portée à 3-0

Olson marqua le deuxième but des Indiens après 3-46 minutes de jeu dans la troisième période. Après avoir accepté une passe d'Ian Cushman, Bill McCreary lança vers Millar mais la rondelle s'arrêta sur Camille Bedard et quand Norman Gurnod oublia de débayer, Olson arriva en vitesse pour déjouer Millar avec un lancer bas dans le coin des filets.

À la troisième minute de jeu, Harry Pidhirny porta le compte à

3-0 en lançant le disque sous Millar, après un jeu de passes entre Floyd Smith et Anderson. Kent Douglas se présenta ensuite seul devant Millar mais ce dernier sauva.

Accident à Worsley

Voulant éviter le blanchissage, Jack Toupin envoya cinq joueurs d'attaque dans la mêlée et on vit alors Gary Collins faire une montée spectaculaire jusqu'en arrière des filets de Worsley. C'est alors que ce dernier fut accroché par Douglas et que Cushman s'écrasa ensuite par-dessus lui. Pendant que Worsley était étendu sur la glace, Collins fit le tour des filets pour passer à O'Brien en avant et ce dernier lança dans un filet complètement ouvert.

Pendant que Worsley reprenait ses sens, l'instructeur Pat Egan ordonna à Brian Kilrea d'endosser l'uniforme du gardien de buts mais Worsley put finalement reprendre son poste. Les As ne réussirent qu'un seul lancer contre lui durant la balance de la partie.

ENTRE LES PERIODES: Toupin a annoncé après la partie que Lucien Dechêne et Jacques Locas l'accompagneront pas les As dans leur prochain voyage à Québec pour deux exercices dont cinq milles de bicyclette par jour. Georges Roy fit une belle montée à la sixième minute de la troisième période.

Dans la ligue Américaine, chaque club doit avoir un gardien de buts substitut avec lui et c'est la raison pour laquelle il n'était pas question de voir les As prêter un cerbère aux Indiens quand Worsley fut blessé. Le club avait une magnifique occasion de compter sur le retour d'un lancer de Plante vers la fin de la première période. Les As pratiquèrent de 9 heures à 10 heures ce matin et partiront pour les États-Unis le matin de Noël.

SPRINGFIELD — Buts: Worsley; Défenses: McCord, Cherry, Douglas, Cushman; Gardiens: Worsley, Pidhirny, Cline, Anderson, McCreary, Sweeney, Smith, Kilrea, MacDonald, Olson.

QUÉBEC — Buts: Millar; Défenses: Claude Bedard, Roy, Robertson, Brassard, Gaudin, Avault, Corcoran, Collier, Barkow, Lesieur, Harvey, O'Brien, Blankenship, Cossette, Blair, Schmitz, Dalton McCarthy; Juges de lignes: Springfield Roy et René Simard.

Première période

1-Springfield: McCord, 4:34 (Smith); 2-Pats: Kilrea 4:22, Blair 7:29, Kilrea 7:29, Worsley 7:30, Blair 8:00, Roy (maj.), McCord (maj.) 19:02.

Deuxième période

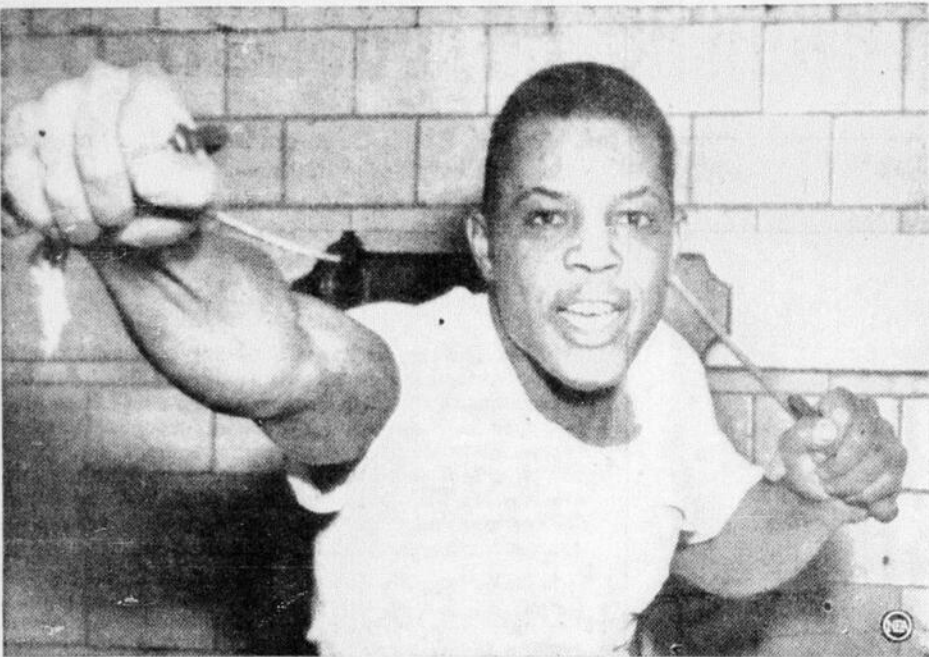
1-Springfield: Olson, 3:46 (McCreary, Cushman); 2-Québec: Worsley, 12:10 (Smith, Anderson); 3-Québec: Worsley, 16:30 (Collins, Blankenship); 4-Québec: Worsley, 16:30 (Pats: Corcoran 2:13, Kilrea 2:13, McCreary 19:49, Corcoran 12:01, Cushman 19:49, Corcoran (min. et maj.) 17:36.

ARRÊTS

Worsley — 6 7 8-21; Millar — 2 6 9-24

CADEAUX pour HOMMES un merveilleux RADIO D'AUTO TRANSISTOR A PLAN MISE DE COTE DROLET et FRERE 495 CARON - LA 3-7224

Pour rouler avec plus d'agrément en hiver... VISEZ A LA SECURITE EXIGEZ LE PARE-GEL Carter Le pare-gel Carter assure le maximum de visibilité et de sécurité en hiver. D'un dessin breveté, tel un joint, le pare-gel "Carter" adhère fermement à la fenêtre de votre auto permettant de voir à la perfection. On l'installe en quelques minutes seulement. Exigez de votre garagiste le véritable pare-gel "Carter" — le pare-gel le plus populaire du Canada. LES PRODUITS "CARTER" sont "CONÇUS POUR LE SERVICE" Manufacturés par JAMES B. CARTER LIMITED, Winnipeg, Canada



WILLIE SE MET EN FORME: Ce n'est pas un boxeur, mais Willie Mays qui est en train de s'entraîner au Y.M.C.A. du Harlem à New York. Le champ centre des Giants qui s'achète une résidence à San Francisco quand le club déménagera sur la Côte du Pacifique, a l'intention de retourner dans le Manhattan.

# Anne Heggveit est choisie l'athlète féminine de l'année

Par JACK SULLIVAN de la Presse Canadienne

Toronto 23 (PC) — Anne Heggveit, l'élegante skieuse d'Oslo, est considérée comme une des meilleures au monde, a été jugée l'athlète de son sexe le plus en vedette au Canada au cours de l'année 1959.

Anne, une gracieuse demoiselle de 21 ans, a été victorieuse aux

dépend de quelques-unes des meilleures skieuses au monde dans les épreuves de combiné pour dames, en Suisse et en Allemagne et a été jugée la meilleure athlète du pays par les chroniqueurs et commentateurs sportifs canadiens, à l'occasion du 25e scrutin de fin d'année tenu par la Presse Canadienne. Les résultats du scrutin ont été annoncés hier.

Mlle Heggveit, qui est une spécialiste de l'Alpinisme et qui a remporté deux fois le titre de championne du monde en combiné, a été élue l'athlète de l'année par un jury de 135 points. Elle a obtenu 135 points sur un total possible de 135.

Ernestine Russell, la jolie gymnaste de Windsor, Ontario, a pris la deuxième place avec 133 points. Elle a obtenu 133 points sur un total possible de 135. C'est la deuxième année consécutive que les honneurs reviennent à une skieuse. L'an dernier, l'honneur avait été conféré à Lucille Wheeler, de St-Jovite, Qué. Mlle Wheeler avait été la première Canadienne à jamais remporter un championnat mondial de ski.

# Cohn et ses associés auraient de bonnes chances avec leur projet

Stockholm, 23 (UPI) — Le nouveau groupe avec en tête l'avocat Roy Cohn de New York s'est vu concéder une bonne chance de présenter le match-revanche entre Ingemar Johansson et Floyd Patterson.

"Je connais Jack Fugazy depuis vingtaine d'années", de déclarer le conseiller d'Ingemar Johansson, Edwin Ahlqvist. "Je suis sûr qu'il pourra faire du bon travail pour présenter ce combat-là". Fugazy sera le nouveau promoteur, selon l'avocat Cohn. Fugazy avait fait compétition à Tex Rickard dans la promotion de combat à l'époque des années de 1920.

Johansson ne put toutefois être rejoint pour commentaires. "Il semble y avoir quelque chose de bon, c'est qu'ils veulent en-

gagner un match à New York", dit-il. Ahlqvist et Johansson refusent cependant d'accepter un combat qui serait présenté ailleurs que New York pour plusieurs raisons. La raison principale a été donnée par Ahlqvist dans ces mots: "A New York, nous sommes protégés par la commission athlétique de l'état de New York".

Le nouveau groupe a aussi assemblé les chances du promoteur londonien Jack Solomons de présenter un match entre Ingemar et Henry Cooper le printemps prochain. "J'ai l'impression que Floyd sera mon prochain adversaire dans l'année", de déclarer Johansson dernièrement. "Je veux lui donner une chance. C'est un type honnête et sportif et je peux tenir une promesse".

# Busso vs Matthews à Philadelphie

Philadelphie, 23 (UPI) — Johnny Busso de New York et Len Matthews de Philadelphie se feront face dans un combat poids léger de 10 rondes à l'arena de Philadelphie le 26 janvier prochain, selon ce qui a annoncé hier le promoteur Herman Taylor.

# Potins de la Nationale

Nombreuses recrues de l'Ouest

Douze des 17 recrues éligibles au trophée Calder Memorial pour la saison 1959-60 et qui ont pris part aux joutes disputées dans la ligue Nationale cette saison, jusqu'ici, sont originaires de l'Ouest du Canada. Les chances d'un jeune joueur de l'Ouest de remporter le trophée et aussi la somme de \$1,000 qui s'y rattache semblent donc excellentes.

Stan Baluik, des Bruins de Boston, est natif de Port-Arthur, la ou commence l'Ouest, du moins en ce qui concerne le hockey majeur. Bob Kabel, des Rangers, est natif de Dauphin, Manitoba, tandis que pas moins de dix recrues viennent de la Saskatchewan ou de l'Alberta, six ayant vu le jour en Saskatchewan et quatre en Alberta. Dick Meissner, des Bruins, Murray Balfour et Bill Hay du Chicago, Bill Hicke, des Canadiens, Ken Schinkel des Rangers et Ted Hampson, du Toronto, sont tous de la Saskatchewan. Hicke et Balfour sont de Regina; Meissner est de Prince-Albert; Hay est de Lumsden; Schinkel est de Jansen et Hampson est de Toxo. Ces trois derniers centres sont des petits villages de la Saskatchewan.

Les recrues qui ont vu le jour en Alberta sont Art Erickson, du Boston, Val Fonteyne et Jerry Melnyk, tous deux du Detroit, Erickson est né à Lethbridge, Fonteyne à Wetaskiwin et Melnyk à Edmonton. Gary Edmundson, enfin, a vu le jour à Sexsmith, également en Alberta.

Les cinq autres recrues sont de l'Ontario: une est du Québec et une autre enfin, a vu le jour en Tchecoslovaquie. Les trois joueurs issus de l'Ont. sont Don Ward, du Boston, né à Sarnia; Murray Olver, de Detroit, né à Hamilton; et Irving

Spencer, des Rangers, qui a vu le jour à Sudbury. Jean-Claude Tremblay, du Canadien, est natif de Bagotville, Qué. tandis que le joueur qui a vu le jour en Tchecoslovaquie est nul autre que Stan Mikita, du Chicago.

Tremblay et Spencer n'étaient pas officiellement avec les Canadiens et les Rangers quand ces lignes furent écrites mais ils sont tous deux éligibles au trophée Calder puisqu'ils ont tous deux joué dans des joutes régulières avec les deux clubs mentionnés. Les joueurs éligibles, donc, sont les suivants: Boston: Stan Baluik, Art Erickson, Dick Meissner et Don Ward; Chicago: Murray Balfour, Bill Hay et Stan Mikita; Detroit: Val Fonteyne, Jerry Melnyk et Murray Olver; Canadiens: Bill Hicke et Jean-Claude Tremblay; Rangers: Bob Kabel, Ken Schinkel et Irv Spencer; Toronto: Gary Edmundson et Ted Hampson. On aura remarqué qu'il n'y a pas un seul gardien de buts parmi les joueurs nommés. Il y a toutefois quatre joueurs de défense et huit joueurs d'avant.

Joueurs punis pour la 1ère fois

Deux joueurs qui participent régulièrement à chacune des joutes de leur équipe dans la ligue Nationale ont été punis pour une 1ère fois dans dix joutes jouées le 15 décembre dernier. Il s'agit de Phil Goyette, habile joueur de centre des Canadiens et de Marc Reaume, jeune joueur de défense des Leafs de Toronto. Goyette a été puni parce qu'il a pratiqué l'accrochage sur un joueur rival tandis que Reaume a été coupable, lui, de "high sticking".

Les penoms populaires: Bob, Bill et John

Les penoms les plus populaires (Suite à la page 11, 8e col.)

# Dallas-Fort Worth admis comme septième club de la Continentale

Fort Worth Texas 23 (UPI) — La région Dallas-Fort Worth s'est vu accorder la septième franchise dans la nouvelle ligue Continentale de baseball hier.

La franchise a été accordée par le président Branch Rickey de la ligue Continentale à l'éditeur Arthur Carter Jr. de Fort Worth et à J.W. Bateson, ancien propriétaire des Rangers de Dallas de l'Association Américaine.

Les derniers détails de la franchise doivent bientôt être complétés. La franchise devient aussi le complément de l'extension d'un stade de sport pour les villes-sœurs de Fort Worth et Dallas, à trente-cinq milles de distance mais qui est en bonne voie d'être convertie en une région métropolitaine.

Rickey a annoncé la concession de la franchise à la région de Dallas peu de temps avant de monter à bord d'un avion en direction de New-York. Il a déclaré que Bateson et Carter avaient dépensé ensemble une somme de \$50,000 comme garantie pour la franchise.

"Au nom du comité de franchise, j'accorde la septième franchise de la ligue Continentale à la région de Fort Worth", de déclarer Rickey dans une conférence de presse "presse".

Rickey, Bateson, Carter, William A. Shea, directeur d'un comité de design pour amener une autre fran-

chise de baseball majeur à New-York, et le maire Tommy Vandergriff d'Arlington assistaient à la conférence de presse.

Bateson et Carter ont présenté la déclaration conjointe suivante: "Nous avons accepté l'opportunité et le défi au nom de Dallas et Fort Worth d'assurer du baseball majeur à notre région en posant notre candidature pour une des deux dernières franchises disponibles dans la ligue Continentale".

"Nous croyons que la région Dallas-Fort Worth n'aura plus jamais une telle opportunité dans le baseball majeur et c'est pour cette raison que nous avons posé ce geste, confiants que nos citoyens bien sportifs se rallieront pour faire de la ligue Continentale la plus importante ligue majeure dans l'avenir".

Ces déclarations signifiaient que Bateson et Carter, éditeur du Star-Telegram de Fort Worth, avaient pratiquement assuré que les arrangements financiers seraient rencontrés pour cette franchise dans la Continentale.

Ainsi, Dallas-Fort Worth se joint à Houston, Denver, Atlanta, Toronto, Minneapolis-St. Paul et New-York comme franchises dans la nouvelle ligue. Le début des opérations du nouveau circuit a été fixé pour 1961.

La nouvelle est arrivée comme terme dramatique d'un voyage personnel à Dallas et Fort Worth par A. Shea, directeur d'un comité de conception de Toronto.

Rickey a déclaré avoir de se diriger vers New-York que les champions de la ligue Continentale remporteraient les séries mondiales dans cinq ans.

"Je ne parle pas comme prophète ou par simple opinion mais pour la façon dont le circuit fonctionnera", de déclarer le vétéran manager du baseball, "Ce sera une ligue plus jeune et plus forte".

Rickey a déclaré qu'une addition de cette franchise, on pouvait maintenant se rassurer que la ligue opérera en 1961.

Il a déclaré que Carter et Bateson avaient dépensé ensemble \$50,000 à titre de garantie, autre bailleur de fonds ayant encore été mentionné mais qui n'attendait à ce que seulement dix finissent les opérations de la franchise.

Quand la Union Press Internationale a demandé à Rickey à quel temps la ligue serait prête à annoncer son huitième membre, il a déclaré: "Je crois que cela viendra avant la fin de l'année à partir franchement".

Rickey a reconnu Montreal et Buffalo comme les "deux villes qualifiées qui ont fait application" et qui ont apparemment le plus de chances d'être choisies.

Rickey a aussi expliqué que la déclaration faite à Miami Beach au début de ce mois par le président de la ligue américaine, Joe Grotus, "à savoir que l'existence de la ligue américaine paraitrait l'existence qu'avaient certaines villes" intéressées à joindre la ligue Continentale.

Le communiqué de Grotus, auquel Rickey faisait référence, annonçait le désaccord de la ligue américaine sur le projet d'extension pour les saisons 1961-62 et 1962-63.

Smith, un super-centre, a obtenu une licence de joueur et a été nommé capitaine de l'équipe de la semaine dernière pour remplacer le joueur blessé, Floyd Smith.

L'attaque de l'équipe de hockey a été dominée par les joueurs de l'équipe de la semaine dernière, Floyd Smith, qui a marqué le plus grand nombre de buts, dix-neuf en cinq parties.

Et Chabrowski n'est pas été en mesure de marquer un but, quand il fut nommé par les Stars de la nuit de Toronto du hockey en fin de semaine dernière. Il a obtenu un point avec un moyenne de 2.36 buts alloués par partie.

Smith, Sprink, 30 17 31 45; Sweeney, Sprink, 25 19 23 42; Marshall, Hennessey, 32 18 29 57; Reibel, Prox, 34 14 20 34; Davis, Prox, 34 14 20 34; Magay, Rochon, 25 12 21 33; Podhansky, Sprink, 25 12 21 33; Gaves, Cies, 25 12 21 33; Hoke, Cies, 25 12 21 33; Clark, Sprink, 25 12 21 33; Prox, Hennessey, 29 12 18 31.

Un porte-parole du magazine a déclaré hier que Doug Kennedy, éditeur de True, avait offert de payer les amendes. Un porte-parole des Rangers a cependant déclaré que les autorités de l'équipe y compris le président le général John Reed Kinsman ne considéraient même pas l'offre faite par l'éditeur du magazine.

# Quatre points séparent les cinq premiers compteurs de la N.H.L.

Montreal, 23 (UPI) — Seulement quatre points séparent les cinq premiers compteurs avant-hier dans la course au championnat de ce département de la ligue Nationale de hockey.

Bronco Horvath des Bruins de Boston, qui n'a pas compté dans deux parties au cours de la semaine passée continue de garder la tête avec 35 points pour les parties jouées jusqu'à dimanche dernier.

Bobby Hull des Black Hawks, de Chicago a enregistré six points pour passer de la quatrième à la deuxième place, un point en arrière de Horvath.

El étaient suivis dans l'ordre par Andy Bathgate des Rangers de New York, 33 points; Jean Beliveau des Canadiens de Mon-

tréal, 36; et Gordie Howe des Red Wings de Detroit, 35.

Horvath a aussi été le meilleur marqueur de franchise avec 21 en 30 loutes et Bathgate a été le meilleur fabricant de jeu avec 24 assists.

Bien qu'il ait été devancé par six joueurs à New York dimanche soir, Jacques Plante des Canadiens de Montreal est demeuré le meilleur gardien de buts avec une moyenne de 2.28 buts accordés par partie. Terry Sawchuk du Detroit vient en deuxième place avec une marque de 2.34.

Nom	Équipe	P	B	A	P
B. Horvath	Bruins	35	16	23	19
Bobby Hull	Chi	33	16	26	18
J. Beliveau	Can	32	14	24	17
A. Bathgate	N.Y.	31	11	24	16
G. Howe	Det	30	11	23	15
B. Plante	Can	29	11	20	14
T. Sawchuk	Det	28	8	20	13
J. G. Smith	Chi	27	8	19	12
D. Kennedy	Chi	26	7	18	11

# Un monopole du Springfield

New York 23 (UPI) — Deux des propriétaires de l'Union Press International de Springfield ont annoncé hier qu'ils ont obtenu un monopole de la semaine dernière pour remplacer le joueur blessé, Floyd Smith.

L'attaque de l'équipe de hockey a été dominée par les joueurs de l'équipe de la semaine dernière, Floyd Smith, qui a marqué le plus grand nombre de buts, dix-neuf en cinq parties.

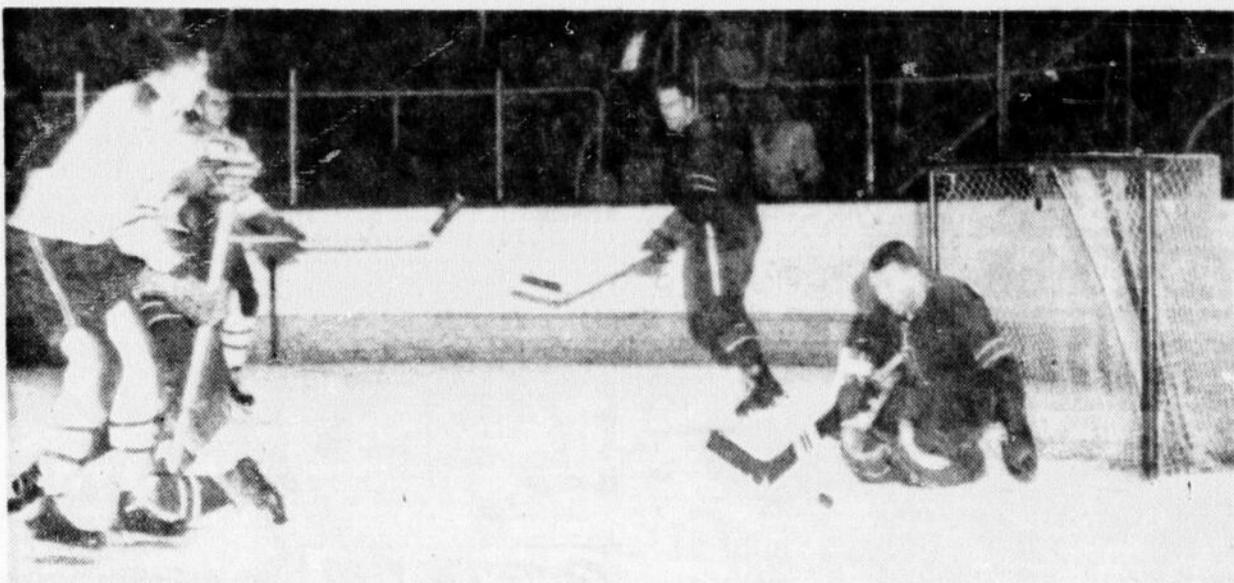
Et Chabrowski n'est pas été en mesure de marquer un but, quand il fut nommé par les Stars de la nuit de Toronto du hockey en fin de semaine dernière. Il a obtenu un point avec un moyenne de 2.36 buts alloués par partie.

Smith, Sprink, 30 17 31 45; Sweeney, Sprink, 25 19 23 42; Marshall, Hennessey, 32 18 29 57; Reibel, Prox, 34 14 20 34; Davis, Prox, 34 14 20 34; Magay, Rochon, 25 12 21 33; Podhansky, Sprink, 25 12 21 33; Gaves, Cies, 25 12 21 33; Hoke, Cies, 25 12 21 33; Clark, Sprink, 25 12 21 33; Prox, Hennessey, 29 12 18 31.

Un porte-parole du magazine a déclaré hier que Doug Kennedy, éditeur de True, avait offert de payer les amendes. Un porte-parole des Rangers a cependant déclaré que les autorités de l'équipe y compris le président le général John Reed Kinsman ne considéraient même pas l'offre faite par l'éditeur du magazine.

LES ZEE MAGES. ASSER: Cessez de vous lamenter... Je ne vous ai pas touché... HAMAL: Non... mais vous êtes debout sur mon petit col! le gin populaire

Dow ALE TOUJOURS À LA PAGE. ...c'est l'accueil amical des Fêtes avec de la savoureuse bière Dow, toujours si appréciée. Car partout, les gens à la page préfèrent Dow, la bière qui répond au goût d'aujourd'hui. LA SEULE BIÈRE GARANTIE - LA SEULE BIÈRE "CLIMATISÉE"



WORSLEY SAUVE CONTRE O'BRIEN: Le gardien de buts LORNE WORSLEY des Indiens de Springfield repousse un lancer d'O'BRIEN à la première période de la joute disputée hier soir au Colisée. A gauche de Worsley, on voit le joueur de défense KENT DOUGLAS.

### Calendrier sportif

**HOCKEY**  
Ligue Midget C.O.P.: A 7 h 30, St-Pascal vs St-Gabriel et à 7 h 30, N-D des Victoires vs St-Marys.  
Ligue Juvenile C.O.P.: A 7 h 30, Beauport vs St-Marys et St-Basile vs St-Dominique à l'Arena de l'O.T.  
Ligue Intermédiaire C.O.P.: A 8 h 30, St-Jacques à Loretteville, Beauport vs St-Pascal.  
Ligue Mineure C.O.P.: Joutes régulières des catégories première et deuxième au Parc Victoria.  
Ligue C. J. Cartier: A 8 h 30, Centre Patrocinial vs Blainville et Metivier au Parc Victoria.  
**QUILLES**  
Galeries Sportives: A 2 heures, programme régulier à la salle Cambray.  
**TIR AU PISTOLET**  
Garfield Club: A 8 heures p.m., au range St-Jean Noct.

### Dans la ligue C.O.P.

Dans une joute régulière de la section des-ave dans la C.O.P. les Tigres ont défait les Loups par 6-3 au Parc Victoria hier soir. Pour les Tigres, G. Bédard s'est mis en vedette en réussissant le tour du chapeau et R. Langlois a obtenu deux buts. Pour les Loups, R. Giroux a comploté deux buts. Chez les bantam, les Castors ont blanchi le Fleur de Lys par 9-0. Le gardien de buts M. Leblond était à son deuxième blanchissage de la saison. G. Dufour a marqué trois buts. Carv. Beaulieu deux de même que R. Drolet.

### Parties de hockey au Patro Lévis

La ligue de hockey du Patronage de Lévis présentera, ce soir, un programme double sur la patinoire de cette institution. La première joute, qui débutera à 7 h 30, opposera le "Chicago" au "Bill Dog". A 9 h, les "Braves" et les "Canadiens" viendront aux prises.

### Jacques Plante...

(suite de la page 9)

masque qu'il avait lui-même mis à point et qu'il avait porté dans les pratiques des Canadiens. C'était la première fois dans l'histoire de la ligue Nationale qu'un gardien de buts prenait part à une joute régulière portant un masque. Depuis la fin de cette série de joutes sans défaite, les Canadiens ont perdu quatre parties, en ont gagné deux et livré trois joutes nulles. Une fois seulement depuis le début de la période de mise, le début de la période qui a immédiatement suivi la fin de la période de charme, les Canadiens ont tenu l'adversaire à un but; deux fois seulement, ils ont réussi à n'allouer que deux buts.

### Plante imité

Les Canadiens sont encore en première place dans le classement. A la fin de leurs 18 bonnes parties, leur avance était de dix points. Aujourd'hui, elle n'est plus que de six. Une couple d'autres gardiens de buts de la ligue Nationale ont décidé d'imiter Plante. Don Simmons, des Bruins de Boston, a commencé à porter un masque et Marcel Paillet, des Rangers de New York, projette d'en porter un. Plante ne sait pas ce que les autres gardiens de buts de la ligue pensent de son invention.

"J'ai entendu dire" a déclaré Jacques, "que Glenn Hall, des Black Hawks de Chicago, ne veut porter de masque pour aucune considération, pas même dans les pratiques. Il est chanceux de ne jamais avoir été blessé gravement."

### Vieille idée

Le masque est en fibre de verre. Il adhère à la figure, un peu comme les masques que portent les petits au Mardi-Gras. Il a des ouvertures pour les yeux et la bouche.

Ce n'est pas d'hier que Plante songeait à porter un masque. Le printemps dernier, au cours des éliminatoires, il en parla au médecin de l'équipe et à Bill Head, le physiothérapeute des Canadiens. On suggéra un masque en fibre de verre.

### Le promoteur...

(suite de la page 9)

Le Patterson - Brian London à Indianapolis et l'organisa ensuite le combat du 26 juin à New York. Mais il avait tellement besoin d'argent qu'il décida d'en emprunter de Tony Saerno, un membre de la police. Et c'est de cette façon qu'il perdit les deux-tiers des intérêts de son affaire aux mains de Veletta. Ce dernier fut accusé par Rosensohn d'avoir agi au nom de Saerno.

Cohn a ajouté: "Nous garderons peut-être le nom de Feature Sports Inc. Nous ferons notre demande pour une licence mercredi ou jeudi". Il a refusé de dévoiler le montant payé pour les droits du combat. Il s'est contenté de dire qu'il s'agissait d'une somme substantielle. Cohn a confirmé la nouvelle voulant qu'il se rende en Suède au début de la semaine prochaine. Il a dit: "Nous avons un rendez-vous avec Johansson et Ahlqvist".

Cohn a de plus annoncé que Dennison L. Slater, président de Slater Bros., serait le président de la nouvelle corporation. Il a dit que les autres directeurs seront le vice-président John M. Foley, ancien assistant du procureur-général des États-Unis et président de Airex Corp., et le trésorier Thomas A. Boland, l'associé de Cohn.

Irving B. Kahn, président de Telemeter Corporation, qui possède les droits de la télévision, du radio et du cinéma en vue du combat revanche a déclaré pour sa part: "Je suis enchanté de voir que le nouveau groupe s'occupera définitivement de la bataille. Je lui souhaite la bienvenue".

Veletta a admis qu'il a vendu ses actions au groupe de Cohn "à contre-cœur" parce que Johansson "a souligné publiquement que New York est la seule ville dans laquelle il voudra disputer un combat revanche".

Il a ajouté que le transfert des parts donnerait "aux États-Unis et à New York en particulier, l'occasion de présenter le combat (Patterson-Johansson) sans avoir besoin de discuter de questions qui pourraient s'étendre au-delà du temps de la signature du contrat", nnet et ala'odpr

### Potins de la...

(Suite de la page 10)

chez les joueurs de la Nationale cette saison sont les suivants: Bob, Bill et John. Six joueurs portent en effet le prénom de Bob tandis que cinq joueurs se nomment Bill et cinq joueurs aussi se nomment John. Les "Bob" sont Bob Baun et Bob Pulford, du Toronto; Bob Armstrong, du Boston; Bob Turner, des Canadiens; Bob Kabeł, des Rangers et Bobby Hull, du Chicago. Les "Bill", par contre, sont Bill Cassidy, des Rangers; Bill Hicke, du Canadien; Bill Hay, du Chicago; Billy Harris, du Toronto et Billy McNeill, du Detroit. Les "John", enfin, sont John Bower et John Wilson, du Toronto; John McKenzie, du Detroit; John Hanna, des Rangers et Johnny Bucyk des Bruins. Il y a de plus trois "Jack" dans le circuit, soit Jack Evans, du Chicago; Jack McIntyre, du Detroit et Jack Bonness, des Rangers. On pourrait dire enfin qu'il y a vraiment trois autres joueurs qui portent le prénom de "John" et qu'il y en a donc 8 en tout, faisant de ce prénom le plus populaire du circuit puisque les joueurs de langue française Béliveau, Talbot et Gendron s'appellent tous Jean, prénom qui en anglais devient John, comme on le sait.

### Hockey

**HIÉR**  
Ligue Américaine: Springfield 3, Québec 1.  
Ligue Nationale: Aucune partie.  
Ligue de l'Est: Montréal 2, Trois-Rivières 0.  
Ligue Internationale: Fort Wayne 4, Milwaukee 2.  
Ligue Senior N.-Est: Windsor 6, Halifax 4.  
Ligue Senior A.C. d'Ontario: Kitchener-Waterloo 2, Whitby 5.  
Ligue de l'Est des E.U.: Clinton 0, Charlotte 2.  
Ligue Senior Cap-Région: Gloucester 6, Sydney 3.

### AUTOBRIEU

Ligue Américaine: Aucune partie.  
Ligue Nationale: Chicago 4, New York 1.  
Ligue de l'Est: Hull-Québec 4, Sudbury 2.  
Ligue Internationale: Patro Q.-Québec vs Loretteville N-D de Pitt vs Beauport.  
Ligue Junior: Beauport vs St-Marys.  
Ligue C.O.P.: St-Dominique vs St-Pascal.  
N-D des Victoires vs St-Marys.

### LIGUE AMÉRICAINE

Équipe	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	32	19	9	2	339	64
Providence	32	19	10	0	119	38
Rochester	32	15	11	1	196	29
Buffalo	29	13	13	3	95	16
Regina	27	11	12	4	81	26
Cleveland	27	11	12	4	81	26
Québec	33	9	22	2	76	38

### LIGUE NATIONALE

Équipe	G	P	N	PP	PC	Pts
Montreal	32	16	9	5	88	39
Detroit	32	14	11	5	89	34
Toronto	32	14	11	5	100	34
Boston	32	12	16	4	87	28
Chicago	32	8	16	6	85	23
New York	32	8	22	2	82	23

### LIGUE DE L'EST

Équipe	G	P	N	PP	PC	Pts
Sudbury	32	18	10	2	134	31
Roy	32	14	12	6	102	26
Hull-Québec	32	13	13	3	114	28
T-Rivières	32	13	14	4	98	27
St-Jean	32	12	14	3	102	27
St-Marys	32	11	16	3	135	23
Kingston	32	11	16	3	135	23

### LIGUE INTERMÉDIAIRE

Équipe	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Cath. Ind.	15	11	3	1	88	45
St-Pascal	14	12	1	2	76	45
St-Basile	14	13	10	1	47	27
St-Jean I.O.	13	2	10	1	52	74
Al. J.	13	2	10	1	52	74

### LIGUE JUNIOR

Équipe	G	P	N	PP	PC	Pts
Aur-Lorette	15	6	3	0	58	15
Montreal	15	6	3	0	54	15
Lévis	15	6	3	0	54	15
Al. J.	15	6	3	0	52	12

### LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Équipe	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	10	2	1	0	18	15
Toronto	10	2	1	0	18	15
Québec	10	2	1	0	12	14
Montreal	10	2	1	0	8	14
McGill	10	2	1	0	8	14

### LIGUE PROGRESSION

Équipe	G	P	N	PP	PC	Pts
Loups	6	3	0	2	32	26
Agles	6	3	0	2	32	26
Castors	6	3	0	2	19	21
Bulldozers	6	3	0	2	19	21

### LIGUE JUVENILE C.O.P.

Équipe	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Dominique	10	0	0	0	11	6
St-Pascal	10	0	0	0	11	6
St-Basile	10	0	0	0	6	2
St-Roch	10	0	0	0	6	2
St-Jean	10	0	0	0	6	2
St-Marys	10	0	0	0	6	2
St-J-Baptiste	10	0	0	0	11	6

### L'aspirant poids-moyen Paul Pender dit que la boxe professionnelle est pourrie

Boston, 23 (UPI) — L'aspirant boxeur poids-moyen Paul Pender vient de déclarer que la boxe professionnelle est "pourrie jusqu'au fond" et qu'on devrait tout suspendre pour une durée de cinq ans afin de permettre à ce sport de se débarrasser de la peste et d'établir un meilleur contrôle.

Pender, qui est sixième aspirant au titre, s'est déclaré en faveur de la suspension de la boxe professionnelle mais pas avant le 25 janvier puis- qu'à cette date il se battra contre Sugar Ray Robinson à Boston pour le titre.

Questionné avant-hier par Bud Collins du Boston Herald, Pender a ajouté que la boxe est un sport "qui se meurt".

### Un excellent triple de 609 est réussi par Paul-Eugène Rouleau

Lors du dernier programme de la ligue de Petites Quilles Québec District Classe "A" Eng., Paul Eugène Rouleau de la Salle Valière s'est emparé des honneurs de la semaine en roulant un triple de 609 Denis Picard, de la Salle Levesque s'est tout particulièrement distingué en roulant un triple de 600.

Bruno Savard du Blondeau Auto s'est emparé du prix "Dow" de la Semaine en roulant un magnifique simple de 249. Le plus haut simple d'équipe a été réussi par le Fuller Brush avec un 920, tandis que le plus haut triple d'équipe revient au Blondeau Auto avec 2565.

Dans les moyennes individuelles, Gaston Turgeon est maintenant en première place avec 173.9 suivi par André Villeneuve avec 171.39.

Dans la Section 1 le Albert Julien est toujours en première place avec 53 points suivi du Phil Roberge avec 45 points suivi de très près par le J.O. Fiset avec 44 points.

Dans la section 2 le Blondeau Auto est en première place avec 50 points suivi par le J.A. Mainville avec 47 points.

Dans la Section 3 le J.M. Gosselin qui était en première place depuis le début de la saison s'est vu infliger une défaite par le St-

### Michel Lagacé en première position

A cause des vacances des Fêtes, la Ligue Interuniversitaire de hockey ne reviendra à l'oeuvre que le mercredi 13 janvier prochain, avec une rencontre Université de Montréal à McGill, puis vendredi, le 15 janvier, une visite des champions des cinq dernières années, l'Université de Toronto, à Laval.

A la suite des premières joutes de la cédule 1959-60, Michel Lagacé du Rouge et Or de l'Université Laval domine les compteurs du circuit avec 9 points, formés de 5 buts et 4 assistances, puis de 5 buts et 4 assistances, pour détenir une avance de 2 points sur Billy Colvin des Gaels de l'Université Queen's. Lagacé est également le meilleur compteur de francs buts avec ses 5 buts réussis, tandis qu'il partage avec Jim Murchie du Toronto et Ken Linesman du Queen's l'honneur d'avoir fourni 4 passes qui ont contribué à des buts.

### Voici la liste des meilleurs compteurs du circuit:

Nom	Pts	B	A	P
Michel Lagacé, Laval	9	5	4	0
Billy Colvin, Queen's	7	3	4	0
Ken Linesman, Queen's	7	3	4	0
George Hicken, Toronto	6	3	3	0
Jim Murchie, Toronto	6	3	3	0
Tommy Bath, Toronto	6	3	3	0
Leo Bourque, Laval	6	3	3	0
Raymond André, Laval	6	3	3	0
Bob McAlister, Queen's	6	3	3	0
Robert Landry, Laval	6	3	3	0
André Young, Laval	6	3	3	0
Guy Adams, Queen's	6	3	3	0
Tom Shearn, Queen's	6	3	3	0
Bruce Hutchison, McGill	6	3	3	0
Gene Kenrick, McGill	6	3	3	0
Tim Peters, McGill	6	3	3	0

### CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Section	Équipe	Pts	B	A	P
SECTION No 1	Albert Julien	53	10	0	0
	Philippe Roberge	45	10	0	0
	J.O. Fiset	44	10	0	0
	Rest Faisan d'Or	39	11	4	0
	Centre N-D des Victoires	38	11	4	0
	Synodaux Catholiques	29	11	4	0
	Salle Limoulu	28	9	3	0
	Salle Courville	28	9	3	0
	Lahaye Léo	25	9	3	0
	Lamarche-Lézard	23	9	3	0
SECTION No 2	Bruno Savard	50	10	0	0
	J.A. Mainville & Fils	47	10	0	0
	Hotel P. Ballarizon	34	10	4	0
	Centre Durocher C.D.	32	10	4	0
	Fuller Brush	28	10	4	0
	Centre St-Jean d'Assise	27	11	4	0
	Salle St-Jean	27	8	3	0
	Magasin Montcalm	25	8	3	0
	Salle Levesque	24	8	3	0
	Rest Chez Fiset	24	7	3	0
SECTION No 3	St-Jean I.O.	74	10	0	0
	Al. J.	74	10	0	0
	St-Dominique	6	0	0	0
	St-Pascal	6	0	0	0
	St-Basile	6	0	0	0
	St-Roch	6	0	0	0
	St-Jean	6	0	0	0
	St-Marys	6	0	0	0
	St-J-Baptiste	6	0	0	0
	St-Jean	6	0	0	0

### Basketball universitaire

Alors que le calendrier de la Ligue interuniversitaire de basketball est suspendu jusqu'au 9 janvier prochain, l'équipe du Bishop's University est actuellement en tête avec 2 victoires en autant de joutes. Laval, MacDonald College et le Collège Militaire Royal de St-Jean sont au second rang avec une victoire chacun en deux parties. Tandis que l'Université de Montréal n'a pas encore connu la victoire en deux joutes.

Chez les meilleurs compteurs du circuit, Robert Giroux de Laval est en première place avec 35 points, tandis que Bud McMorroy du Bishop et Bob Carrier du MacDonald le suivent de très près avec respectivement 32 et 28 points chacun. Voici la liste des meilleurs scoreurs du circuit à date:

Nom	Pts
Robert Giroux, Laval	35
Bud McMorroy, Bishop's	32
Bob Carrier, MacDonald	28
Paul Desmarais, CMB	27
René Coupal, CMB	26
Murray Smith, Bishop's	25
Serge Gordon, Bishop's	25
Bob McDonald, CMB	25
Bruce Johnson, MacDonald	25
Serge Tremblay, Laval	25
Harold Gosselin, Montréal	25
Joe Findlay, CMB	25
Fernand Beaudin, Montréal	25
Mike Thomas, MacDonald	25
Tom Rounness, Bishop's	25
Gene Kenrick, McGill	25
Laurent Boucher, Laval	25
Maurice D'Amour, Montréal	25

### Verdun a défait les Beavers, 8-0

Montreal 23 (PC) — Les Maple Leafs de Verdun ont défait hier les Beavers de Pointe-aux-Trembles par 8-0 dans une joute régulière de la ligue Métropolitaine junior.

Red Dubois a brillé à l'attaque en réussissant le tour du chapeau. Les autres compteurs ont été Bob Bourcier, avec deux buts, René Bourcier, Ernie Chiasson et Maurice Bélanger, avec un chacun.

### Sabourinades...

(suite de la page 9)

Le diminutif Bruce Clive, qui joue pour les Indiens de Springfield, a eu un "cadeau de Noël" qui ne lui a pas trop plu. En effet, il a appris que son contrat était maintenant la propriété directe d'Eddie Shore... Ce changement s'est fait lors du renouvellement de l'entente entre les Rangers et le Springfield et fait partie de la transaction pour Ken Schinkel, recrue des Rangers qui était la propriété de Shore avant cette saison... Gerry Foley, un allier droit que les As cherchent à obtenir depuis le début de la saison et qui fait toujours la greve chez lui parce qu'il ne veut pas se rapporter à Shore, a été l'objet d'un même changement... Et Shore a répété qu'il ne vendra pas Foley tant que celui-ci n'acceptera pas de se rapporter à Springfield...

### SOUCI de bien choisir?

### CERTITUDE de plaire en offrant du COGNAC HENNESSY

Mieux encore: choisir du Hennessy "3 étoiles" — un mélange de vieux et fins cognacs français provenant des plus grandes réserves au monde — est la preuve d'un jugement sûr. Par sa qualité surprenante, Hennessy vous aidera à faire des heureux.

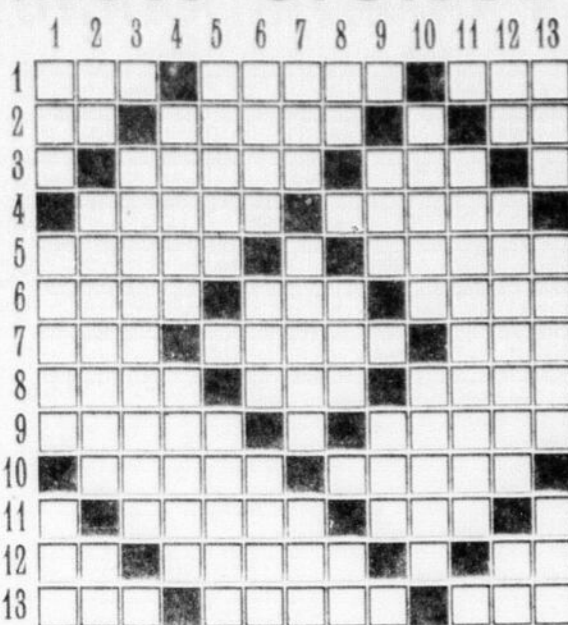
le cognac "3 étoiles" HENNESSY

### La vie a ses bons moments... prendre une MOLSON c'est agréable

La bière de chez nous



# Mots Croisés



**HORIZONTALMENT**

1—Chenal de faible moyenne — Petit mammifère carnassier — Unité principale de résistance électrique.

2—Contumes — Caput de la Suisse — Art. contracté.

3—Qui annonce de la gaieté — Art de lancer.

4—Récepteur en cuivre servant au transport du lait en Normandie — Morceaux de métal plat et très minces.

5—Cap au S.O. de l'Espagne — Mélange d'une matière grasse et d'alcali.

6—Cl. J. de S. (Sommet) — Pêche sèche de Joug — Antérieur grand sautoir du roi.

7—Prof. sign. géométrique — Tour que l'on dressait pour les spectateurs de tournoi — Petit mammifère rongeur.

8—Femme d'un ralah — Mouche africaine — Riv. de France.

9—Marque distinctive — V. de l'Asie Mineure.

10—Sentier — Juit de la tribu de Nephthali.

11—Femme d'un roi — Commune rurale autrichienne en Russie.

12—Carte à jouer — Bannette de linpe cent on se sert pour entretenir une pile — Art. simple.

13—Gargon d'écurie — Abîme — Instrument dont on se sert pour enfoncer les paves.

**VERTICALEMENT**

1—Militaire et compositeur russe né à Vinnia — Autricien grand sautoir du roi — Erudit fr. né à Lyon.

2—Partie dure du corps de l'homme — Entretien familierement — Poss. — Rendre plus long.

3—Petite charrie pour biner — Que nous apportons en naissant.

4—Sol dedans — Canal qui conduit l'eau dans les marais salants.

5—Variété de frêne — Portion qui revient à chacun — Grefte.

6—Prof. — Au moyen-âge, botte ou jachère — Agent politique de Louis XV.

7—Régie double — Bison d'Europe — Nég.

8—Monceau d'objets — Riv. de Sibérie.

9—Chef militaire accordé à un soldat — V. de Russie.

10—Barrage par-dessus lequel l'eau s'écoule en nappe.

11—Intes) — Protectorat italien au S.E. de l'Ethiopie.

12—Changement dans le plumage — Se dit pour nichée — Genre de poisson de l'Australie.

(Solution du dernier problème)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 P A R G O R I L L I E G  
2 A V A L H T B O U M  
3 L E V E R S S I R M A N  
4 M I M E S S I P E R E  
5 N R A T E R S A L E R  
6 U R N I S S U M O L E  
7 L O T F F R E L O P L I  
8 L I L I G M A L I P P E  
9 T E R T I U B E R I R E  
10 F E R T I L I S E C A S T  
11 P O S I T I O N E C A S T  
12 C H A P E L I E R E

# Joyeux Noël



**DE VOTRE MAGASIN**

VIANDES FRAICHES CHOISIES

## DINDES

"ÉVISCÉRÉES"

DE CHOIX CATÉGORIE "A"

10 à 16 LIVRES LB **45<sup>c</sup>**

## JAMBONS PRÊTS À MANGER

SWIFT - LEGRADE - MAPLE-LEAF

JARRET - COUENNE ET GRAS ENLEVÉS

BOUT DU JARRET DU GROS BOUT LB. **55<sup>c</sup>**

## ÉPAULES FUMÉES

"LEGRADE - MAPLE-LEAF - SWIFT"

SANS JARRET

COUENNE ET GRAS LB **43<sup>c</sup>**

PORC HACHE FRAIS - MAIGRE POUR VOS TOURTIÈRES 3 LBS **1.39**

HEURES D'AFFAIRES DES MAGASINS "IGA"

MARDI 22 - MERCREDI 23 : de 8 A.M. à 9 P.M.

JEUDI 24 : 8 A.M. à 6 P.M.

VENDREDI 25 : FERME JOUR DE NOËL.

SAMEDI 26 : FERME TOUTE LA JOURNÉE.

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

## Oranges SUNKIST

SANS PÉPINS - SUCRÉES, JUTEUSES

DE CALIFORNIE 5 LBS (SAC) **59<sup>c</sup>**

E. U. No 1

CELERI PASCAL VERT - CROUSTILLANT ET FERME - E.-U. No 1 2 GROS PIEDS **39<sup>c</sup>**

RAISIN ROUGE - EMPEREUR SUCRE - JUTEUX DE CALIFORNIE - E.U. - No 1 2 LBS POUR **35<sup>c</sup>**

**PRODUITS KRAFT**

ECHANGEZ VOS COUPONS DE JOURNAUX CHEZ VOTRE AMICAL MARCHAND "IGA"

FROMAGE EN TRANCHES KRAFT DE LUXE CANADIEN, PIMENT, GRUYERE, OLD ENGLISH POT 8 OZ **35<sup>c</sup>**

FROMAGE DOUX "KRAFT" CRACKER BARREL POT 8 OZ **36<sup>c</sup>**

FROMAGE FORT "KRAFT" CRACKER BARREL POT 8 OZ **43<sup>c</sup>**

FROMAGE MOU CHEEZ WHIZ POT 8 OZ **35<sup>c</sup>**

FROMAGE A LA CREME PHILADELPHIA - ORDINAIRE RELISH, PIMENT, ANANAS - POT 4 OZ **21<sup>c</sup>**

Prix en vigueur les 22, 23, 24 et 26 décembre 1959 aux magasins "IGA" suivants : R. FRADETTE "IGA", 92 Trinité, Limoilou (MO 1-3734) — MARCHE GARIÉPY "IGA", 18, Myrand-S., Québec (MU 3-4444) — EDMOND RICHARD "IGA", 595, 2ième Avenue, Québec (LA 2-2718) — ARTHUR RATTE "IGA", 196 St-Ambroise, Québec (LA 9-2197) — MARCHE METIVIER "IGA", 422, rue Caron, Québec (LA 2-4021) — TRANS-CANADA "IGA", 97 Wolfe, Lévis (TE 7-1633) — MARCHE FONTAINE "IGA", 175, de la Ronde, Limoilou (LA 9-2188) — J.-M. VERRET "IGA", 502, Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides (VI 9-4434-5) — LOUIS MAILHOT, 132 rue Principale, St-Casimir (61) — HORACE HUOT, Lauzon, Québec (TEL : TE 7-6548) — MARCHE BARDY "IGA", 1097, 24ième Rue, Québec (Tel. : MO 1-3716).

ANANAS DOLE EN TRANCHES FANTAISIE BTE 20 OZ **37<sup>c</sup>**

JUS D'ANANAS Q. T. F. FANTAISIE 2 BTES 20 OZ. **27<sup>c</sup>**

CANNEBERGES EN GELEE "SHIRRIFF" POT 9 ONCES **29<sup>c</sup>**

GELEE JELL-O EN POUVRE - ASSORTIES AVEC CARTES POUR CADEAUX GRATIS POT 9 REG. **93<sup>c</sup>**

PARTY TRIO "HABITANT" CORNICIONS - BETTERAVES CATSUP VERT 3 POTS 16 ONCES **59<sup>c</sup>**

JUS DE TOMATES "HEINZ" FANTAISIE 2 BTES 20 OZ. **29<sup>c</sup>**

"DEL MONTE" JUS D'ANANAS ET POIRES OU ANANAS ET ORANGES 8 BTES 20 OZ **1.00**

BEURRE IGA ROYAL GOLD LA PREMIERE QUALITE LIVRE **69<sup>c</sup>**

POIS VERTS IDEAL DE CHOIX BTE No 2 200 **27<sup>c</sup>**

OLIVES LA REINA ORDINAIRES 12 OZ **25<sup>c</sup>**

OLIVES farcies CORONATION POT BAS PRIX SPECIAL 16 OZ **49<sup>c</sup>**

CERISES IGA MARASHINO ROUGES POT 6 OZ **25<sup>c</sup>**

MINCEMEAT CLARK 15 OZ **39<sup>c</sup>**

CHOCOLAT BANQUET ASS'T BTE 2 1/2 LBS **1.69**

POULET ENTIER IGA BTE 3 1/4 LBS **1.15**

GATEAU AUX FRUITS IGA BLOC 1 LB **53<sup>c</sup>**

SHORTENING CRISCO POT 1 LB **38<sup>c</sup>**

EAU VICHY CELESTIN GR. BOUT. **58<sup>c</sup>**

BONBONS DE NOEL "IGA" ASSORTIS SAC CELLO **35<sup>c</sup>**

OLIVES GRANADA ORDINAIRES POT 16 ONCES **29<sup>c</sup>**

OLIVES MANZANILLA FARCIES "IGA" POT 8 OZ **29<sup>c</sup>**

ANANAS EN BOUCHEES "IGA" FANTAISIE BTE 20 OZ. **35<sup>c</sup>**

CIGARETTES TOUTES LES MARQUES POPULAIRES POTS DE 50 CARTONS DE 10 POTS **99<sup>c</sup>**

TWIN-PAK CORONATION GHERKINS ET OLIVES FARCIES 2 POTS 16 OZ. **99<sup>c</sup>**

PARTY-PAK CORONATION GHERKINS, OIGNON, OLIVES ORDINAIRE 3 POTS 16 OZ. **99<sup>c</sup>**

PARTY-PAK "McLARENS" GHERKINS, OIGNONS, OLIVES FARCIES 3 POTS 8 OZ. **89<sup>c</sup>**

LIQUEURS COCA-COLA PEPSI - SEVEN-UP BOUTEILLES REG. CARTON DE 6 **36<sup>c</sup>**

BETTERAVES "RAYMOND" TRANCHEES POT 24 OZ. **27<sup>c</sup>**

OIGNONS "ORIENTAL" SURS POT 24 OZ. **49<sup>c</sup>**

GHERKINS "AYLMER" SUCRES POT 16 OZ. **37<sup>c</sup>**

MARINADES "CARRIERE" SUCRES POT 24 OZ. **33<sup>c</sup>**

SALADE DE FRUITS "ALL GOOD" BOITE 28 OZ. **39<sup>c</sup>**

## En lisant les dépêches

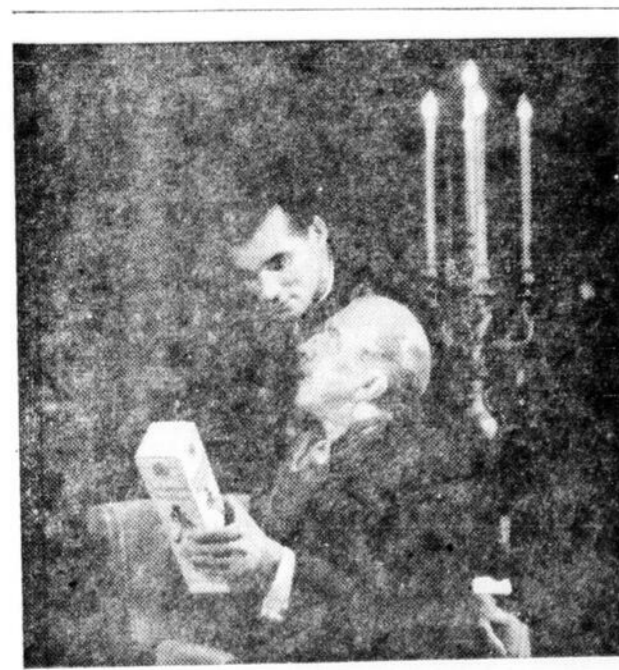
**Dix mineurs perdent la vie**

Tokyo (PA) - Dix mineurs ont été tués et dix autres blessés grièvement par une explosion survenue dans une mine de charbon à Fukuoka. La radio nationale du Japon annonce que douze mineurs se trouvent encore dans le puits, situé à 800 milles à l'ouest de Tokyo.

**Mort d'un amiral**

Londres (PA) - L'amiral Cecil Harcourt, âgé de 67 ans, vient de succomber à une crise cardiaque. En 1941, Harcourt commandait le navire de guerre "Prince of Wales" lequel fut coulé quelques mois après que l'amiral l'eut quitté. C'est par lui qu'en 1945, la capitulation des japonais à Hong Kong fut acceptée.

## CROYEZ-LE ou NON par RIPLEY



Le bon goût est le fruit de l'expérience... et le Scotch Johnnie Walker justifie votre bon goût

Born 1820 - still going strong

# Déficit sans précédent du Canada dans ses transactions internationales

## Le Canada a subi un déficit de \$286,000,000 au 3e trimestre

Ottawa (PC) — Le Canada a présenté plus de 80 pour cent du plus grand déficit record de \$286,000,000 dans son commerce extérieur et ses autres transactions avec l'étranger durant le troisième trimestre de l'année, annonce le Bureau fédéral de la statistique.

Pour les neuf premiers mois de l'année, ce déficit s'élevait à \$1,119,000,000. Il est de 42 pour cent plus élevé que pour la période correspondante l'an dernier.

Du 1er janvier à la fin de septembre, le Canada a subi un déficit de \$919,000,000 dans ses relations financières avec les États-Unis, au regard d'un déficit de \$828,000,000 durant la même période l'an dernier. Ce déficit re-

présente plus de 80 pour cent du plus grand déficit record de \$286,000,000 dans son commerce extérieur et ses autres transactions avec l'étranger durant le troisième trimestre de l'année, annonce le Bureau fédéral de la statistique.

Dans ses relations financières avec le Royaume-Uni, le Canada avait enregistré durant les trois premiers trimestres de l'année dernier un excédent de \$44,000,000. Durant la même période cette année, ce déficit a été transformé en un léger déficit de \$6,000,000. La raison, c'est qu'il y a eu une hausse de près de 12 pour cent dans les achats du Canada au Royaume-Uni et que les importations canadiennes à ce pays sont restées à peu près les mêmes.

Les États-Unis ont continué cette année à fournir un peu plus de 80 pour cent des capitaux étrangers à long terme qui sont entrés au Canada. Le Royaume-Uni a fourni moins de 5 pour cent, au regard de 15 pour cent l'année dernière.

La somme des dividendes payés par les compagnies canadiennes en 1959 a atteint un sommet sans précédent dans l'histoire. D'après une compilation de J. R. Timmins & Co., les dividendes ont totalisé \$736,224,490, soit 6,7% au-dessus de \$689,752,638 pour 1958, 1,8% de plus que le record de \$722,959,865, établi en 1957, et une augmentation de 135% comparative-

ment au sommet de \$313,108,235 atteint avant la guerre. Deux des quatre groupes, les services publics et les institutions financières, ont signalé qu'ils avaient payé des dividendes sans précédent à leurs actionnaires.

L'industrie minière arrive en tête pour l'augmentation des dividendes avec un gain de \$30 millions. Cette performance est due aux prix élevés des métaux usuels, et aussi au fait que les principaux producteurs d'uranium ont commencé à verser des dividendes. L'International Nickel est encore la compagnie qui paie la plus grande partie des dividendes.

Les dividendes de \$427 millions, soit 70% du total, ont été payés par les industries diverses \$144 millions, soit 16% des \$144 millions de dividendes déclarés par l'industrie minière.

Les \$736 millions de dividendes payés au cours de l'année, \$384 millions ont été distribués par les industries diverses \$144 millions par les mines \$116 millions par les services publics et \$92 millions par les institutions financières.

L'augmentation des dividendes payés par les industries diverses est de \$1 million. Les mines ont payé des dividendes de \$116 millions, soit \$4 millions de plus que l'année dernière, et \$9 millions.

M. Davis, en commentant ce chiffre, a déclaré: « Dans le passé nous avons éprouvé certaines difficultés à recueillir l'aluminium de l'étranger et à donner aux investisseurs un service aussi complet que nous l'aurions voulu. Les activités de l'Apex Smelting Company apporteront un complément aux services offerts par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

## Investissements de \$200,000,000

Montréal (PC) — L'entreprise privée a manifesté sa confiance dans l'avenir de la ville de Montréal en y investissant une somme de \$200,000,000 au cours de l'an dernier, a déclaré M. J.-M. Savignac, président du comité exécutif de la cité.

## Brèves nouvelles des corporations

### Nouvel emprunt de la Nouvelle-Écosse

Halifax (PC) — Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a autorisé la vente d'une émission de \$8,500,000 de débetures, à-t-on appris ici hier. Le produit de la vente de l'émission servira à compléter une émission de débetures émise le 1er mai 1959, à fournir des crédits à une compagnie de la Couronne, Industrial Estates Limited, à prêter une somme de \$1 million à la Commission d'arbitrage des terres de la Nouvelle-Écosse et le reste servira à différents prêts gouvernementaux.

Le premier ministre R.-L. Stanfield qui est également trésorier provincial, a déclaré que la nouvelle émission écherra le 15 janvier 1962. Elle sera offerte au public à un prix de 93.74 pour rapporter 5.40 pour cent. Le produit de l'argent coulera à la province 5.67 pour cent.

### L'Aluminium Ltd achète une firme

Montréal (PC) — Le président du conseil d'administration de l'Apex Smelting Company de Chicago, M. William A. Singer, et le président de l'Aluminium Limited, M. N.V. Davis, ont annoncé que les deux compagnies avaient autorisé, sous réserve de ratification finale, l'achat par l'Aluminium Limited du contrôle de l'Apex Smelting Company en échange d'environ 340,000 actions de l'Aluminium Limited. Le transfert prévoit la distribution éventuelle aux actionnaires de l'Apex Smelting de 1 action de l'Aluminium Limited pour chaque action détenue dans l'Apex.

L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

M. Davis, en commentant ce chiffre, a déclaré: « Dans le passé nous avons éprouvé certaines difficultés à recueillir l'aluminium de l'étranger et à donner aux investisseurs un service aussi complet que nous l'aurions voulu. Les activités de l'Apex Smelting Company apporteront un complément aux services offerts par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

« L'Aluminium Limited, par l'achat de l'Apex Smelting, a permis de compléter le service offert par le groupe de l'Alu-

minium du Canada. L'Apex Smelting est la plus importante entreprise d'aluminium secondaire des États-Unis. M. Singer, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que la compagnie possède des usines d'affinage d'aluminium secondaire à Chicago, Cleveland et Los Angeles où l'aluminium de rebut est traité.

## L'ORIENTATION DES MARCHÉS

New York (PA) — La Bourse de New York a perdu du terrain hier, alors que le virement a été de moins de 3 millions d'actions pour la première fois depuis le 11 décembre. Après avoir évolué sans orientation définie au début de la séance, le marché s'est constamment effrité par la suite. Les titres d'automobile ont perdu du terrain en général. Les valeurs sidérurgiques faisaient bonne contenance tandis que les chemins à café, plus qu'un autre, ont subi la plupart des pertes fractionnaires. Les mines d'or, le seul groupe à l'indice a gagné du terrain, ont monté d'un quart de point. Le virement a été de 1,881,000 actions au regard de 2,003,000 lundi. Les mines ont suscité très peu d'intérêt.

## Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des œufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DE BEURRE  
Québec 92 points en poids  
Québec 90 points en poids

PRIX DES OEUFS  
Catégorie A  
A-1 24-25  
A-2 23-24  
A-3 22-23  
A-4 21-22  
A-5 20-21  
A-6 19-20  
A-7 18-19  
A-8 17-18  
A-9 16-17  
A-10 15-16

PRIX DES VOLAILLES  
Poulets à griller  
Dinde  
Canards

PRIX DES POULES  
Poules  
Dindons

PRIX AUX DÉTAILLANTS  
Poulets à griller  
Dinde  
Canards

PRIX DES POMMES DE TERRE  
Local, nouvelles

## BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne  
Séance du 23 décembre 1959

Catégorie	Titre	Cours
A	Alcan	108 1/2
A	Alcan	108 1/2
A	Alcan	108 1/2

## BOURSE AMERICAINE

Cours transmis par A. M. Kipper & Co. et transmis par la Presse Canadienne  
Séance du 23 décembre 1959

Titre	Cours
Amer Petroleum	48 1/2
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2

## BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par A. M. Kipper & Co. et transmis par la Presse Canadienne  
Séance du 23 décembre 1959

Titre	Cours
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2

## Fonds mutuels

Cours transmis par A. M. Kipper & Co. et transmis par la Presse Canadienne  
Séance du 23 décembre 1959

Fonds	Cours
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2

## Titres au comptoir

Cours transmis par Kipper & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne  
Séance du 23 décembre 1959

Titre	Cours
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2

## Nouveau record de production

Ottawa (PC) — La production canadienne de lingots d'acier s'est accrue de 8.3 pour cent durant la semaine finissant le 19 décembre pour établir un nouveau record, avec 131,480 tonnes. Ce chiffre se compare au total de 121,434 tonnes enregistrés la semaine précédente, révèle le Bureau fédéral de la statistique.

## Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des œufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DE BEURRE  
Québec 92 points en poids  
Québec 90 points en poids

PRIX DES OEUFS  
Catégorie A  
A-1 24-25  
A-2 23-24  
A-3 22-23  
A-4 21-22  
A-5 20-21  
A-6 19-20  
A-7 18-19  
A-8 17-18  
A-9 16-17  
A-10 15-16

PRIX DES VOLAILLES  
Poulets à griller  
Dinde  
Canards

PRIX DES POULES  
Poules  
Dindons

PRIX AUX DÉTAILLANTS  
Poulets à griller  
Dinde  
Canards

PRIX DES POMMES DE TERRE  
Local, nouvelles

## BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne  
Séance du 23 décembre 1959

Catégorie	Titre	Cours
A	Alcan	108 1/2
A	Alcan	108 1/2
A	Alcan	108 1/2

## BOURSE AMERICAINE

Cours transmis par A. M. Kipper & Co. et transmis par la Presse Canadienne  
Séance du 23 décembre 1959

Titre	Cours
Amer Petroleum	48 1/2
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2

## BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par A. M. Kipper & Co. et transmis par la Presse Canadienne  
Séance du 23 décembre 1959

Titre	Cours
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2

## Fonds mutuels

Cours transmis par A. M. Kipper & Co. et transmis par la Presse Canadienne  
Séance du 23 décembre 1959

Fonds	Cours
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2

## Titres au comptoir

Cours transmis par Kipper & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne  
Séance du 23 décembre 1959

Titre	Cours
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2
Alcan	108 1/2

## Tendance des marchés

Séance du 23 décembre 1959  
Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTEUR INDUSTRIEL  
Ventes Titres  
1959 Virginia  
1959 Montgomery  
1959 Premier Steel  
1959 Con Int. Pac  
1959 Massey  
1959 Amstar  
1959 Amstar  
1959 Amstar  
1959 Amstar  
1959 Amstar

SECTEUR MINIER  
Ventes Titres  
1959 Virginia  
1959 Montgomery  
1959 Premier Steel  
1959 Con Int. Pac  
1959 Massey  
1959 Amstar  
1959 Amstar  
1959 Amstar  
1959 Amstar  
1959 Amstar

Cours moyens à Montréal  
Ban. 10 20 30 40 50  
Mardi 30 20 10 0 10  
Lundi 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto  
Titres Ventes Haut Bas Perm. Chan.  
Nort Star 6210 823 1/2 32 2 1/4 1 1/4  
Aluminum 718 837 1/2 8 1/2 1/2  
B. Forest 3275 313 1/2 1 1/2 1/2  
Henderson 3655 270 3/4 1/2  
R.A. Oil 2380 537 1/2 3 1/2 1/4

SECTEUR INDUSTRIEL  
Titres Ventes Haut Bas Perm. Chan.  
Nort Star 6210 823 1/2 32 2 1/4 1 1/4  
Aluminum 718 837 1/2 8 1/2 1/2  
B. Forest 3275 313 1/2 1 1/2 1/2  
Henderson 3655 270 3/4 1/2  
R.A. Oil 2380 537 1/2 3 1/2 1/4

HUILES  
Long Ind 4900 14 1/4 1/4 - 2  
Aluminum 718 837 1/2 8 1/2 1/2  
B. Forest 3275 313 1/2 1 1/2 1/2  
Henderson 3655 270 3/4 1/2  
R.A. Oil 2380 537 1/2 3 1/2 1/4

MINES  
Mentor 4190 15 1/4 1/4 - 2  
Rayport 3200 30 1/4 1/4 - 2  
Anhe 4671 21 1/2 1/2 - 1  
Coe. Erin 218 78 1/2 1/2 - 2  
Slocan 2700 10 5/8 1/8 - 1  
Ventes totales: 1,881,000 actions.

Cours moyens à Toronto  
Ban. 10 20 30 40 50  
Mardi 30 20 10 0 10  
Lundi 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10

Cours moyens de New York  
Ban. 10 20 30 40 50  
Mardi 30 20 10 0 10  
Lundi 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10

Les obligations de New York  
Ban. 10 20 30 40 50  
Mardi 30 20 10 0 10  
Lundi 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10

Le marché de Québec  
Ban. 10 20 30 40 50  
Mardi 30 20 10 0 10  
Lundi 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10

Le marché de Québec  
Ban. 10 20 30 40 50  
Mardi 30 20 10 0 10  
Lundi 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10  
Dim. 30 20 10 0 10  
Ven. 30 20 10 0 10  
Je. 30 20 10 0 10  
Mer. 30 20 10 0 10  
Mar. 30 20 10 0 10

Le marché de Québec  
Ban. 10 20

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices.

Prêt de \$56,000,000 de la Banque Mondiale

Le Caire, Egypte, (Reuter) — La Banque Mondiale a consenti à prêter une somme de \$56,000,000 à la République Arabe Unie pour le développement du canal de Suez.

Marché des bovins calme à Montréal

Montréal (PC) — Aucune vente de bovins sur les marchés à bestiaux de la métropole, hier.

Demande sélective à la Bourse de Londres

Londres, (PC) Les valeurs industrielles ont été l'objet d'une demande sélective, hier matin, lors de l'ouverture de la Bourse de Londres.

Brèves nouvelles...

(Suite de la page 14) minimum limité et amélioreront notre position pour l'achat et la vente de lingots d'aluminium sous toutes ses formes.

La joie des Fêtes... Y A RIEN QUI LA BATTE!



Partout elle éclate! Dans la splendeur du sapin... dans les yeux éblouis des bambins... autour des tables bien garnies...

SAINDOUX, midwest, prix nominal, 0.0725

HUILLES, tirée de la fève soya brute au wagon cément, le livre, prix nominal, 0.088750

Taux de change

Montréal, (PC) — Voici les cours de change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal.

Etats-Unis (dollar) 50.95

Royaume-Uni (sterling) 2.66

Belgique (franc) 0.0191

France (100 francs) 0.1950

Danemark (couronne) 0.1384

Allemagne (mark) 0.2291

Italie (100 lire) 0.0763

Mexique (peso) 0.1327

Norvège (couronne) 0.1846

Suisse (franc) 0.2214

Venezuela (bolivar) 0.2865

Cours des huiles

Cours fournis par J. Richardson & Sons et transmis par la Presse Canadienne

Advertisement for watches and jewelry, featuring 'MONTRES' and 'BAGUES' with prices and contact information for René Marcoux.

A LA TELEVISION

Table of television programming schedules for various channels (CFM, CKMI, CHLT) on Wednesday, Thursday, and Friday.

CFM-TV, canal 4 - Québec; CKMI-TV, canal 5 - Québec; CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

Horaire sujet à changements

RESULTATS LA JOURNÉE MEME Une petite annonce publiée dans des annonces classifiées L'ÉVÉNEMENT le matin produira des résultats Signalez: LA 5-5133

ANNONCES CLASSEES L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL TEL: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT 1 lre la ligne comptée de 1 mot 36 Codi minimum 25 2 lre les caractères de la ligne comptée 40 3 lre les caractères de la ligne comptée 40 4 lre les caractères de la ligne comptée 40 Minimum 2 lignes comptées par pub. Titre individuel par insertion 30

ABONNEMENT A L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

AGENCE MATRIMONIALE AGENCE MATRIMONIALE LICENCIÉE Hommes et femmes qui désirent trouver leur moitié ou leur moitié idéale. Un grand nombre de succès vous attendent. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

ANIMAUX A VENDRE

PLUSIEURS chiens, chats, oiseaux, poissons, etc. à vendre. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

APPARTEMENTS A LOUER

HATFIELD-VILLE, beaux appartements, chauffage central, eau chaude, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

ARBRES

MAGASIN décoration, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

DANS UN ENTREPOT

A VENDRE 2000 livres de bois de 1 à 20 pieds, gros et petit, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

ARGENT A PRETER

EN PRESENCE et sous garantie, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

AUTOMOBILES A VENDRE

1958 DEMONSTRATEUR, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

CHAMBRES A LOUER

POUR personnes, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

DIVERS A VENDRE

MAISON, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

ENTREPRISES A LOUER

PLAGE, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

ECOLES

COÛTS, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

FEMMES, FILLES DEMANDEES

AIDE, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

HOMME DEMANDE EMPLOI

RECHERCHER, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

MEUBLES

MEUBLES, etc. M. et Mme J. Duval, 225, St-Jacques, Québec, P.Q. TEL: LA 3-6945

AUTOMOBILES A VENDRE CADILLAC Fleetwood sedan 1954, motor transmission et peinture neuves, 90 jours. Terme échange. 210 du PONT. 19 - 820841-C LINCOLN Continental sedan 1954, motor transmission et peinture neuves, 90 jours. Terme échange. 210 du PONT. 19 - 820842-C

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX Albert AUTOS BARRE et Camions Le centre de l'auto et camion usagés à Québec. 1095 CANARDIERE LA 9-3331 - LA 9-3333

PLUS ECONOMIQUE N.S.U. PRINZ 60 milles au gallon. Garantie 6.000 milles. Pièces et service assurés. \$1,395 COMPTANT \$395 TURMEL AUTO Seul distributeur à Québec 785 Dorchester - LA 9-5319

LAHOU AUTOMOBILES 34 DORCHESTER LA 4-4608 N'ACHETEZ PAS sans consulter nos nouveaux prix Universal Auto LTD. 777, 1ère Ave. - LA 5-5113

MEILLEUR CHOIX VOITURES USAGEES "OK" Nos voitures préparées pour l'hiver avec soin. Plan GMAC - assurance-vie OUVERT JUSQU'A 10 p.m.

LA PORTE Automobiles Ltée., 250 Est. Blvd. Charest, Québec - LA 9-4561

VOUS SATISFAIRE NOTRE AMBITION BUREAUX A LOUER

CHAMBRES A LOUER

DIVERS A VENDRE

ENTREPRISES A LOUER

ECOLES

FEMMES, FILLES DEMANDEES

HOMME DEMANDE EMPLOI

MEUBLES

HOMMES DEMANDES COMPAGNIE de produits alimentaires... LOGEMENTS A LOUER

MAISONS A VENDRE

MEDECIN-CHIRURGIEN

TERRAINS A VENDRE

Bourse de Londres

LAUSSE DU SOYA ET DU SEIGLE

LE PRIX DE L'OR SUR LE MARCHE LIBRE

LE MARCHÉ MINIER

REJOUISSER LES ENFANTS A NOËL! PLACEZ UNE BOITE DE GOMME SPEARMINT DE WRIGLEY SOUS VOTRE ARBRE DE NOËL!

MEUBLES

MEUBLES

MEUBLES

MEUBLES

MEUBLES

MEUBLES

Un soldat de carrière remplace Ferhat Abbas à la tête du FLN Kerim Belkacem est maintenant le chef du mouvement rebelle algérien. — Les quartiers généraux viendraient s'établir en Algérie.

Paris (Reuter) Des informateurs arabes rapportent que Kerim Belkacem aurait remplacé Ferhat Abbas à la tête du mouvement rebelle algérien. Ferhat Abbas, par sa part, se verrait confier le rôle de "porte-parole" du gouvernement algérien. Kerim Belkacem aurait, par ailleurs, pris la décision de faire passer son quartier-général du Caire en Algérie.

Les autorités françaises font savoir que les rapports des informateurs arabes au Caire ne changent en rien le projet d'autodétermination que le président de Gaulle a mis en avant pour pacifier l'Algérie.

Le gouvernement français considère que Belkacem est beaucoup plus fanatique et beaucoup moins conciliant que son prédécesseur. Ferhat Abbas, Belkacem s'est souvenu prononcé en faveur de la reprise des hostilités pour obtenir l'indépendance de l'Algérie.

Un autre côté, quelques observateurs en autorité ont fait observer que le président de Gaulle avait offert de négocier le cessez-le-feu avec "des hommes qui combattent" et non pas avec "certaines personnes prétentieuses" hors de l'Algérie.

Ferhat Abbas a été l'objet de sévères critiques parce qu'il avait un général en chef qui n'avait aucune communication directe avec ses commandants sur le champ de bataille.

Prix domestiques pour les métaux Montréal (PC) — Voici les prix de gros de métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne: — Etain, \$105.50; plomb, \$12.25; zinc, \$12.75; aluminium, \$14.25; etc.

Hausse du soya et du seigle Chicago (PA) — Les contrats à terme du seigle et du soya ont à l'heure, hier, une forte avance à la faveur d'une réponse tardive, mais le reste du marché était passablement stable.

Le prix de l'or sur le marché libre Londres (PC) — Prix de l'once d'or fin, en argent américain, hier, sur le marché de l'or européen: \$35.04 à l'achat et \$35.06 à la vente.

Le marché minier Londres (Reuters) L'indice de miniers de l'Afrique du Sud a décimé hier de 10 à 85 à la Bourse de Londres.

Un feu cause \$150,000 de dommages en Saskatchewan Moose Jaw, Saskatchewan (PC) Un incendie a causé pour \$150,000 de dommages, hier matin, à une saison abandonnée de Moose-Jaw, en Saskatchewan.

Le chef des pompiers de Moose-Jaw, M. Jordan Higson, a révélé que l'incendie avait été causé par des étincelles provenant des chaudières d'acétylène qu'utilisaient les ouvriers d'une entreprise chargée de la démolition de l'immeuble.

En 1954 la société Swift Canadian Limited fermait définitivement la saison qui n'a jamais été utilisée depuis.

Un porte-parole de la société M. Jac Goumans, a fait remarquer que la reconstruction de l'immeuble pourrait coûter environ \$5 millions.

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Aménagement au Canada de 45 nouvelles stations de radar Ottawa (PC) Le Canada et les Etats-Unis procéderont à l'aménagement au pays de 45 nouvelles stations auxiliaires de radar dans le but de repérer les avions volant à faible altitude.

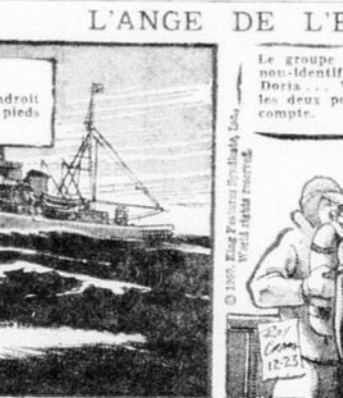
Le ministre de la Défense nationale, M. George R. Pearkes, a confirmé que les deux partenaires au sein du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord se chargeront de l'exécution de ce projet.

Les travaux préliminaires sont déjà commencés. De plus, on a déjà entrepris la construction de deux nouvelles stations-clés, dont cinq seront aménagées dans des endroits indéterminés de l'Ouest.

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-



Le bateau de sauvetage arrive à l'endroit où l'Andréa Doria repose dans 323 pieds d'eau.



Le groupe Alfa pense qu'un sous-marin non-identifié se cache le long de l'Andréa Doria. Vous, allez descendre tous les deux pour vous rendre compte.



Sapriard, c'est bien, mais il n'a pas le droit d'acheter les cailloux.



Il me semble que tu es plus riche que ça, Dondi. Laisse-moi compter.



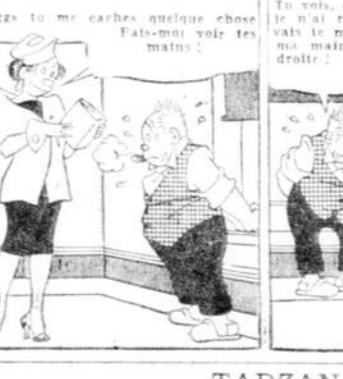
Siège place la mitrailleuse à l'entrée du tunnel.



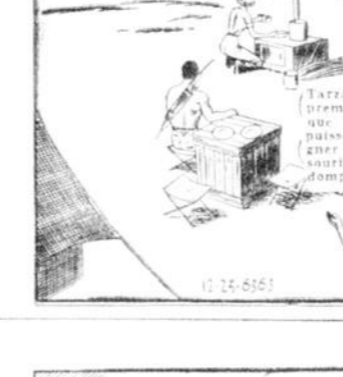
Attention, Singh. Et si tu vois un qui lance une grenade.



On dirait que c'est l'homme qui arrive, mais le plus petit me cache!



Jiggs tu me caches quelque chose. L'auto-moi, vois les mains!



Tu vois, chérie — j'ai vu un qui lance une grenade.



Nun, monstre — les ennemis.



Le déjeuné est servi.



Tarzan est le premier homme à avoir découvert le feu.



Après avoir pris des photos de ses amis, Tarzan retourne à la maison.



Les photos sont magnifiques, Marc. Magnifiques!

Aménagement au Canada de 45 nouvelles stations de radar Ottawa (PC) Le Canada et les Etats-Unis procéderont à l'aménagement au pays de 45 nouvelles stations auxiliaires de radar dans le but de repérer les avions volant à faible altitude.

Le ministre de la Défense nationale, M. George R. Pearkes, a confirmé que les deux partenaires au sein du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord se chargeront de l'exécution de ce projet.

Les travaux préliminaires sont déjà commencés. De plus, on a déjà entrepris la construction de deux nouvelles stations-clés, dont cinq seront aménagées dans des endroits indéterminés de l'Ouest.

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

Le Canada et les Etats-Unis ont déjà aménagé des postes auxiliaires le long du réseau Pinetree, mais leur nombre n'est pas suffisant pour former une chaîne impéné-

# Bilan de l'incendie de la Place Royale: 13 familles à la rue, 13 logis à refaire

L'histoire de la Place Royale, à proximité de l'église Notre-Dame des Victoires, a été le théâtre d'un incendie dramatique, aux petites heures de la matinée d'hier. L'incendie, qui a fait rage dans le toit et les logements supérieurs d'une maison de cinq étages et endommagé lourdement deux immeubles voisins, a chassé de leur logis une cinquantaine de personnes. En tout, treize familles ont dû chercher refuge ailleurs.

Les maisons endommagées par le feu, l'eau et la fumée comptent 13 logements et trois postes commerciaux, notamment la cordonnerie Rosario Rousseau, le "Café Canadien" et l'entreprise commerciale Alphonse Paquin. Le marchand de cuir, ces propriétés ont chacune cinq étages. Elles portent les numéros civiques 7, 9, 11 et 13 Place Royale ainsi que 19, 25 et 29, rue St-Pierre. La première habitation, celle où les flammes ont originairement pris, appartient à M. Eddy Sacks et compte huit logements. Les deux voisines sont les propriétés de M. Pierre et Gerard Rivard, du "Café Canadien" et de M. L. Paquin. Chacune de ces dernières maisons compte quatre et deux logements.

Apparemment allumées par un court-circuit dans le grenier de la maison Sacks, les flammes se sont propagées à la toiture et se sont étendues dans les logements du deuxième, troisième et quatrième étages, chez MM. Soucy et Pineault. Grâce à un travail efficace, les pompiers ont pu maîtriser les flammes dans la partie supérieure de la maison et ils ont évité qu'elles s'étendent aux étages inférieurs et aux maisons voisines. Les dommages par l'eau sont cependant très considérables. Les logis sont complètement à refaire.

Montés dans de grandes échelles et munis d'une douzaine de jets d'eau au moins les sapeurs ont travaillé sans relâche à compter de 7 heures et 28 du matin jusqu'à 1 heure hier après-midi. Au plus fort de l'incendie, les pompiers, au nombre de 90 environ, ont eu même à accomplir un travail très périlleux. Il leur fallut monter sur les toits voisins et prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter que les flammes ne reprennent par les toits aux maisons voisines. Les échelles se dressaient sur la façade de la rue St-Pierre et sur celle de la Place

## Le Canada...

(Suite de la première page)

de l'OTAN, les quatre grands de l'Ouest ont donné l'assurance aux petites nations membres de cet organisme qu'ils les consulteront avant de franchir le moindre pas sur la route du sommet. Les petits pays, ajoute-t-il, semblent satisfaits de cette assurance.

C'est M. Pierre Baraduc, porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la France, qui a fait part au public de l'inquiétude qu'avait manifestée de petites nations de l'OTAN. Il a précisé que la Belgique, la Grèce et la Turquie avaient amorcé le débat, qu'elles avaient exprimé notamment la crainte que les conférences au sommet Est-Ouest ne devinssent une institution où elles n'auraient pas un mot à dire.

M. Christian Herter, secrétaire d'Etat des U.S.A., a dit aux petites nations que personne ne songe à enlever en instituant les conférences au sommet Est-Ouest, l'unité de bonne volonté.

M. Herter, croit-on savoir, a ajouté que la tenue de conférences au sommet à Londres, Moscou et Washington dépendra de l'esprit de coopération qu'il y aura à la première, à Paris.

Dans la diplomatie internationale, on parle depuis deux ans de la possibilité de tenir des conférences au sommet Est-Ouest.

Le Canada est satisfait des entretiens qui viennent de se dérouler à Paris.

Avant de quitter Only pour Ottawa, M. Howard Green, ministre des Affaires extérieures du Canada, a dit en effet qu'il croit que ces réunions ont été une très bonne chose.

La délégation du Canada a mis l'accent sur le désarmement. Elle a souligné l'importance de négociations à ce propos.

Le conseil ministériel de l'OTAN a approuvé une proposition du Canada aux termes de laquelle l'alliance atlantique devrait fournir l'aide de ses organismes politiques et militaires à la commission du désarmement si celle-ci lui demandait de cette aide. La première réunion de la commission du désarmement est censée avoir lieu en mars. Institué par les Nations Unies, cette commission est composée de dix pays, cinq de l'Ouest et cinq du bloc communiste. Le Canada est au nombre des pays membres.

## En lisant les dépêches

### Une année record

Bonn, Allemagne de l'Ouest (PC). Une année record pour l'économie prospère de l'Allemagne de l'Ouest est sur le point de se terminer alors qu'on prévoit qu'en 1960 il y aura trop de monnaie à la recherche de trop peu de biens. La fédération des unions ouvrières a annoncé que dans les prochains six mois, la hausse moyenne de 200.000.000 de travailleurs du pays va demander des augmentations de salaires. Le chômage est inférieur à un pour cent de la main-d'œuvre et certaines industries ne peuvent remplir tous leurs postes de travail.

### Collision meurtrière

Lahore (PA). Huit personnes ont été tuées et 28 blessées dans une collision frontale entre deux autobus. L'accident est survenu sur une route secondaire, à environ trente milles de Lahore. Les huit personnes sont mortes sur le champ, les deux conducteurs inclus.

### Assassiné par un vagabond

Manille (PA). Ching Chua Ong, 17 ans, petit-fils d'un milliardaire chinois, propriétaire d'une manufacture de cigarettes, a été assassiné dans son sommeil par un rôdeur. Le jeune Ching Chua Ong, se trouvait dans la résidence de ses parents, située dans les faubourgs de Manille.

### Les travaux d'hiver

Ottawa (PC). Le conseil de ville d'Ottawa a approuvé le budget de \$1.000.000 pour les travaux de l'hiver en cours, dont \$148.000 seront payés par les gouvernements fédéral et provincial de l'Ontario, à concurrence de 50 et 25 pour cent respectivement.

### Manifestants tués

Karachi, Pakistan (PA). Le radio de Kabul a rapporté que trois personnes ont été tuées et huit blessées par les troupes de la police au cours d'une démonstration à Kandahar, Afghanistan. Le radio afghanisme a dit que "certains éléments séditionnels avaient poussé la population à ne pas payer les taxes et à protester publiquement".

### A la Maison Montmorency

## La prédication paroissiale sera le sujet d'une session d'étude

L'Institut dominical de pastorale tiendra une session d'étude sur la prédication à la Maison Montmorency, du 13 au 21 janvier. Cette cinquième session au crédit de l'Institut dominical de pastorale se prolongera à Montmorency, à la Maison Saint-Paul, du 26 au 28 janvier.

La session coïncidera avec la préparation immédiate de la grande mission de Montréal, cette année, on a choisi comme thème "la place et le rôle de la prédication dans une pastorale d'ensemble". Ces assises permettront ainsi de rejoindre les objectifs de la grande mission de Montréal, sans être trop éloignés de la session de la commission du désarmement qui se tiendra à Québec et à Montréal. On veut de la sorte permettre au plus grand nombre possible de prédicateurs et de prêtres diocésains d'y participer.

Les prédicateurs de retraites paroissiales sont attendus en grand nombre. Mais les prêtres du ministère paroissial pourront aussi profiter. L'ouverture de la session à la Maison Montmorency se fera dans la soirée du 18 janvier à 8 heures, avec un exposé du R. Père Albert Milot sur "la prédication dans la conjoncture actuelle".

Le R. Père Thomas Landry, O.P., le R. Père Jacques Lambert, C.S.S.R., le R. Père Gilles-Marie Belanger, O.P., M. Fernand Dumont, M. Guy Rocher et M. l'abbé Gerard Lalonde prendront aussi leur part de la session. "Les raisons d'être d'une pastorale d'ensemble", "l'adaptation qu'impose aux prédicateurs une pastorale d'ensemble" comme aussi "la prédication, l'intérieur d'une mission diocésaine" sont autant de questions qui retiendront l'attention. Le programme de la session à Montréal sera identique. On abordera les mêmes problèmes et les conférences seront aussi celles de la session de Québec.

### M. T. Vermelle

Un second deuil en moins d'un mois vient de frapper une famille de St-Malo par la mort de M. Theophile Vermelle, décédé lundi, à son domicile, au 202 Lafayette, à l'âge de 82 ans et 5 mois. M. Vermelle était l'époux de dame Eva Auger dont la mort est survenue le 5 décembre courant.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: MM. J.-A. Vermelle et Maurice Vermelle; ses filles, Mme Ch.-Emilie Gingras (Madeleine) et Mme Fernand Parent (Thérèse); sa belle-fille, Mme J.-A. Vermelle (Gertrude Martineau); ses gendres, MM. C.-E. Gingras et Fernand Parent, ainsi que six petits-enfants. Il était le frère de Mme veuve Jos. Jacques (Caroline), ainsi que le beau-frère de M. Arthur Auger, M. Albert Auger, Mme Vve Adolphe Auger. Plusieurs neveux et nièces lui survivent aussi.

Les funérailles auront lieu demain en l'église St-Malo. Les restes mortuels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue St-Vallier.

### M. Ls-Ph. Pouliot

M. Louis-Philippe Pouliot, employé au journal "Le Soleil", est décédé, hier, à sa résidence 1056, 24ème rue, à l'âge de 56 ans. Il était l'époux de dame Juliette Laplante.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: MM. Roger, Jean-Claude et André Pouliot; ses filles, Mme Roger Paquet (Jacqueline), Mme Jean-Paul Bois (Gisèle), Mme Ramsay MacDonald (Henriette); sa belle-fille: Mme Roger Pouliot (Nicole Roy); ses gendres, MM. Roger Paquet, de Notre-Dame des Laurentides, Jean-Paul Bois, de Québec, Ramsay MacDonald, de Notre-Dame des Laurentides; ses frères: MM. Emilien Pouliot, Jos. Pouliot et Victor Pouliot; ses sœurs: Mlle Marie de St-Achard de Jésus (Marie-Ange), Mme Joseph Thérèse (Marie-Paul) Beauchamp; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Jos. Thérèse, M. Paul Beauchamp, Mme Jos. Pouliot (Claire Nadeau), Mme Victor Pouliot, M. et Mme Leon Asselin, M. et Mme Henri Laplante, M. et Mme Maurice Laplante.

### Mme T.-D. Desrosiers

Mme Thomas-Damase Desrosiers, née Joséphine Julien, domiciliée au 1132, 2ème avenue, est décédée lundi, à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 72 ans. Elle était l'épouse de M. T.-D. Desrosiers, ingénieur stationnaire à la retraite.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils, MM. Gérard Desrosiers, de la police municipale de Québec, et Marcel Desrosiers, sa belle-fille, Mme G. Desrosiers (Juliette Guillemette), ainsi que plusieurs petits-enfants; ses sœurs, Mme Jos. O'Doherty (Malvina), Mlle Marie-Henriette (Henriette), Henriette et Anita Julien; sa belle-sœur et son beau-frère, Mme Frank Julien et M. Jos. O'Doherty, M. et Mme Geo. Desrosiers, de Montréal.

Les funérailles auront lieu demain en l'église St-François d'Assise. Les restes mortuels sont exposés aux salons de la maison Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue.

### Poursuite de \$50,560 intentée par une veuve contre le CNR

Son époux trouve la mort quand son automobile est frappée à un passage à niveau. — Deux individus se réclament mutuellement des dommages au sujet d'un accident de la route survenu en janvier dernier.

Par Paul-A. Lapointe

Trois actions importantes viennent d'être introduites en Cour Supérieure. Dans une de ces causes, la veuve de feu Lucien Bernard et ses enfants réclament à la compagnie Canadian National Railways la somme de \$50.560 en compensation des dommages matériels et moraux causés à cette famille par suite du décès accidentel de Lucien Bernard.

L'accident dont a été victime Bernard est survenu à la traversée à niveau de la rue Caron, le 7 février dernier. La déclaration produite par la demanderesse prétend que le convoi du Canadian National était alors à une allure trop rapide et en dehors des limites régulières. Il s'agissait en effet d'un convoi spécial en provenance d'Halifax et transportant des immigrants qui tentait de rattrapper le retard qu'il avait sur son horaire. De plus, la demande soutient qu'il n'existait à cet endroit aucune barrière ni aucun autre moyen propre à prévenir les automobiles de l'approche d'un train. La rue était aussi très glissante et les abords de la voie ferrée, dont la compagnie était responsable, mal débarrassés, au point qu'il était absolument impossible d'avoir une bonne vue sur la voie ferrée.

En conséquence, le convoi entra meurtri à ce stade jusqu'ici.

### Comment se rendre chez "Pelletier" inc.

CHEMIN STE-FOY

EGLISE STE-FOY

RUE DES 4 BOURGEOIS

LE PREVOST

ROUTE DE L'ÉGLISE

DE L'ISLE-DU

AVE DU VALLON

Alimentation "Pelletier" inc.

Pont de Québec ← BOUL. LAURIER → Québec

## DÉCÈS

### ASSELIN

À Québec, le 15 décembre 1959, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Asselin, ex-président-fondateur des Travaux Vitrés Inc. époux de Mme Marie Asselin, décédée en premières noces de feu dame Elvina Madril et en secondes noces de dame Claire Bilodeau, demeurant à 108 Blvd. Henri Bourassa.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45 pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

### M. Ls-Ph. Pouliot

M. Louis-Philippe Pouliot, employé au journal "Le Soleil", est décédé, hier, à sa résidence 1056, 24ème rue, à l'âge de 56 ans. Il était l'époux de dame Juliette Laplante.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: MM. Roger, Jean-Claude et André Pouliot; ses filles, Mme Roger Paquet (Jacqueline), Mme Jean-Paul Bois (Gisèle), Mme Ramsay MacDonald (Henriette); sa belle-fille: Mme Roger Pouliot (Nicole Roy); ses gendres, MM. Roger Paquet, de Notre-Dame des Laurentides, Jean-Paul Bois, de Québec, Ramsay MacDonald, de Notre-Dame des Laurentides; ses frères: MM. Emilien Pouliot, Jos. Pouliot et Victor Pouliot; ses sœurs: Mlle Marie de St-Achard de Jésus (Marie-Ange), Mme Joseph Thérèse (Marie-Paul) Beauchamp; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Jos. Thérèse, M. Paul Beauchamp, Mme Jos. Pouliot (Claire Nadeau), Mme Victor Pouliot, M. et Mme Leon Asselin, M. et Mme Henri Laplante, M. et Mme Maurice Laplante.

### Assassiné par un vagabond

Manille (PA). Ching Chua Ong, 17 ans, petit-fils d'un milliardaire chinois, propriétaire d'une manufacture de cigarettes, a été assassiné dans son sommeil par un rôdeur. Le jeune Ching Chua Ong, se trouvait dans la résidence de ses parents, située dans les faubourgs de Manille.

### Les travaux d'hiver

Ottawa (PC). Le conseil de ville d'Ottawa a approuvé le budget de \$1.000.000 pour les travaux de l'hiver en cours, dont \$148.000 seront payés par les gouvernements fédéral et provincial de l'Ontario, à concurrence de 50 et 25 pour cent respectivement.

### Manifestants tués

Karachi, Pakistan (PA). Le radio de Kabul a rapporté que trois personnes ont été tuées et huit blessées par les troupes de la police au cours d'une démonstration à Kandahar, Afghanistan. Le radio afghanisme a dit que "certains éléments séditionnels avaient poussé la population à ne pas payer les taxes et à protester publiquement".

### A la Maison Montmorency

## La prédication paroissiale sera le sujet d'une session d'étude

L'Institut dominical de pastorale tiendra une session d'étude sur la prédication à la Maison Montmorency, du 13 au 21 janvier. Cette cinquième session au crédit de l'Institut dominical de pastorale se prolongera à Montmorency, à la Maison Saint-Paul, du 26 au 28 janvier.

La session coïncidera avec la préparation immédiate de la grande mission de Montréal, cette année, on a choisi comme thème "la place et le rôle de la prédication dans une pastorale d'ensemble". Ces assises permettront ainsi de rejoindre les objectifs de la grande mission de Montréal, sans être trop éloignés de la session de la commission du désarmement qui se tiendra à Québec et à Montréal. On veut de la sorte permettre au plus grand nombre possible de prédicateurs et de prêtres diocésains d'y participer.

### M. T. Vermelle

Un second deuil en moins d'un mois vient de frapper une famille de St-Malo par la mort de M. Theophile Vermelle, décédé lundi, à son domicile, au 202 Lafayette, à l'âge de 82 ans et 5 mois. M. Vermelle était l'époux de dame Eva Auger dont la mort est survenue le 5 décembre courant.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: MM. J.-A. Vermelle et Maurice Vermelle; ses filles, Mme Ch.-Emilie Gingras (Madeleine) et Mme Fernand Parent (Thérèse); sa belle-fille, Mme J.-A. Vermelle (Gertrude Martineau); ses gendres, MM. C.-E. Gingras et Fernand Parent, ainsi que six petits-enfants. Il était le frère de Mme veuve Jos. Jacques (Caroline), ainsi que le beau-frère de M. Arthur Auger, M. Albert Auger, Mme Vve Adolphe Auger. Plusieurs neveux et nièces lui survivent aussi.

### Mme T.-D. Desrosiers

Mme Thomas-Damase Desrosiers, née Joséphine Julien, domiciliée au 1132, 2ème avenue, est décédée lundi, à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 72 ans. Elle était l'épouse de M. T.-D. Desrosiers, ingénieur stationnaire à la retraite.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils, MM. Gérard Desrosiers, de la police municipale de Québec, et Marcel Desrosiers, sa belle-fille, Mme G. Desrosiers (Juliette Guillemette), ainsi que plusieurs petits-enfants; ses sœurs, Mme Jos. O'Doherty (Malvina), Mlle Marie-Henriette (Henriette), Henriette et Anita Julien; sa belle-sœur et son beau-frère, Mme Frank Julien et M. Jos. O'Doherty, M. et Mme Geo. Desrosiers, de Montréal.

Les funérailles auront lieu demain en l'église St-François d'Assise. Les restes mortuels sont exposés aux salons de la maison Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue.

### Poursuite de \$50,560 intentée par une veuve contre le CNR

Son époux trouve la mort quand son automobile est frappée à un passage à niveau. — Deux individus se réclament mutuellement des dommages au sujet d'un accident de la route survenu en janvier dernier.

Par Paul-A. Lapointe

Trois actions importantes viennent d'être introduites en Cour Supérieure. Dans une de ces causes, la veuve de feu Lucien Bernard et ses enfants réclament à la compagnie Canadian National Railways la somme de \$50.560 en compensation des dommages matériels et moraux causés à cette famille par suite du décès accidentel de Lucien Bernard.

L'accident dont a été victime Bernard est survenu à la traversée à niveau de la rue Caron, le 7 février dernier. La déclaration produite par la demanderesse prétend que le convoi du Canadian National était alors à une allure trop rapide et en dehors des limites régulières. Il s'agissait en effet d'un convoi spécial en provenance d'Halifax et transportant des immigrants qui tentait de rattrapper le retard qu'il avait sur son horaire. De plus, la demande soutient qu'il n'existait à cet endroit aucune barrière ni aucun autre moyen propre à prévenir les automobiles de l'approche d'un train. La rue était aussi très glissante et les abords de la voie ferrée, dont la compagnie était responsable, mal débarrassés, au point qu'il était absolument impossible d'avoir une bonne vue sur la voie ferrée.

En conséquence, le convoi entra meurtri à ce stade jusqu'ici.

### Comment se rendre chez "Pelletier" inc.

CHEMIN STE-FOY

EGLISE STE-FOY

RUE DES 4 BOURGEOIS

LE PREVOST

ROUTE DE L'ÉGLISE

DE L'ISLE-DU

AVE DU VALLON

Alimentation "Pelletier" inc.

Pont de Québec ← BOUL. LAURIER → Québec

### Sirop spécial MENTHOLYN

contre toux, rhume, bronchite

Flowers naturelles, artificielles, exotiques, salons fleuristes.

34 AVE BIGAQUETTE

Serre du Sacré-Coeur

LA 3-5735

### Votre Fleuriste

Flowers naturelles, artificielles, exotiques, salons fleuristes.

34 AVE BIGAQUETTE

Serre du Sacré-Coeur

LA 3-5735

### NORMAN'S FLOWER

Shop Reg'd

Pour de Joyeuses Fêtes...

OFFREZ DES FLEURS Appelez LA 9-3635

307, St. Ave, Limoilou (coin St. Rue)

### Des Fleurs

présentées avec goût viennent toujours de chez

McKenna

Fleuristes

Magasin ouvert tous les jours de 9 h. à 6 h. et de 10 h. à 5 h.

1183 rue St-Jean Est

Tél.: LA 2-6868

### Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Flowers naturelles, artificielles, exotiques, salons fleuristes.

34 AVE BIGAQUETTE

Serre du Sacré-Coeur

LA 3-5735

### Flowers naturelles, artificielles, exotiques, salons fleuristes.

34 AVE BIGAQUETTE

Serre du Sacré-Coeur

LA 3-5735

### Flowers naturelles, artificielles, exotiques, salons fleuristes.

34 AVE BIGAQUETTE

Serre du Sacré-Coeur

LA 3-5735

### Flowers naturelles, artificielles, exotiques, salons fleuristes.

34 AVE BIGAQUETTE

Serre du Sacré-Coeur

LA 3-5735

Maison Fondée en 1826



**Brandy Super-Fin CHEMINEAUD Cinq Étoiles**

Nous sommes heureux d'annoncer que le Brandy Cinq Étoiles Chemineaud est maintenant en vente dans la province de Québec.

Ce Brandy Cinq Étoiles vous réserve une fort agréable surprise par sa qualité supérieure, son goût raffiné, son velouté et son prix très modéré pour un produit de classe.

La fabrication et le mélange de ce Brandy se sont effectués sous la surveillance directe de

**CHEMINEAUD FRÈRES PARIS, FRANCE**

MAISON CHEMINEAUD LTÉE. MONTREAL, CANADA

## VISITEZ LE NOUVEAU MARCHÉ LICENCIÉ "Pelletier" INC.

163 Mainguy - Ste-Foy (près de la route de l'Église)

TEL.: MU 3-3673

Salade aux fruits ALL GOOD — 28 oz	3 pr .99	DINDES "A" LA LIVRE à compter de	.39
Café Maxwell INSTANT — 6 ozs	.99	JAMBON FESSE — PRET A CUIRE la livre	.49
Jus de tomates AYLMEYER — choix 20 oz	10 pr .99	LARD HACHE PUR ET MAIGRE 3 lbs	1.49
Pois verts Idéal qualité fantaisie, 20 oz	4 pr .99	AUSSI: POULES et POULETS	
Ketchup Heinz Format de 11 oz	5 pr .99	ORANGES NAVEL Sans noyau — Grosseur 163 —	3 douz 99¢
Shortening JEWELL	4 lbs .93	PAMPLEMOUSSES Grosseur 96 — Bright	7 pour 39¢
SUCRE GRANULE	10 lbs .74	POMMES MCINTOSH Qualité Fantaisie	5 lbs 39¢
JELL-O Essences assorties	6 pr .53	GRATIS! 6 BEAUX VERRES "Dominion Glass" PEINTS A LA MAIN vous seront données en appréciation de votre visite.	
FARINE ROBIN HOOD	7 lbs .57	Ces spéciaux sont aussi en offre à 103 des Meulles, Québec — Tél.: LA 5-4991	
CHOCOLAT VESTA	5 lbs 2.89	Obtenez nos belles PRIMES Pelletier	

Meilleurs Souhaits de Noël à tous nos amis. QUEBEC CENTRAL

Comment se rendre chez "Pelletier" inc.

CHEMIN STE-FOY

EGLISE STE-FOY

RUE DES 4 BOURGEOIS

LE PREVOST

ROUTE DE L'ÉGLISE

DE L'ISLE-DU

AVE DU VALLON

Alimentation "Pelletier" inc.

Pont de Québec ← BOUL. LAURIER → Québec

Comment se rendre chez "Pelletier" inc.

CHEMIN STE-FOY

EGLISE STE-FOY

RUE DES 4 BOURGEOIS

LE PREVOST

ROUTE DE L'ÉGLISE

DE L'ISLE-DU

AVE DU VALLON

Alimentation "Pelletier" inc.

Pont de Québec ← BOUL. LAURIER → Québec

Sirop spécial MENTHOLYN

contre toux, rhume, bronchite

Flowers naturelles, artificielles, exotiques, salons fleuristes.

34 AVE BIGAQUETTE

Serre du Sacré-Coeur

LA 3-5735

Des Fleurs

présentées avec goût viennent toujours de chez

McKenna

Fleuristes

Magasin ouvert tous les jours de 9 h. à 6 h. et de 10 h. à 5 h.

1183 rue St-Jean Est

Tél.: LA 2-6868

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Flowers naturelles, artificielles, exotiques, salons fleuristes.

34 AVE BIGAQUETTE

Serre du Sacré-Coeur

LA 3-5735

NORMAN'S FLOWER

Shop Reg'd

Pour de Joyeuses Fêtes...

OFFREZ DES FLEURS Appelez LA 9-3635

307, St. Ave, Limoilou (coin St. Rue)

**TUILE et LINOLEUM**  
 Pour murs et planchers, vente et pose, ouvrage garanti, 20 ans d'expérience.  
**ROBERT SIMARD**  
 Tél.: MU 3-0462

**CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT**  
 Suite 180, Édifice Grand-Alfred, 350 Est. Grande-Allee, Québec  
 Strictement sur rendez-vous.  
 Tél.: LA 3-1471

**ARBRES de NOËL**  
 Argenté — Bronze — Blanc — Rose et naturel.  
 526 Est. rue St-Vallier  
 Tél.: LA 5-7353

**orange d'or**

**Fortier**

**Reprises de finance**  
 \* Téléviseur Westinghouse 17" de table usage  
 \* Emerson combinée radio pick up 21"  
 \* G. E. 21" console  
 \* Westinghouse 21" de table  
 \* R.C.A. Victor 21" de table garantie 1 an  
**CENTRE DES AUBAINES**  
 301 St-Vallier Est — LA 3-3760  
 (Ouvert le soir)

**Les Pétroles Inc.**

**Fin de la grève: les 65 chauffeurs réintègrent leur emploi ce matin**

Par Raymond BRANCON

La grève de cinq jours à la compagnie Les Pétroles Inc., de Québec, a pris fin. Les 65 camionneurs de cette compagnie, qui avaient cessé le travail vendredi matin à propos d'un différend portant sur les salaires et l'amélioration générale de leurs conditions de travail d'Union était en procédures de conciliation depuis le mois d'octobre, repré- sentèrent inconditionnellement le travail ce matin à 9 heures, au taux de leur salaire avant la grève (\$1.30 pour les chauffeurs). C'est le résultat de l'entente conclue hier après-midi à 3 heures entre Me Yves Pratte, avocat légal des Pétroles Inc., et M. Claude Mé- rineau, responsable de l'Union internationale des Camionneurs pour la ville de Québec et le district (C.T.C.).

Le texte de l'entente signé par les deux parties stipule: "Les employés de la compagnie Les Pétroles Inc., réintègrent leur emploi sans aucune discrimination. La compagnie pourra établir une équipe du soir dont les membres seront payés au taux régulier sans le travail effectué après 2 heures am., alors que la prime prévue pour le travail de nuit sera payée, avec en plus, s'il y a lieu, la rémunération additionnel-

le pour temps supplémentaire. L'Union coopérera avec la compagnie afin de retracer les responsables de l'attentat commis le 17 décembre dernier sur la personne d'un employé de la compagnie, M. Caouette. L'Union paiera la moitié des frais médicaux encourus par M. Caouette par suite de cet attentat, jusqu'à concurrence d'une somme de \$100, pourvu que la compagnie fasse de même. L'Union et les employés coopéreront avec la compagnie afin de récupérer le prix de l'huile livrée pendant la durée de l'arrêt de travail et dont les factures ont été perdues".

De son côté, M. Claude Mé- rineau, représentant de l'Union des Camionneurs, a fait la déclaration suivante immédiatement après la signature de cette entente entre les deux parties: "L'Union est confiante que le litige en cours pourra être réglé lors de discussions ultérieures, ajoutant que l'Union consent à collaborer avec la compagnie Les Pétroles Inc. dans un effort pour découvrir les individus qui ont battu l'ur des 65 camionneurs encaissés par la compagnie dès le début de la grève, vendredi dernier". M. Mé- rineau a ajouté que les agresseurs en question font partie d'un bande de quartier bien connue de la police.

**Les visites interprovinciales:**

**Soixante-dix jeunes Ontariens passent une semaine en nos murs**

Pour continuer une excellente tradition, les "Visites Interprovinciales" ont organisé, cette année, encore une rencontre entre des jeunes du Canada anglais et du Canada français. Plus de 70 étudiants de l'Ontario arrivèrent à Québec dimanche 27 décembre et passeront une semaine en nos murs.

Ces échanges se produisent plusieurs fois dans l'année. A l'exception du temps de Noël, ces jeunes logent dans des familles québécoises. La chose n'étant pas possible à l'approche des fêtes, on a décidé de placer tout le groupe au même hôtel situé au Lac Beauport. Ils sont donc 70 garçons et filles dont les âges vont de 15 à 18 ans. Quatre surveillants les accompagnent.

Dans le but de leur faire apprécier leur séjour chez nous, le comité québécois des "Visites Interprovinciales" a formé un clan québécois qui se compose en très grande majorité de jeunes étudiants et étudiantes. Des soirées sont prévues, des parties sportives, une mascarade, une soirée en compagnie des duchesses du Carnaval, une "sleigh-ride" et une soirée de Veille du Jour de l'An qui sera le clou de toutes leurs joyeuses activités.

Le but de cette invitation faite aux jeunes Ontariens est de créer des liens de cimenté l'amitié entre les deux éléments de notre pays. Il est bien entendu qu'en une semaine ces jeunes ne peuvent apprendre notre langue mais ils acquerront, cependant, des notions de base qui leur seront très précieuses, et qu'ils pourront mettre à profit dans l'étude du français.

La plupart de ces étudiants viennent de Toronto. Une autre partie vient d'Oshawa et de différents endroits de la province voisine. L'un compte même dans le groupe des jeunes Américains du Sud qui ne peuvent à cause des énormes distances, rentrer dans leur famille pour les fêtes et qui seront heureux de célébrer la plus belle période de l'année en territoire canadien-français.

**Vieillard conduit de force dans un hôpital**  
 Montréal (P.C.) — Trois policiers encaissés sont entrés hier dans un taxi ou à étau barriqué un vieillard malade de 77 ans. Constantin Spodnik et ses collègues ont conduit dans un hôpital Spodnik ne voulait pour rien au monde quitter son taxi qui doit être démolé.

...l'endroit propice à l'achat de vos...

**Wozart**  
 226-228 ST-JOSEPH EST

**CADEAUX DE NOËL!**

**MAGASINEZ CE SOIR JUSQU'À 9.30 P.M.**

Demain jeudi, dernier jour de magasinage avant Noël, ouvert de 9.00 a.m. à 5.30 p.m.

**GANTS DE TOILETTE**  
 Pour dames et grandes filles, en caoutchouc ou kit de qualité, toutes les teintes.  
 1<sup>95</sup> à 5<sup>95</sup>

**SUPERBE ENSEMBLE**  
 En dentelle ou tricot de nylon, comprenant un haut et un bas assortis et une robe de nuit.  
 10<sup>95</sup> à 25<sup>00</sup>

**BLOUSE de TOILETTE**  
 Pour dames, en tertiaire, Jersey mate etc. styles et teintes variées, grandeur 15 à 20.  
 3<sup>95</sup> à 10<sup>95</sup>

**MOUCHOIRS de fantaisie**  
 Importation d'Irlande, en toile ou linon, modèles à carreaux ou de fantaisie, cadeau appropriable.  
 1<sup>50</sup> à 3<sup>75</sup>

**PORTE-CLEFS ou MONNAIE**  
 En cuir ou métal de qualité, pour dames, offerts dans les boîtes, rouge, bleu, noir.  
 2<sup>95</sup> à 5<sup>95</sup>

**CHEMISE BLANCHE**  
 Pour hommes, de marque "Arrow" et "Tooke" en broadcloth de coton sans repassage, 15 1/2 à 18.  
 4<sup>95</sup> à 9<sup>95</sup>

**PYJAMAS "Arrow" ou "Tooke"**  
 Pour hommes, broadcloth de coton, sans repassage, modèles de fantaisie, A-B-C-D-E.  
 5<sup>95</sup> et 6<sup>95</sup>

**ENSEMBLE de BIJOUTERIE**  
 Pour hommes, venez choisir parmi une sélection de modèles, finis va- rieux, pierres, diamants, etc.  
 4<sup>00</sup> à 10<sup>00</sup>

**ROBE de CHAMBRE**  
 Pour hommes, en soie ou flanelle de laine, modèles à carreaux ou de fan- taisie, cadeau appropriable.  
 14<sup>95</sup> à 19<sup>95</sup>

**PRATIQUE ENSEMBLE**  
 Pour hommes, comprenant des chemi- settes 100% laine ou tricot, toile, modèle semi-collé, sur les 2.  
 2<sup>95</sup> et 3<sup>95</sup>

**BAS NYLON pour filles**  
 Marchandise de première qualité, provenant de manufactures réputées, époque toutes les couleurs.  
**PRIX DEPUIS 98c**

**JOLIE JUPE pour filles**  
 Un choix merveilleux vous attend, tissus variés offerts dans une sélection de teintes gaies.  
**PRIX DEPUIS 4<sup>98</sup>**

**CHEMISE "SPORT" garçons**  
 Formidable variété de patrons, tex- tures variées, de bonne coupe, plus- sieurs teintes au choix.  
**EN VENTE 1<sup>98</sup>**

**PYJAMAS pour garçons**  
 Joli modèle très populaire, grandeur 4 à 16 ans, quelques teintes au choix, marques reconnues.  
**PRIX DEPUIS 1<sup>69</sup>**

**GILET ou VESTE garçons**  
 Choix magnifique de patrons, toile ou de fantaisie, marchandise de qua- rité, teintes au goût.  
**EN VENTE 3<sup>98</sup>**

**AUCUN DEPOT**

Livraison immédiate de tous vos achats!

**COMMENCEZ A PAYER EN FEVRIER '60 SEULEMENT!**

**CAMIONS, AUTOS, etc.**  
 Choix considérable de toutes mar- ques et années, modèles récents, kilomé- tres et années variés.  
**PRIX DEPUIS 1<sup>98</sup>**

**PIANO MINIATURE**  
 Modèle 15 touches, il ressemble à un véritable piano, fabriqué avec émail- le, peut être détachable.  
**PRIX DEPUIS 1<sup>69</sup>**

**SERVICE de VAISSELLE**  
 Un cadeau que votre fille et appren- dra, idéal superbe de sets en métal ou plastique.  
**PRIX DEPUIS 1<sup>79</sup>**

**TOUPIE MUSICALE**  
 Beau choix, variété de hauteur, un divertissement pour petits et grands, cadeau apprécié.  
**PRIX DEPUIS 1<sup>69</sup>**

**ANIMAUX à DORLOTER**  
 Sélection formidable en peluches, animaux domestiques, en peluches, teintes et grandeur variées.  
**PRIX DEPUIS 2<sup>69</sup>**

**MONTRES "WESTBURY"**  
 Modèle pour dames, 17 carreaux, en- semble complet de la compagnie, la- mine, bracelet, toutes les teintes.  
**VAL. REG. 27.95 \$17.**

**BRUQUETS de Qualité**  
 Modèle varie, pour dames ou mes- sieurs, finis et goût au de fan- taisie, un cadeau apprécié.  
**EN VENTE 1<sup>75</sup>**

**RAZOIR "SUNBEAM"**  
 Une suggestion de cadeau apprécié, à l'occasion de Noël, vous le pré- senter au meilleur usage.  
**EN VENTE 19<sup>95</sup>**

**ENSEMBLE "WATERMANS"**  
 Comprendant plume et stylo ou qua- rité un choix merveilleux de pro- duits teintes, étuis luxueux.  
**VAL. REG. \$15. \$12.**

**MONTRE "LEBERNCO"**  
 Modèle 17 pierres pour hommes, bracelet en acier, bracelet extensible, offert en un cadeau.  
**VAL. REG. \$39. \$27.**

**TAIES d'OREILLERS**  
 Un cadeau apprécié, le meilleur de tout, dans un emballage élégant, la- mine, toutes les teintes.  
**EN VENTE 3<sup>95</sup>**

**NAPPE EN DAMAS**  
 Beau choix, variété de dimensions, 70 x 90 offert dans de jolis motifs for- més, un cadeau apprécié.  
**EN VENTE 5<sup>95</sup>**

**COUVERTE d'EDREDON**  
 De première qualité, dimension 90 x 130, haute, verte, bleu et rose. Suggestion de cadeau apprécié.  
**EN VENTE 3<sup>95</sup>**

**BOTTES de NEIGE**  
 Pour dames, chapelement doublées, bottes ou brode à l'occasion de Noël, pratique, protège-pied.  
**PRIX DEPUIS 6<sup>95</sup>**

**PATINS de FANTAISIE**  
 Pour dames et filles, chapelement doublés, en cuir, en tissu, en caoutchouc, offerts dans un cadeau révé- lant.  
**PRIX DEPUIS 8<sup>95</sup>**

**ASPIRATEUR "G.E."**  
 Complet avec tuyau, aspirateur électrique, 100 watts, modèle, les- sence, aspirateur et nettoyeur.  
**VAL. REG. 104.50 79<sup>88</sup>**

**POELON ELECTRIQUE**  
 De la marque G.E. modèle pour cu- rre un cadeau inappréciable, tellement agréable à utiliser.  
**PRIX DEPUIS 15<sup>88</sup>**

**BOUILLOIRE "G.E."**  
 Chauffe très vite, modèle illustré et autres, un cadeau apprécié qui vous délectera.  
**VAL. REG. 104.65 11<sup>88</sup>**

**FER AUTOMATIQUE**  
 Le fer à repasser modèle G.E. unique, cadeau à l'occasion de Noël, Pro- fitez de ce special.  
**VAL. REG. 13.95 9<sup>88</sup>**

**POLISSEUSE "G.E."**  
 Complet avec tout ce qui est néces- saire, 100 watts, modèle, les- sence, aspirateur et nettoyeur, offerts dans un cadeau révé- lant.  
**VAL. REG. 53.50 39<sup>88</sup>**

**KADO**  
 ENR.  
 466 de la Couronne - 2ème étage - Tél.: LA 3-2451

**MAGASIN A LOUER**  
 RUE ST-JOSEPH  
 52 x 110 pi. sous-sol et rez-de-chaussée, 2e et 3e étages si désiré. Construction au goût du locataire s'adresser à:  
**842 EST ST-JOSEPH, QUE.**

**VOYAGEUR DEMANDE**  
 Pour compagnie nationale de biscuits et bonbons avec clientèle établie pour les comtés de Matane, Rimouski, Temiscouata et Rivière-du-Loup.  
 Salaire et commission au dessus de la moyenne, dépenses, assurance groupe, fonds de pension et automobile fournis. Toute application tenue confidentielle. S.V.P. écrire donnant tous les détails et numéro de téléphone à  
**DEPT 4344, LE SOLEIL, QUEBEC.**

**ENCANTEUR DEMANDE**  
 pour vendre cargaison régulière d'antiquités importées, dans la région de Québec. Bilingue de préférence. Ecrire donnant détails complets à  
**FYFES GALLERIES LIMITED**  
 204, rue St-Sacrement, Montréal

**Il est encore temps d'acheter le plus beau cadeau qui soit...**

**UNE BULOVA**  
 LA MONTRE à RUBIS DE QUALITÉ

Pour vos cadeaux grand choix de

- Bagues à diamant
- Montres
- Bijoux d'exception
- Cristal de France
- Bijoux et bijoux
- Colliers en soie
- Bagues de Hollande
- Montres de luxe
- Verre taillé
- Bijoux, chapellets, bracelets, argentiers, anglaise, etc.

**J.C. VÉZINA**  
 HORLOGER BIJOUTIER  
 Diamants garantis  
 815 Est St-Joseph LA 2-7927

**LOGEMENTS**  
 ULTRA-MODERNES à LOUER  
 1 MOIS de LOYER  
 GRATIS!

Venez visiter ces appartements ultra-modernes, dans un quartier calme, proche des écoles, des commerces, des transports. Les appartements sont très confortables, avec toutes les commodités. Les loyers sont très raisonnables. Écrivez vite pour plus de détails.

350 St-Joseph Est  
 Tel. 226-228

**ER & FILLS**  
**TAPIS**  
 MUR à MUR  
 SANS BRUQUETTES

**Emilien Rochette**  
 et Fils Inc.  
 350 St-Joseph Est  
 St-Vallier